

Communauté de Communes Isle Vern Salembre

RAPPORT ANNUEL

2025



www.ccivs.fr



16 communes
19 216 habitants
285 km ²
1 206 entreprises
5 361 emplois
10 517 logements

COMMUNES DU TERRITOIRE

BEAURONNE

Maire : Daniel VILLESUZANNE
382 habitants
Contact : 05 53 80 00 61

DOUZILLAC

Maire : Dominique MAZIERE
860 habitants
Contact : 05 53 80 87 35

JAURE

Maire : Philippe DE SEVERAC
181 habitants
Contact : 05 53 80 07 90

MONTREM

Maire : Sylvie BOUTON
1 225 habitants
Contact : 05 53 54 60 18

ST AQUILIN

Maire : Annie LESPINASSE
468 habitants
Contact : 05 53 54 12 43

ST GERMAIN DU SALEMBRE

Maire : Sandra PAILLOT
923 habitants
Contact : 05 53 82 65 15

ST LÉON SUR L'ISLE

Maire : Gérard SAURIN
2 100 habitants
Contact : 05 53 80 65 18

SOURZAC

Maire : Philippe PERLUMIERE
1 143 habitants
Contact : 05 53 81 01 06

CHANTÉRAC

Maire : Jean-Michel MAGNE
654 habitants
Contact : 05 53 82 60 53

GRIGNOLS

Maire : Patrick GUEYSSET
673 habitants
Contact : 05 53 54 28 93

LÉGUILLAC DE L'AUCHE

Maire : Régis BATAILLER
992 habitants
Contact : 05 53 54 61 41

NEUVIC SUR L'ISLE

Maire : Paulette DOYOTTE
3 717 habitants
Contact : 05 53 82 81 80

ST ASTIER

Maire : Elisabeth MARTY
5 403 habitants
Contact : 05 53 02 42 80

ST JEAN D'ATAUX

Maire : Jean-Michel SEBASTIEN
132 habitants
Contact : 05 53 91 81 33

ST SÉVERIN D'ESTISSAC

Maire : Sébastien SCHALLER
91 habitants
Contact : 05 53 81 63 34

VALLEREUIL

Maire : Christine GUTHINGER
272 habitants
Contact : 05 53 81 50 45

COMPÉTENCES

Obligatoires

Aménagement de l'espace

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Plan de Déplacement Urbain (PDU)
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) et PLUi
- Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Développement du Territoire

- Les zones d'activités artisanales commerciales, industrielles, tertiaires ou touristiques
- L'immobilier d'entreprises
- Le tourisme

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des Gens du voyage

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Optionnelles

Environnement

- L'assainissement non collectif
- L'eau
- Les chemins de randonnées inscrits au PDIPR
- Le petit patrimoine (lavoirs, fontaines, puits...)

Voirie

- Création, aménagement et entretien
- Voiries communales classées
- Pistes de défense de la forêt contre l'incendie (DFCI)
- Véloroute Voie Verte

Équipements sportifs

- Les piscines de Saint-Astier et Neuvic

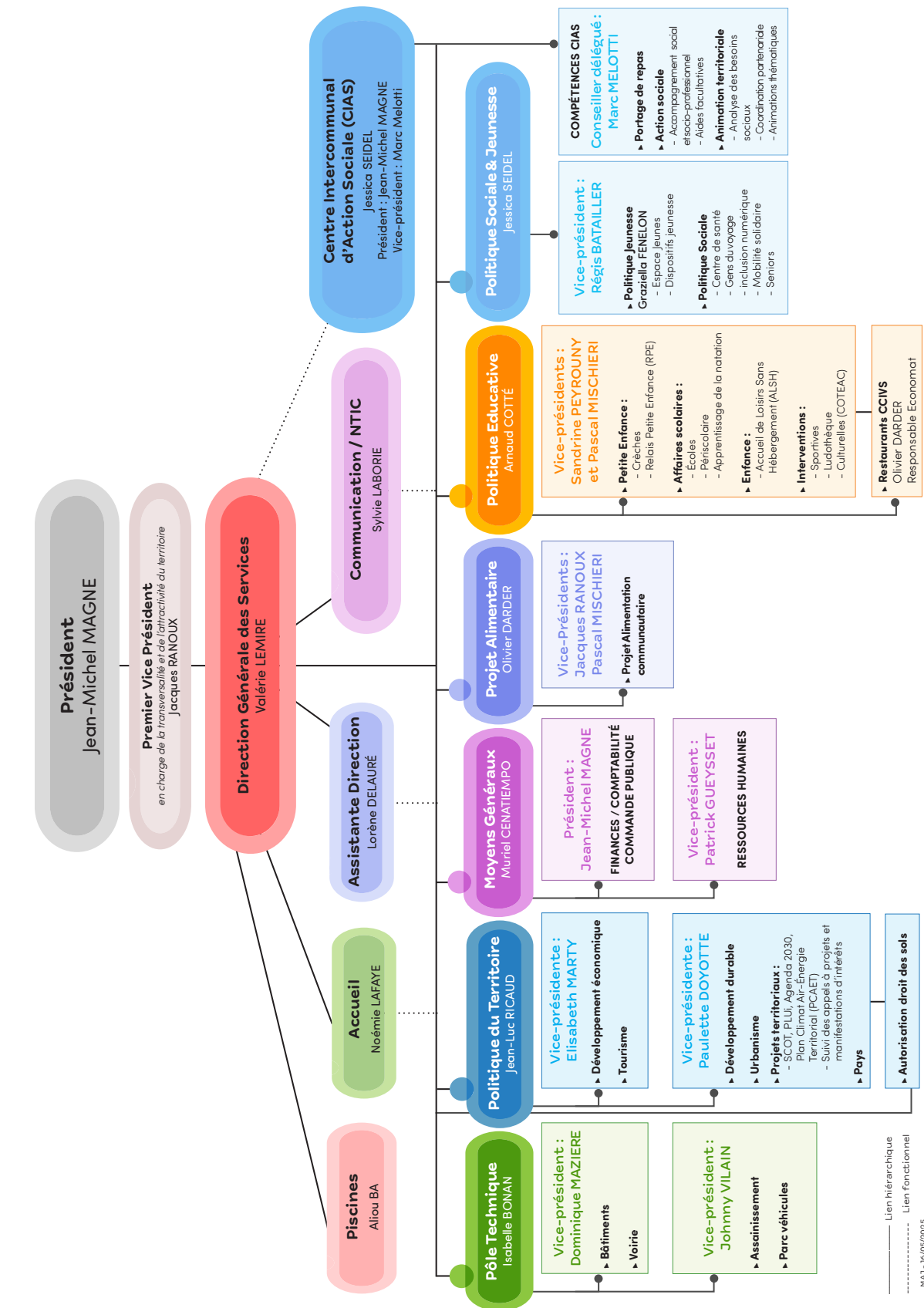
Petite enfance, jeunesse et équipements d'enseignement

- Les micro-crèches, les crèches
- Les haltes-garderies, le périscolaire
- Les accueils de loisirs sans hébergement
- Les relais d'assistantes-maternelles
- Les structures d'animation pour les jeunes
- Les écoles maternelles et primaires
- Les cantines et la restauration scolaire

Action sociale d'intérêt communautaire

- Le portage de repas à domicile
- Le centre intercommunal d'action sociale
- La politique du logement social
- Les gens du voyage (accompagnement social)
- Le centre de santé

- Financement du contingent incendie SDIS
- Aménagement numérique
- Autorité organisatrice de la mobilité



organigramme

Politique du territoire

Développement économique

Parc d'activités Astier Val à Saint-Astier

Aménagement de la tranche 2 (travaux d'extension et viabilisation) :

Le début d'année 2025 a été marqué par des travaux d'extension de la ZAC Astier Val' et la viabilisation de 4 lots supplémentaires de 6.305 m², 6.500 m², 2.000 m² et 17.000 m². Ces travaux ont permis l'extension de la voirie existante sur 60 m, la création d'une placette de retournement et la plantation d'arbres (poiriers à fleurs).

Total dépenses : 139.608 € HT (167.530 € TTC)

Recettes subventions : 82.290 € (Etat 44.790 € + Département 37.500 €)



Commercialisation des terrains

L'année 2025 a été marquée par deux ventes de terrains :

- SCI SOR 24 (SO RESO) : acte notarié du 26/03/2025 pour la vente des parcelles cadastrées AM 763, 764 et 840 (5681 m²) au prix de 18 € HT / m² pour la construction d'un dépôt et bureaux destinés à une activité dans le secteur des travaux publics. Recette de 102.258 € HT.
- SCI MEB1 (SAS MEB) : acte notarié du 15/10/2025 pour la vente de la parcelle cadastrée AM 845 (6306 m²) au prix de 25 € HT / m² pour un projet de dépôt et bureaux destinés à une activité dans le secteur du bâtiment (bardage, étanchéité). Recette de 157.650 € HT

Total recettes : 259.908 €



La guinguette de Neuvic

La CCIVS est propriétaire d'une grange d'environ 150 m² au bord de la voie verte au lieu-dit l'Ecluse de Mauriac à Neuvic-sur-l'Isle. Par convention d'occupation précaire, le bâtiment a été mis à disposition de la SARL Joziane du 24/05 au 24/08/2025 pour une activité de vente à emporter (« La guinguette de Neuvic »), moyennant une redevance de 900 € et la prise en charge par le preneur des consommations d'eau (181 €), d'électricité (1119 €) et la taxe foncière (501 €).

Total recettes : 2701 € (en 2025)



Urbanisme & Développement Durable

Mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Approuvé le 30/05/2024, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est entré dans sa phase de mise en œuvre. Ainsi, plusieurs actions prioritaires ont été engagées par la CCIVS en 2025, parmi lesquelles :

→ Action 1.1.1 – Assurer une animation continue du PCAET

→ Action 1.3.1 – Communiquer autour des actions du PCAET :

Bulletin « Actualités CCIVS » (dossier complet dans le bulletin du 4^{ème} trimestre 2025)
<https://www.ccivs.fr/publications/bulletin-ccivs>

→ Action 2.1.1 – Agir sur le patrimoine public :

Rénovation énergétique des bâtiments communautaires (ALSH maternel de Neuvic, école maternelle du centre de Saint-Astier et groupe scolaire de Saint-Léon-sur-l'Isle.

→ Action 2.2.1 – Agir sur les logements privés :

Opération d'amélioration de l'habitat « Isle Renov' » déléguée au Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord - <https://www.pays-isle-perigord.com/habitat/le-programme-habitat/>

→ Action 3.1.2 – Instaurer le Versement Mobilité auprès des établissements du plus de 10 salariés

Par délibération du 27/11/2025, les élus du Conseil Communautaire de la CCIVS ont décidé à l'unanimité d'instaurer le Versement Mobilité sur les 16 communes de la CCIVS à compter du 1er juillet 2026 au taux de 0,3%. Ce versement s'applique à tous les employeurs publics et privés de plus de salariés, et doit permettre le financement d'actions de mobilité sur le territoire.

→ Action 3.2.1 – Améliorer et promouvoir la desserte en train (navette ferroviaire)

Par délibération du 27/11/2025, les élus du Conseil Communautaire de la CCIVS ont approuvé à l'unanimité le versement d'une participation financière d'environ 200.000 € / an à la Région Nouvelle Aquitaine pour combler le déficit d'exploitation de la navette ferroviaire Mussidan/Niversac et permettre à ce service de perdurer. www.ter.sncf/nouvelle-aquitaine

→ Action 3.2.2 – Mettre en place un système de transport à la demande (mobilité solidaire)

Service de mobilité avec un véhiculé adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à destination des bénéficiaires du CIAS pour lutter contre les difficultés de déplacement, notamment pour honorer des rendez-vous médicaux...

→ Action 3.3.3 – Etudier un réseau cyclable permettant de relier les villages des coteaux à la Véloroute de la Vallée de l'Isle

Une étude financée à 80% par l'Etat (ANCT) a été confiée au bureau d'études Indiggo pour l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié et d'un Schéma Directeur Cyclable qui seront finalisés en 2026.

→ Action 3.4.2 – Favoriser le covoiturage et le transport solidaire (Atchoum)

Une convention a été signée avec l'association Atchoum le 26/09/2025 pour 3 ans renouvelables afin de déployer une solution de mobilité par covoiturage et trajets solidaires, via une plateforme de mise en relation des conducteurs et passagers.

www.atchoum.eu – Tel : 08 06 11 04 44

→ Action 4.1.1 – Inscrire des mesures en faveur des énergies renouvelables

Identification de Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR) approuvées par les Conseils Municipaux.

<https://www.ccivs.fr/projets/zones-d-acceleration-des-energies-renouvelables>

→ Action 5.4.5 – Développer la part des produits bio et locaux dans la restauration collective

Une mission a été confiée en octobre 2025 à l'architecte Mevin Ragaven afin d'étudier une restructuration et une adaptation de la cuisine centrale de Saint-Astier pour un approvisionnement bio et local des 14 restaurants scolaires et 6 ALSH de la CCIVS. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Europe (LEADER), l'Etat (DETR) et la CAF.

Recettes obtenues pour la mise en oeuvre du PCAET : 129.648,42 € HT (Fonds Vert PCAET – arrêté du 5/08/2025) sur 238.888 € HT de dépenses éligibles (50%)

<https://www.ccivs.fr/projets/plan-climat-pcaet-de-la-ccivs>

Modifications simplifiées des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de Montrem et Neuvic

Cinq modifications simplifiées de PLU ont été approuvées en 2025 :

- **La modification simplifiée n°6 du PLU de Douzillac** approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 18/09/2025 qui a permis la suppression de l'emplacement n°5
- **La modification simplifiée n°6 du PLU de Montrem** approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 10/04/2025 qui a permis la suppression de l'emplacement réservé n°9 et la réduction de l'emplacement réservé n°10 ;
- **La modification simplifiée n°7 du PLU de Neuvic-sur-l'Isle** approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 06/02/2025 qui a permis d'identifier 24 granges et hangars en zones A et N pour y autoriser des changements de destination ;
- **La modification simplifiée n°8 du PLU de Neuvic-sur-l'Isle** approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 18/09/2025 ayant permis la suppression de l'Orientation d'Aménagement n°4 et le déploiement de la Résidence Séniors ;
- **La modification simplifiée n°4 du PLU de Sourzac** approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 18/09/2025 ayant permis d'identifier un vaste bâtiment d'environ 17.000 m² avec couverture solaire pour y autoriser des changements de destination.

Tourisme

Chiffres clés 2025

9 132 visiteurs en vis à vis

Accueil Neuvic : **4 360** (3 793 au bureau + 568 hors les murs)

Accueil Saint-Astier : **4 772**

132 131 visiteurs sur le site internet tourisme

370 542 vues sur la page Facebook de l'OT – 3800 abonnés

2186 lits touristiques

Plus de **47 000 €** de taxe de séjour pour la CCIVS

Plus de **70 000** nuitées comptabilisées

2 bureaux d'accueil ouverts à l'année



L'accueil hors les murs

Jardin en fête au château de Neuvic le 27 avril / Salon d'Antiquités Militaires le 3 août à Neuvic / marché des métiers de savoir-faire le 8 août au moulin de la Veyssière / marché des potiers à Beauronne les 16 et 17 août.

Les animations 2025

→ Visites commentées

14 visites de St Astier – 202 participants dont 44 % de touristes

5 circuits du jeudi : 111 participants dont 71 % de locaux

usines à chaux : 20 visites estivales pour individuels – 507 participants + 12 groupes au cours de l'année totalisant 276 visiteurs

→ Chasse au trésor à Sourzac

349 participants – 5 dates – 44,7 % locaux / 55,3 % touristes



→ Été actif

Sur les 17 activités prévues, 14 ont été réalisées entre le 16/07 et le 19/08

(3 annulations causées par la canicule)

268 participants au total

taux de remplissage moyen : 98%, dont 51% habitant la CCIVS et 33% de touristes

→ L'escape game à Chantérac

82 personnes sur 5 dates pendant les vacances de Pâques et d'été.



Politique du territoire

Les actions de promotion

- **La Page Facebook** : <https://www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier>
3 800 abonnés - 225 publications + de 370 000 vues
Top 1 des vues : 45 300 vues pour la publication de l'ouverture des réservations pour la visite des carrières à chaux.
- **La Randonnée**
19 fiches randonnées pas à pas réalisées sur le territoire de la CCIVS, en vente à l'OT et en téléchargement sur le site web de la CCIVS. 9 randonnées présentes sur l'application Visorando
- 3 173 vues web - 3 930 vues mobile - 676 PDF téléchargés.
- **Presse**
 - France Bleu Périgord : Chaque été, les Offices de Tourisme sont sollicités pour intervenir sur les ondes afin de promouvoir les prochains évènements.
 - Instameet Ici Périgord : Lundi 23 juin, l'Office de Tourisme a été invité au 10^{ème} Instameet d'Ici Périgord avec plusieurs instagrammeurs du département. Au programme : découverte de la toute nouvelle « biscothèque » La Chantéracoise à St Léon/L'Isle, château de St Germain du Salembre, restaurant La Table du Marché et chaux de St Astier.
 - Radio Liberté : Jeudi 3 juillet, interview lors du tournage de la vidéo de la vallée de l'Isle (marché de St Astier, véloroute voie verte, Domaine Labattut), plusieurs diffusions

• Les éditions CCIVS



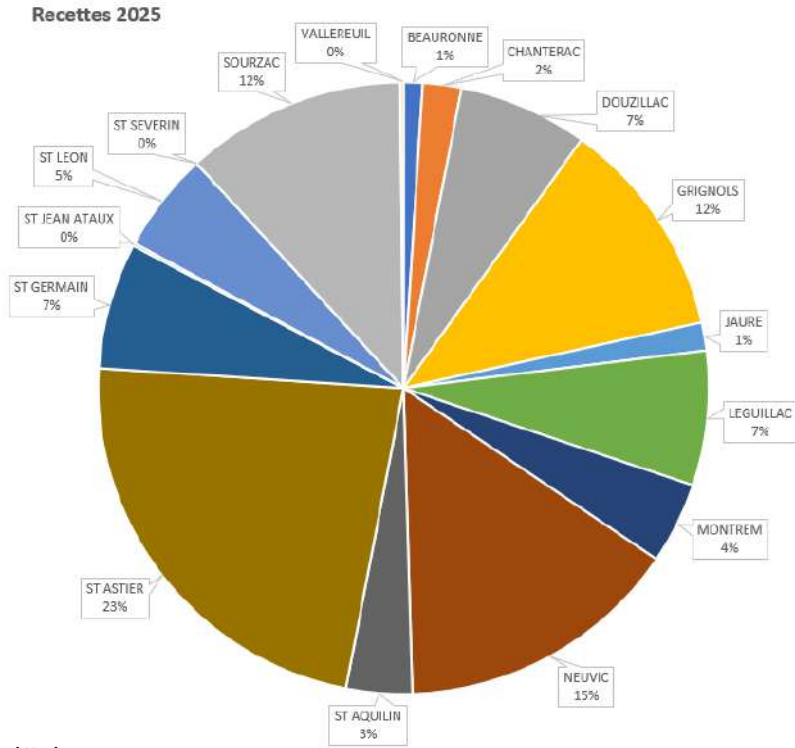
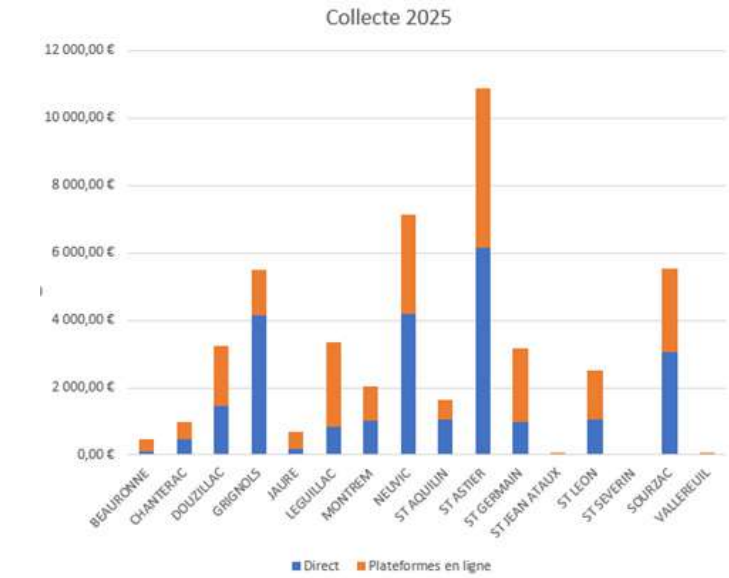
Nouveau jeu de piste "Choupinou" créé à Neuvic pour les 3-5 ans.

Politique du territoire

La taxe de séjour

47 255,42 € de recettes pour la CCIVS, soit une progression de + 9 % .
70 729 nuitées enregistrées dont 52% commercialisées en direct. 260 hébergements actifs.

Part CCIVS			
2025	Direct	Plateformes en ligne	Total
BEAURONNE	107,08 €	370,42 €	477,50 €
CHANTERAC	479,10 €	486,77 €	965,87 €
DOUZILLAC	1 447,87 €	1 793,11 €	3 240,98 €
GRIGNOLS	4 133,49 €	1 367,60 €	5 501,09 €
JAURE	174,25 €	526,03 €	700,27 €
LEGUILLAC	827,98 €	2 535,44 €	3 363,42 €
MONTREM	1 028,45 €	1 005,15 €	2 033,60 €
NEUVIC	4 184,14 €	2 944,51 €	7 128,65 €
ST AQUILIN	1 057,10 €	588,22 €	1 645,32 €
ST ASTIER	6 155,85 €	4 719,30 €	10 875,15 €
ST GERMAIN	981,54 €	2 172,75 €	3 154,29 €
ST JEAN ATAUX	0,00 €	66,08 €	66,08 €
ST LEON	1 069,00 €	1 434,80 €	2 503,80 €
ST SEVERIN	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SOURZAC	3 044,67 €	2 476,72 €	5 521,39 €
VALLEREUIL	0,00 €	78,00 €	78,00 €
Total	24 690,53 €	22 564,89 €	47 255,42 €



Les actions menées à l'échelle de la Vallée de l'Isle

- **Le site web www.tourisme-isleperigord.com**
132 131 utilisateurs en 2025. Avec plus de 52 000 visiteurs, la page "agenda" est la 2^{ème} page la plus vue après la page "visiter". La page de la véloroute voie verte compte près de 4 300 visiteurs.
- **Le blog de la Vallée de l'Isle**
Créer du contenu • Valoriser les prestataires touristiques • Améliorer le référencement • Donner envie de découvrir la Vallée • Partager ce contenu sur les réseaux sociaux, la Newsletter du CDT • Plusieurs thématiques d'entrée : Idées week-end, On a testé pour vous, Histoires et légendes, Gastronomie, Les grands rendez-vous ...
- **Journée de tournage vidéo + reportage photos « micro expérience » en partenariat avec le CDT :**
O délices de la Monnerie à Bourgnac + Moulin de la Veyssière à Neuvic
<https://www.dordogne-perigord-tourisme.fr/sinspirer/zoom-sur/week-end-detente-gourmand-vallee-isle/>

→ **Tournage d’une vidéo de promotion de la Vallée de l’Isle**
Lundi 28 juillet : Journée de tournage sur Neuvic et Sourzac : Bateaux électriques, caviar de Neuvic, déjeuner au domaine, Moulin de la Veyssière, écluse de Mauriac, pêche en rivière avec vue sur site de Sourzac.
Jeudi 3 juillet : Journée de tournage sur St Astier : Marché, passerelle et canal véloroute voie verte, Domaine Labattut, carrières à chaux.
Mardi 5 août : tournage en soirée au Petit Pré à St Astier
Samedi 6 décembre : tournage fête des Lumières à St Astier. Vidéo disponible sur youtube : <https://youtu.be/QX2MeRkJVT4>



→ **Le club GRC du Comité Départemental du Tourisme**
Depuis 2021, le Comité Départemental du Tourisme anime un club d’Offices de Tourisme de Dordogne dédié à la Gestion de la Relation Client (GRC). L’objectif est de maintenir un lien personnalisé avec les visiteurs afin de promouvoir l’offre locale et de fidéliser la clientèle avant, pendant et après leur séjour.
Avec le soutien d’une agence spécialisée, des contenus éditoriaux sont produits et diffusés auprès de 163 000 abonnés via deux newsletters :
-une lettre mensuelle thématique (dossier, articles, événements, bons plans) ;
-une lettre bimensuelle consacrée à l’agenda des manifestations.
Ces contenus sont également relayés sur les sites internet et les réseaux sociaux des partenaires.

→ **Application de randonnée CIRKWI**
Application interactive permettant l’affichage de circuits de randonnées sur le site web à la rubrique “randonnée”.
Des filtres avancés par type de pratique, par difficulté, par distance ou durée.
7 015 consultations de fiches.

→ **La Newsletter de la Vallée de l’Isle**
Cette lettre a pour objectif de tenir les membres de l’association au courant de la vie d’ITVI et de faire part d’informations pouvant les intéresser dans leurs différentes activités touristiques. Les OT contribuent à la rédaction des articles de cette newsletter. 4 lettres-infos diffusées en 2025.

→ **Les Essentiels de la Vallée de l’Isle**
Nouveau guide numérique réalisé en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme. Document téléchargeable sur le site du CDT et celui de la Vallée de l’Isle, en échange d’une adresse e-mail.

→ **Partenariats privilégiés avec des plateformes numériques**
- Site web clé en main avec weebnb
- offre d’hébergement sur Gites.fr / Chambres-Hotes.fr / Pour-Les-Vacances.com

→ **La page Facebook Vallée de l’Isle** <https://www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord>
3 800 abonnés – Plus de 408 000 vues

→ **Le groupe pro Facebook Vallée de l’Isle** pour échanger sur le tourisme, partager des expériences, demander des conseils... 99 membres.

→ **Les éductours**
½ journées réservées aux prestataires touristiques, hébergeurs et commerçants, afin de mieux connaître la Vallée de l’Isle et ainsi devenir des ambassadeurs du territoire auprès de la clientèle touristique.
4 éductours proposés sur la Vallée de l’Isle, dont 2 sur le territoire de la CCIVS.
Reportage photos réalisé à chaque sortie et diffusé ensuite sur les pages Facebook.

→ **Les éditions Vallée de l’Isle**



Instruction des autorisations d’urbanisme

Créé en juillet 2015, le service instructeur des droits du sol intervient dans l’instruction des dossiers d’urbanisme de trois communautés de communes, la CCIVS, la CCICP et la CCIDL pour un nombre total de 50 communes. La commune de Saint-Aulaye-Puymangou a souhaité bénéficier de ce service dès janvier 2025.

Suite au départ d’un de nos agents en 2025, le service est maintenant constitué de trois instructeurs.

Depuis 2022, il a été convenu que les communes ne financent plus le coût du service en fonction de leur nombre d’habitants mais plutôt en fonction du type et nombre de dossiers. Il en est ainsi ressorti que les communes de la CCIDL, CCICP et CCIVS ont financé le coût du service à hauteur de 197 974 euros (53 102 euros pour celles de la CCIDL, 66 696 euros pour celles de la CCICP et 78 176 pour celles de la CCIVS). La commune de Saint-Aulaye a financé ce coût à hauteur de 6552 euros.

Ainsi en 2025, le service ADS a instruit un total de **2108 dossiers**.

	CUA	CUB	DP	PC MI	PC AUTRES	MODIFICATIFS	PA	PD	DOCS AUTRES
CCIVS	4	110	447	125	34	6	4	5	38
CCICP	110	46	360	107	31	10	2	5	43
CCIDL	43	49	267	102	21	16	0	6	53
St Aulaye	0	7	33	13	2	6	0	0	3
TOTAL	157	212	1107	347	88	38	6	16	137

PA = permis d’aménager, PD = permis de démolir, PC MI = permis pour maison individuelle
PC Autres = permis à 3 mois d’instruction, Docs autres = non contestation, prorogation, annulation etc.

Les élus ont fait un choix fort dès 2014 lors du regroupement des intercommunalités par la loi Notre, en prenant les compétences scolaires, petite enfance, enfance et restauration, car ils avaient la volonté d'un développement à l'échelle d'un territoire plus vaste que leur commune.

Le pôle éducatif-restauration est le plus gros poste de dépenses en fonctionnement, de part le nombre de personnel travaillant auprès et pour les enfants, mais aussi au vu du nombre de bâtiments à entretenir : écoles, crèches, ALSH, restaurants, cuisines.

Écoles

La CCIVS dispose de 15 écoles sur son territoire suite à la fusion de la maternelle et l'élémentaire de St Léon sur l'Isle.

→ **1329** élèves

→ **65** classes en comptant le dispositif UEMA.

La CCIVS prend en charge la totalité des frais des écoles (fournitures scolaires, fluides, entretien, personnel, investissement, travaux). Pour le fonctionnement, cela représente près de 2 000 000 €, soit environ 1 500 € par élèves du territoire.

- **43 €/élève** pour l'achat des fournitures scolaires, avec le doublement de cette somme pour les enfants à besoin spécifique de l'UEMA et des ULIS.
- L'achat de ramettes papier : près de **5 000 €**
- La maintenance informatique/photocopieur : plus de **9000 €**
- Cycle piscine et la Vallée : près de **1000** élèves des écoles de la CCIVS ont effectué au moins 1 cycle piscine et plus de **600** élèves ont participé au festival de "La Vallée". La CCIVS a pris en charge la totalité des transports pour un montant total d'environ **20 000 €**
- Les subventions annexes (Noël, livres...) : 5 €/ élève soit **6 600 €**
- Cette année 32 projets scolaires, sorties, classes de découverte ont été aidés à hauteur de **25 000 €**

Quelques exemples de projets scolaires subventionnés par la CCIVS :

Classe découverte Rouffiac - École élémentaire Mounet-Sully à St-Astier :

Les deux classes de CE1 et CP-CE1 de l'école Mounet-Sully sont parties en classe de découverte à la base de loisirs de Rouffiac près de Lanouaille les 22, 23 et 24 mai.

Au programme, des activités de pleine nature : escalade, vélo, randonnée et land-art, pour profiter pleinement de ce beau site aménagé autour d'un des plus grands plans d'eau du Périgord.

Ce sont la vie en collectivité, le dépassement de soi et la découverte de la nature qui font de ces trois jours de « voyage », sans les parents, dans le cadre de confiance de la classe, des moments inestimables pour grandir et s'épanouir.

La CCIVS a soutenu le projet par le financement du transport et le prêt d'un camion plateau afin d'amener près de vingt vélos d'enfants adaptés à nos élèves.

Un grand merci aux enseignants, aux papas et aux accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) qui sont venus pour participer à la vie quotidienne.



Théâtre - École primaire de Chantérac :

De novembre à mars, les élèves de l'école primaire de Chantérac ont travaillé tous les 15 jours avec Stéphanie Maestro de l'atelier Rouge Théâtre, sur le texte humoristique "Le chat assassin", d'Anne Fine, Collection Mouche de l'Ecole des Loisirs.

Le travail remarquable des enfants a été présenté aux parents, enseignants, partenaires et élus, le 31 mars dernier lors du spectacle de restitution.



Projet Bande Dessinée

Les élèves de CM1/CM2 de Beauronne ont travaillé sur la BD.

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes : découvrir la BD, écrire un scénario pour ensuite le mettre sur une planche de BD et rencontrer un auteur dans le cadre du festival de la BD de Bassillac.

La classe a participé à la grande lessive le jeudi 16 octobre. Le thème de cette année était "Nuit et jour, réfléchir la lumière".

En 2 séances seulement, les élèves ont su s'approprier le projet afin de préparer l'exposition. Cette œuvre d'art a été accrochée sur un fil à linge à l'école.



Fresque historique

Cette année, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Neuvic ont mené un beau projet autour de l'Histoire. Accompagnés de l'artiste Vincent Coupez et de leurs enseignantes, ils ont créé une fresque murale sous le préau, représentant les cinq grandes périodes historiques.

Ce travail collectif a permis aux enfants de coopérer, s'entraider et valoriser les talents de chacun. En participant à la réalisation d'une œuvre commune, ils ont découvert le plaisir d'apprendre autrement et de réussir ensemble.

Au-delà de l'aspect artistique, ce projet a contribué à renforcer la cohésion et le bien-être au sein de l'école.

Ensemble, les élèves ont transformé leur environnement quotidien : l'embellissement de la cour de récréation devient ainsi le reflet d'un climat scolaire plus serein, bienveillant et fédérateur.

Ce projet a pu voir le jour grâce au financement de : la CCIVS, la Trousse à Projets, la DRAC, APE, Fromarsac et diverses actions de l'école (vente de gâteaux, marché de Noël...)



Mais aussi dans toutes les écoles de la CCIVS...

Classe de découverte pour Beaumonde, projet Baroque pour Chantérac, sortie Cap-Ferret pour Douzillac, parcours Arts et Préhistoire pour Léguillac, festival de littérature de Monbazillac pour Montrem, découverte des oiseaux du jardin pour Neuvic, projet eclodin pour la maternelle de Neuvic, la filature de Belves pour Gimel, sortie poneys pour la maternelle de St Astier, projet patrimoine et recyclage pour M.Sully, classe de découverte à Bordeaux pour St Germain, école et cinéma, danse, théâtre, visite en tout genre : grotte de Villars, château de Castelnau, Lascaux, parc sauvage de la Tour Blanche.

Visite de la classe UEMA

La classe UEMA (Unités d'Enseignement Maternelle Autisme) a pu intégrer ses nouveaux locaux à la rentrée de janvier 2025. Les enfants peuvent désormais des mêmes horaires scolaires que leur camarade de maternelle.

Une visite a été organisée par l'ARS le 5 juin, en présence de Marie Aubert, Préfète de la Dordogne, de Jean-Marc Huart, Recteur de l'Académie de Bordeaux, de Nathalie Malabre de la DSDEN, de Didier Couteaud, directeur de l'ARS et de Maryline Lambert, présidente Régionale de l'UGECAM qui ont tenu à saluer Jean-Michel Magne, président de la CCIVS pour le travail réalisé par ses équipes, en partenariat avec le centre Bayot-Sarrazi et les enseignants.



Visite de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Lundi 1^{er} septembre, Madame MALABRE, Inspectrice d'Académie – DASEN, accompagnée de ses collaborateurs et de Nicolas MARIN, nouvel inspecteur de circonscription, a rendu visite aux équipes enseignantes et aux élèves de Saint-Astier à l'occasion de la rentrée scolaire, en présence des élus de la CCIVS.

Cette rencontre a permis de leur présenter les travaux réalisés et en cours dans les écoles de St Astier.

Après un accueil dans les locaux de l'inspection de circonscription, la visite a débuté par l'école maternelle du centre, où se poursuivent des travaux de rénovation énergétique, pour un montant global de 272 319.79 € HT. La visite s'est terminée par le groupe scolaire de Gimel, avec la rénovation de deux classes, représentant un investissement de près de 58 000 €.

Madame MALABRE et Monsieur MARIN ont salué les investissements engagés par la CCIVS pour améliorer la sécurité et le confort des locaux scolaires. Ils ont souligné la qualité des travaux réalisés ainsi que les aménagements mis à disposition des enseignants et des élèves.



Éducateurs sportifs

Cette année, la CCIVS et la DSDEN ont renouvelé la convention pour l'aide ponctuelle à l'éducation physique et sportive pour toutes les classes de Grande Section-Cp, cycle 2, cycle 3 et ULIS.

Grâce à celle-ci, la CCIVS met à disposition 2 éducateurs sportifs diplômés afin de proposer aux élèves un parcours sportif sur toute leur scolarité. Près de 1 000 élèves ont pu bénéficier d'au moins un cycle de 10-11 séances, ce qui représente plus de 2 000 heures d'intervention pour un coût à la collectivité de **45 000 €**.

2025 a été également marqué par le déploiement de nos éducateurs sur les ALSH, les mercredis et vacances scolaires. Une bonne manière d'assurer une continuité sur les pratiques sportives proposées dans les écoles. Près de 500 heures d'intervention pour un coût à la charge de la CCIVS de **11 000 €**.

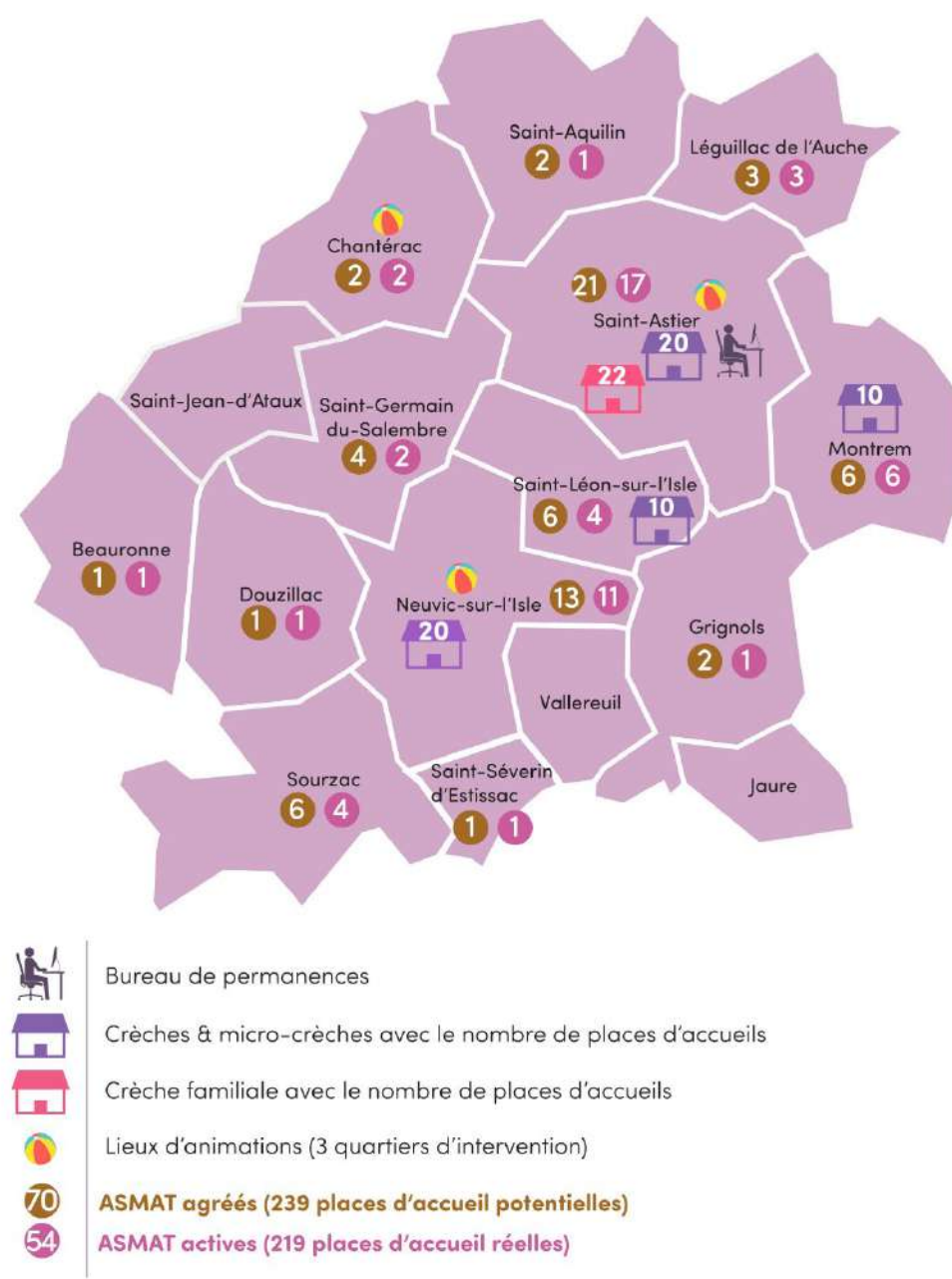
Petite enfance

Relais Petite Enfance (RPE) :

Le RPE est ouvert 4 jours par semaine :

- Les matinées sont réservées aux temps d'animations et d'éveil avec les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent sur les sites de la crèche collective de St Astier et l'ALSH de Chantérac.
- Les après-midis sont dédiés au temps administratif (saisi logiciel, travail partenarial, ...) et à l'accueil téléphonique.

Quant aux rencontres avec les familles ou les professionnels, cela est possible sur rendez-vous 3 fois par semaine.



Cette année encore, le RPE de la CCIVS a réalisé énormément d'actions :

- La promotion du métier d'assistant maternel. Une diffusion d'affiche dans les lieux publics et des articles présentant les missions du Relais Petite Enfance ont également été publiés dans les bulletins de la CCIVS, distribués aux 20 000 habitants du territoire
- La professionnalisation des assistants maternels. Par manque de financement de IPERIA formation, seulement 11 assistantes maternelles ont pu bénéficier d'une formation.
- L'organisation de réunions à thèmes et conférence. 20 réunions et 1 conférence ont été proposées avec une participation moyenne de 11 assistantes maternelles.
- L'aide à la mise en œuvre d'un spectacle de fin d'année. Après avoir réalisé les décors, les costumes et fait la mise en scène, 5 assistantes maternelles ont joué leur spectacle devant 120 personnes.
- L'analyse de pratique pour les professionnels visant à les accompagner dans ce qu'ils vivent au quotidien et les aider à prendre du recul. 10 assistants maternels ont pu en bénéficier sur une base de 6 séances dans l'année.

Mais le RPE, c'est toujours :

- Un lieu d'information aux familles et aux professionnels avec plus de **2 100** contacts reçus, pour des motifs divers et variés tels que, la recherche d'un mode d'accueil, le statut du professionnel...
- Un lieu de rencontre et d'animation, avec **131** temps proposés et une moyenne en augmentation de **21** enfants par activité.
- Des propositions de sorties afin d'encourager la découverte du territoire. C'est près d'une dizaine d'endroits qui ont été présentés, tels que le parc des Doublorigènes, balades contées dans les bois de Gimel...

Pour la première fois, le Relais Petite Enfance a coordonné la Semaine de la Parentalité en partenariat avec les crèches intercommunales de Neuvic, Saint-Astier et la crèche familiale. Au total, une cinquantaine de familles et une quarantaine d'enfants ont pu profiter d'un programme riche et varié.



Les ateliers Baby Music & Danse ainsi que les séances de découverte musicale ont rencontré un vif succès auprès des tout-petits et de leurs parents.

En soirée, plusieurs temps d'échanges ont permis d'aborder des thèmes essentiels : l'allaitement, la place du parent dans le mode de garde de son enfant, mais aussi la prévention du "burn-out" parental.

Les ateliers portage et massage bébé ont également attiré de nombreux participants, témoignant de l'intérêt des familles pour ces pratiques favorisant le lien et le bien-être.



Une semaine placée sous le signe du partage, du soutien à la parentalité et de la rencontre entre professionnels et familles.

→ Partenaires :

CAF et MSA : soutien financier et suivi du service
 Ecoles des loisirs : Abonnements littératures pour les familles et les Assistantes Maternelles Agréées
 Les RPE de Dordogne : suivi de l'actualité professionnelle
 Mairie St Léon sur l'isle : prêt salle
 Mairie St Germain du Salembre : prêt de salle
 Mairie de Montrem : prêt de salle
 Mairie de Chantérac : prêt de salle
 Les RPE Nord-Ouest : cohérence territoire, création d'outils.
 CD24 : participation du Relais à la journée de formation des Assistantes Maternelles Agréées sur le contrat de travail
 CD24/PMI : soutien financier et suivi des Assistantes Maternelles Agréées et candidats.
 Institut King Juliane : Appel à projets et professionnalisation des Assistantes Maternelles Agréées
 Organismes de formation : Greta, Infans, Toccata, Les Petits sages ...
 Espace ressources de Ribérac : projets communs
 Centre culturel La Fabrique : prêt de salle et ciné débat
 Partenaires institutionnels
 Partenaires cohérence départementale

Cette année, la Caf a aidé à hauteur de plus de **33 000 €** répartis comme suit : **23 000 €** de prestations de service (PS), **3 000 €** de PS mission renforcée et **7 000 €** de bonus territoire (CTG).
 Le Conseil Départemental a aidé à hauteur de **8 000 €**.
 Le reste à charge pour la CCIVS est de **14 800 €**

Crèches :

Le coût de fonctionnement des crèches pour la CCIVS représente près de **55 €** / jour / enfant.
 Après déduction des aides de la CAF de plus de **540 000 €**, des participations des familles à hauteur de près de 129 000 €, le reste à charge pour la CCIVS est de **440 000 €**.
 Comme le prévoit le conventionnement avec la CAF, les structures doivent accueillir les enfants de tout horizon social, afin de garantir une mixité sociale.

→ 2 crèches collectives de 20 places chacune, avec 20 agents au total qui y travaillent.

La crèche de St Astier, a ouvert 217 jours et a eu 39 enfants inscrits, dont 15 sont issus de familles vivant sous le seuil de pauvreté. **Taux d'occupation : 62.5 %**.

Dans le cadre du parcours Langage corporel du CoTEAC, des ateliers mouvement et masque ont eu lieu, clôturé par un spectacle à la crèche : « Surprise ».

Les enfants ont pu aussi bénéficier d'intervenants sur des ateliers musique, Snoezelen, sophrologie. deux spectacles nous ont été proposés (She Doizo et Tambouille) par la médiathèque de Saint Astier, en plus d'intervention une fois par mois d'un atelier Bébé lecteur.

Pour créer du lien, de l'accompagnement, du partage, nous avons aussi mis en place deux temps « café/parents », trois soirées des familles (janvier, juillet, décembre).



La crèche de Neuvic a ouvert 215 jours et a eu 33 enfants inscrits, dont 12 sont issus de familles vivant sous le seuil de pauvreté.
Taux d'occupation : 67.5 %.

Cette année, dans le cadre du CoTEAC, les enfants ont réalisé des masques géants. Ce parcours s'est terminé par un spectacle joué aux familles de la crèche. De plus, cette année, l'équipe de la crèche a pu faire venir des intervenants pour proposer des ateliers de musique et Snoezelen (approche d'accompagnement thérapeutique basée sur la stimulation multisensorielle et la relaxation).
 Des soirées "familles" sont organisées (en juin et décembre) dans un esprit convivial et de partage.
 Enfin un premier atelier dédié aux parents abordant le thème des émotions a pu être mis en place cette année.



→ Une crèche familiale de 12-14 places avec 4 assistantes maternelles.

Celle-ci a ouvert 241 jours et a eu 21 enfants inscrits, dont 5 sont issus de familles vivant sous le seuil de pauvreté.

Taux d'occupation : 55 %

Thèmes et animations : Le fil conducteur de cette année a été le jardinage et les plantations.

Les enfants ont bénéficié également d'intervenants sur des ateliers musique, méthode Snoezelen, sophrologie.



Les assistantes maternelles participent une fois par mois aux ateliers "bébés lecteurs" organisés par la médiathèque de St Astier. Deux spectacles ont également été proposés (She Doizo et Tambouille).

Dans le cadre du CoTEAC, un parcours langage corporel avec des ateliers "mouvement et masque" ont eu lieu.

3 soirées des familles (janvier, juillet, décembre) ont contribué à créer du lien, du partage et de l'accompagnement avec les parents et les professionnelles.

Formations professionnelles et conférences :

Les assistantes maternelles (AM) ont pu assister à une conférence organisée par le RPE sur « l'Agressivité de mon enfant, la comprendre pour mieux l'accompagner » présentée par Héloïse Junier Psychologue.

En soirée, l'ensemble des agents participent à des réunions mensuelles et à des analyses de pratiques. Ces temps proposés avec l'intervention d'une psychologue, a pour objectif de contribuer à un meilleur accueil des enfants et des familles au quotidien, ainsi que d'assurer une cohésion de groupe, de parler de l'évolution des enfants, de suivi de projets...

Enfin, le personnel a participé à une formation PSC1, gestes de premiers secours.



Ludothèque :

Avec une offre riche d'environ 1000 jeux et jouets, elle propose un espace convivial, accessible et dynamique, au service du territoire.

Pour répondre au mieux aux besoins des différents publics, la ludothèque adapte ses horaires d'ouverture en fonction des périodes de l'année :

- Périodes scolaires :

 - Mardi : 9h30 – 12h
 - Mercredi : 15h – 18h
 - Vendredi : 9h30-12h et 16h30 – 18h30
 - 1 Samedi/mois : 10h – 13h et 14h – 18h
- Petites vacances scolaires :

 - Mardi : 9h30 – 12h
 - Mercredi : 15h – 18h
 - Vendredi : 9h30-12h et 15h – 18h
- Période estivale : du Mardi au Vendredi : 9h30 – 12h

Quelques chiffres :

- **191** accueils (509h d'ouverture) soit une augmentation de 8% par rapport à 2024.
- **2885** personnes accueillies :
 - Moins de 6 ans : 1410
 - Plus de 6 ans : 276
 - Ados : 60
 - Adultes : 1140
- **52** animations extérieures (145h) : ALSH, Tisseurs de lien...

- Le prêt de jeux continue à fonctionner, avec près d'une centaine de prêts.
- L'ouverture le samedi (1/mois) est particulièrement appréciée, car elle permet :
- D'accueillir des familles indisponibles en semaine
 - De toucher de nouveaux publics
 - De diversifier les temps d'ouverture



Plusieurs partenariats ont été développés en 2025 :

- ADHP :
- Intervention mensuelle au foyer
 - Accueil d'un groupe à la ludothèque
- Ces temps permettent des échanges et une ouverture progressive vers d'autres publics.
- IME :
- Accueil d'un groupe tous les 15 jours
 - Encadrement par une enseignante et un éducateur
- Tout un travail est fait autour de la socialisation et du jeu adapté
- ITEP :
- Nouvelle intervention directement dans la structure
 - Public adolescent nécessitant un cadre sécurisant
 - Deux petits groupes concernés
- Cette action est à développer davantage en 2026

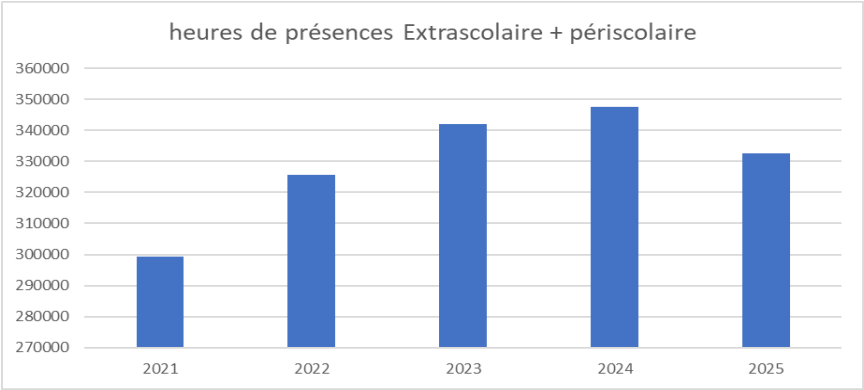
La Caf aide à hauteur de **2258 €**, et le reste à charge pour la CCIVS est de **46 640 €**.

Enfance :

- 13** accueils périscolaires avec **85** agents périscolaires (matin, midi, soir)
- 6** Alsh avec près de **40** agents permanents
- 873** enfants accueillis dans les ALSH

Pour la première année depuis la reprise de la compétence enfance par la CCIVS, le nombre d'heures de présence a diminué. Par rapport à 2024, il y a eu une baisse de 1 % en périscolaire et les mercredis, mais le nombre d'heures de présence reste élevé avec tout de même 233 972 heures. Cela représente un taux de fréquentation de 65 % sur l'ensemble des structures.

Pour l'extrascolaire (pendant les vacances), une baisse plus significative de 11 % est observée. Avec 98672 heures de présences, ce qui représente un taux de fréquentation de 50 % sur l'ensemble des 6 ALSH.



En plus du budget de fonctionnement, la CCIVS attribue une enveloppe supplémentaire de 100 € par périscolaire et 150 € par Alsh, soit un total de 3000 € pour le Noël des enfants. Cela permet un renouvellement des jeux et jouets sur les différentes structures.

Les ALSH continuent la mise en place de projets et de nouvelles activités, comme les interventions sportives réalisées par les intervenants de la CCIVS.

Chaque année les ALSH de la CCIVS mutualisent leurs moyens pour offrir aux enfants un spectacle de Noël. Cette année, environ 200 enfants ont pu se retrouver au Centre Culturel de Saint Astier pour y assister. Le transport et la prestation ont été pris en charge par la CCIVS (environ 1275 € pour le spectacle et 420 € de transport).



Projets phares menés par les ALSH cette année :

→ ALSH de Montrem, projet « air et espace » :

Durant l'été 2025, les enfants de l'accueil de loisirs de Montrem ont pu développer leurs créativité personnelles et collectives en vivant ensemble des aventures autour du thème « Air & Espace » : recettes, activités manuelles allant de l'avion en papier à la fabrication et au lancement de fusées à eau, de l'air des bulles de savon jusqu'au système solaire !

Ils ont également exploré ce thème avec des intervenants : jeux de sociétés avec Carole MAYAN (ludothèque CCIVS), prévention solaire avec la ligue contre le cancer, une journée avec séances de planétarium et observation du soleil avec Lachal Astronomie, du sabre laser sur des airs de star wars avec le cercle d'escrime de Boulazac et ils ont pris de la hauteur dans les arbres lors de la sortie à l'Air Parc de St Vincent de Cosse...

Le projet s'est cloûré par un temps fort qui a été l'organisation et la mise en scène d'un buffet/expo dans une ambiance spatiale pour 80 personnes où les enfants ont pu présenter leurs créations aux familles.



→ ALSH de Gimel, Projet « voyage autour du monde » :

Découverte des continents par le biais de multiples activités sportives, créatives, culturelles, musicales ou culinaires...

Le continent Américain : danses country et Madison, hockey, baseball, cross québécoise, miroirs mexicains, mosaïque et création de drapeaux pour la partie manuelle.

Le continent Africain: diverses créations ont été réalisées comme des bâtons de pluie, des guirlandes d'animaux, des masques. Les enfants ont également participé à des ateliers culinaires avec la réalisation de gâteaux à la patate douce, de tartes à la banane...

Danse africaine et jeux tel que le Dibeke.

Le continent Asiatique : calendrier chinois, fresque asiatique, asia thèque, nougat....

Le continent européen : des créations telles que des éventails, un high school bus, de la cuisine avec la confection de scones et de bretzels et des activités physiques encadrées par Nicolas et Grégory, les éducateurs sportifs de la CCIVS.

Le continent Océanique : jeux tels que « skippy le kangourou », réalisation de colliers, bracelets et portes clés, et réalisation d'un décor "océan" avec poissons tropicaux, tortue...



→ ALSH de Chantérac, projet « animaux de la ferme » :

Le projet était de permettre aux enfants de découvrir les animaux de la ferme, leurs besoins et leurs caractéristiques, afin de préparer une visite pédagogique venant finaliser les apprentissages menés.

Ces derniers ont été réalisés sous forme d'activités manuelles mais aussi au travers de lectures, de comptines, de jeux et bien d'autres supports.

Petits et grands ont clôturé ce projet lors d'une belle journée à la Ferme des Emotions de Rouffignac où ils ont offert à sa propriétaire leur jolie « Marguerite » !



→ ALSH de Neuvic, projet « A la découverte de notre territoire et de ses richesses » :

Depuis janvier 2022 jusqu'à décembre 2025, les mercredis périscolaires ont été rythmés par le projet de découverte du territoire et de ses richesses.

Au fil des semaines, les enfants sont partis à la rencontre de ce qui les entoure : paysages, métiers, traditions, histoires locales et parfois même quelques secrets bien cachés.

À travers les sorties, les rencontres, les activités et les moments de partage, les enfants ont découvert qu'à proximité de chez eux se trouvent des lieux passionnants : un château, une biscuiterie, un moulin, une pisciculture, des artisans passionnés, des entreprises locales et même du caviar.

Cette belle aventure collective s'est achevée par la réalisation d'un journal retraçant l'ensemble des expériences vécues par les enfants, grâce à leurs prises de notes, leurs dessins et à leurs souvenirs.



Celui-ci a été diffusé auprès des familles, avec pour objectif de partager la vie du Centre et de valoriser les découvertes et les expériences vécues par les enfants auprès de leur entourage.

Portail famille

La CCIVS a mis en place un Portail Famille qui permet aux familles de dématérialiser leurs démarches périscolaires et extrascolaires.

A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, ils peuvent désormais :

- Réaliser l'inscription administrative de leurs enfants aux différents services
- Inscrire leurs enfants les mercredis et les vacances scolaires
- Télécharger et/ou consulter leurs factures
- Effectuer le règlement de leurs factures
- Consulter leurs historiques
- Être informé sur l'actualité des ALSH

Pour l'ensemble des ALSH et périscolaires, la Caf aide à hauteur de plus de **460 000 €**, et le reste à charge pour la CCIVS est de plus de **285 000 €**.

- 15 restaurants en liaison chaude (dont deux crèches)
- 4 satellites en liaison froide
- 2 cuisines centrales en liaison froide et chaude
- 1 production pour le portage à domicile (CIAS)
- Près de 251 581 repas produits en 2025 (soit 4284 repas de plus par rapport à 2024)

La Communauté de communes développe une politique communautaire de qualité en matière d'alimentation, notamment en réorganisant et en développant son service dans le but de répondre aux exigences présentes et surtout futures en matière d'hygiène, de sécurité, de qualité et de ressources humaines. Les cuisines réparties sur l'ensemble du territoire, produisent des repas à destination des tous petits, mais également de nos aînés, en passant par les écoles et les centres de loisirs.

Le dernier marché public signé par la CCIVS intègre des producteurs locaux : La Ferme des Charmes pour la viande de bœuf, veau, porc BIO et La ferme de Marcel pour les légumes label HVE tous deux à Saint Aquilin. La Ferme d'Enea pour le poulet label HVE de Segonzac. La plateforme de producteur de Manger Bio Périgord située sur la commune de Notre Dame de Sanilhac, Blason d'or pour le poulet BIO situé à Bergerac.

Le montant total de ce marché s'élève à près de 840 000 €, soit une baisse de 35000 € par rapport à 2024, en raison d'une meilleure maîtrise des coûts d'approvisionnement.

Toujours dans l'optique d'acheter mieux et local, le marché a été modifié, afin d'accroître la quantité de fruits et de légumes bio en 2026.

Dans le cadre de la loi « Egalim » qui nous impose au moins 50 % de produits de qualités locaux et labellisés, dont 20 % de produits BIO, nous renseignons « Ma cantine.fr » avec près de 50 % de produits locaux labellisés et de qualité dont 46 % BIO.

De plus, la CCIVS conserve cette année encore le label « Territoire Bio engagé », qu'elle a obtenu en septembre 2021.

Des cuisiniers ont bénéficié d'une formation sur la pâtisserie BIO et végétarienne, organisée en partenariat avec le Pays de l'Isle, Agrobio Périgord et le collectif les pieds dans le plat.

La CCIVS, a également relancé une offre de marché, afin de renouveler le véhicule frigorifique vieillissant servant à la livraison des différents produits sur toutes les cuisines.

Afin d'optimiser les commandes et les stocks dans nos restaurants, nous avons acquis des tablettes numériques, afin qu'elles soient connectées à notre application de gestion des restaurants NONA. Une formation des agents est prévue début 2026.



Le projet d'agrandissement du lieu de stockage des denrées sur le site de la cuisine centrale de Gimel est en pleine réflexion.

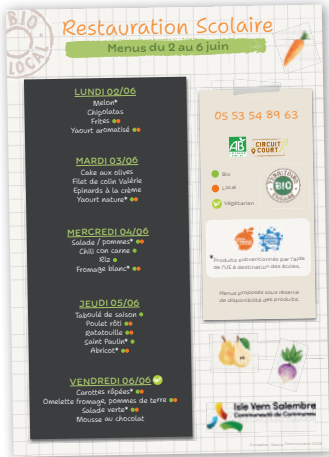
Le but de ce projet, est d'améliorer la réception, le stockage et la répartition des marchandises en direction des restaurants de notre territoire. Il va aussi contribuer à rendre le travail de nos magasiniers moins contraignant et plus ergonomique.

Cette année a eu lieu le renouvellement du conventionnement avec l'Etat pour la tarification sociale dite « cantine à 1 € ». Basée sur le quotient familial, cela permet à au moins 50 % des familles du territoire de bénéficier du repas à 1 €. L'Etat a participé à hauteur de 266 000 €.

Dans le même cadre, l'inscription au programme Européen de « France Agrimer » qui permet d'obtenir des aides, pour favoriser les fruits, légumes et laitages BIO pour les repas des enfants, a permis d'obtenir 25 000 € en 2025.

Afin de trouver des solutions pour le bien-être des enfants lors de la pause méridienne et notamment sur le temps du repas, plusieurs réunions ont eu lieux en 2025 entre le service restauration, les écoles, les agents et les partenaires (centre médicosocial Bayot Sarrazi), afin de réorganiser ces temps.

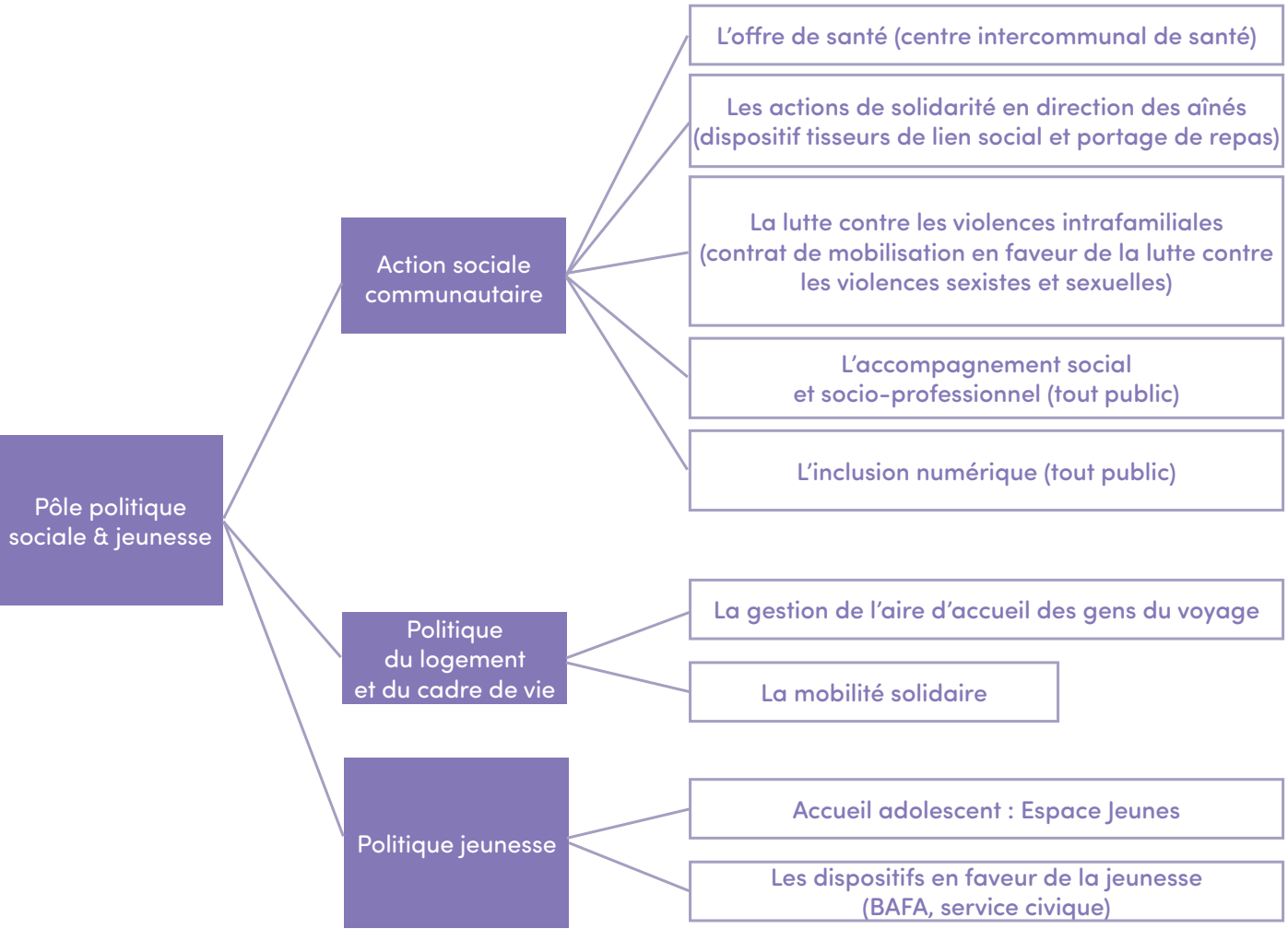
Cela a permis, avec la volonté et l'engagement de tous, de passer au service à l'assiette pour l'ensemble des écoles. De plus, pour le confort des enfants accueillis à l'UEMA et à la maternelle de Neuvic, des nouveaux locaux plus calmes ont été attribués et qui nécessitent moins de déplacements pour les enfants.



Pôle politique sociale et jeunesse

Le pôle Politique Sociale et Jeunesse et le Centre Intercommunal d'Action Sociale développent des politiques d'action sociale et de jeunesse sur le territoire communautaire, afin de répondre aux besoins des habitants.

Champ d'intervention du pôle politique sociale - jeunesse :



Pôle social

Le pôle social développe et met en œuvre des projets d'innovation sociale répondant aux besoins des habitants du territoire.

Le développement de l'offre de soins : la création d'un centre de santé départemental

→ Un centre de santé départemental à Saint-Léon-sur-l'Isle

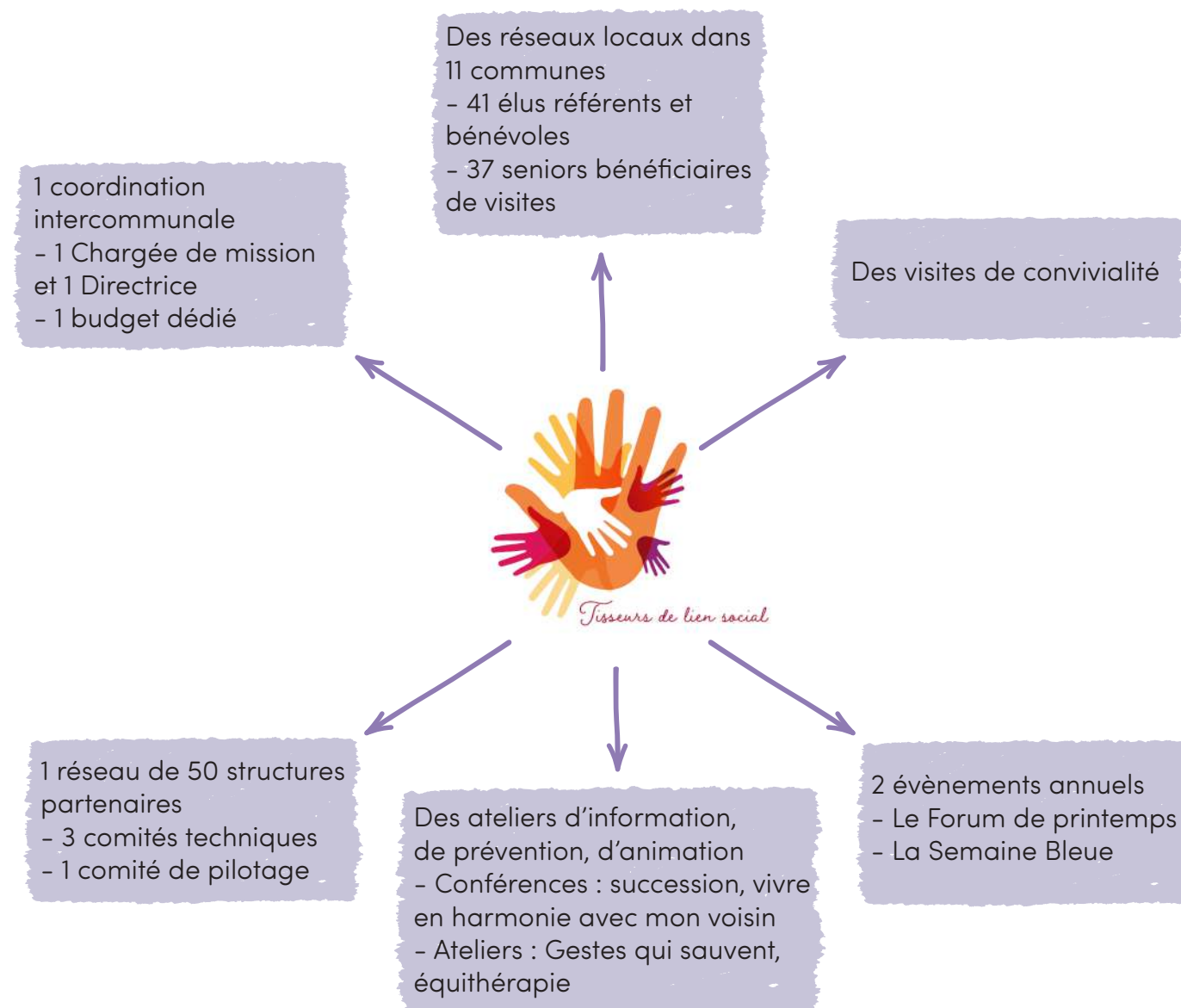
Pour répondre aux besoins des habitants sans médecin traitant (1 sur 3 sur le territoire), les élus ont lancé la construction d'un centre de santé sur la commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, dont la gestion va être confiée au Conseil départemental de la Dordogne. Les travaux du Centre Départemental de Santé à Saint-Léon-sur-l'Isle se sont achevés fin 2025. Prévu pour accueillir plusieurs médecins généralistes, un-e infirmier-ère et une équipe administrative, le Département de la Dordogne recherche activement ses futurs salariés.

Pôle politique sociale et jeunesse



La lutte contre l'isolement des aînés à travers « Tisseurs de lien social »

« Tisseurs de lien social » est un dispositif qui repose sur la mobilisation d'élus référents communaux et de bénévoles pour rendre visite aux séniors isolés. La CCIVS assure la coordination, l'animation et l'organisation technique et financière.



Les visites de convivialité : Le réseau compte **41** bénévoles et **37** bénéficiaires. Chaque commune engagée (11 sur les 16 de la CCIVS) a une organisation qui lui est propre. En plus des visites de convivialité régulières, des ateliers (jeux de société, activités physique...) sont proposés aux aînés. La CCIVS assure la coordination des interventions, l'accueil et l'accompagnement des bénévoles ainsi que le suivi des bénéficiaires aux côtés des élus référents. Des points d'étape réguliers sont mis en place à l'échelle de chaque commune : ces rencontres permettent aux bénévoles de pouvoir exprimer leur ressenti face à certaines situations et d'apporter un conseil, une solution la plus adaptée possible aussi bien pour le bénévole que pour le bénéficiaire. En 2025, il est constaté une baisse des bénéficiaires suite à des entrées en EHPAD ou des décès.

En complément de cette démarche d'aller-vers, la CCIVS développe avec son réseau de partenaires des actions pour « faire venir » les séniors du territoire, les informer, les sensibiliser et les accompagner afin de lutter contre l'isolement.

Les évènements de prévention et de sensibilisation à destination des séniors du territoire :
 2 temps forts sont mis en place à l'échelle communautaire (au printemps et à l'automne). Ces évènements sont construits avec un réseau de **50** structures partenaires intervenant en direction des séniors et mobilisés aux côtés de la CCIVS. Prenant la forme de forums d'information, d'ateliers ou d'activités, ces temps forts permettent de faire connaître les dispositifs, les ressources à disposition, les actions déployées sur le territoire et de mettre en relation les séniors avec les partenaires. Ces évènements sont l'occasion de :

- Questionner la place du vieillissement dans la société en proposant des formats différents à chaque fois : conférence, jeux, ...
- Valoriser les partenaires engagés auprès des séniors et de faire découvrir leurs offres d'accompagnement : préparation de la retraite ou comment bien vivre sa retraite, la question du logement, de la mobilité, de l'autonomie et sur la réalisation des démarches.
- Proposer des ateliers tournés vers le bien-être, l'activité physique, la nutrition, la mémoire et le numérique.
- Faire connaître les offres à destination des séniors pour les amener à se mobiliser ou simplement leur transmettre des messages de prévention ou des informations.

→ Le Forum de Printemps :

Une 4^{ème} Edition à Saint-Germain-du-Salembre, le Mardi 20 Mai, sous le soleil, où 130 personnes ont pu participer à des animations (lutte contre l'invasion des frelons asiatiques, escape-game « Patrimoine et Nature », dessins...), des activités (renforcement musculaire en musique, tir au laser, parcours équilibre, yoga du rire...) et s'informer. Des espaces « sécurité routière », « santé », « bien-être » et « informations et préventions » étaient installés pour répondre aux différentes interrogations des participants.

- **70** séniors dont 67 séniors de la CCIVS habitant dans 11 communes de la CCIVS et 3 hors CCIVS.
- **33** structures partenaires regroupant 68 professionnels et bénévoles : AASE- CICAT, AGIRC-ARRCO, ASEPT, Atelier Budgétaire, AVC24, Bastide, CASSIOPEA, CARSAT, CCAS de Saint Astier, Centre Hospitalier de Périgueux, Dispositif Infirmier de Prévention Santé Séniors, Centre Hospitalier de Vauclaire, Centre multimédia de Neuvic - Micro-folie, CIAS de la CCIVS, DAC PTA 24, EHPAD de Neuvic et Saint-Astier, Espaces Jeunes de la CCIVS, France Alzheimer, GE APA - Santé Nutrition, GEM de la Vallée de l'Isle, Le Fil art et grand âge, Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie Nationale, Maison partagée « L'Hirondelle », MSA, Pays de l'Isle, Présence Verte - Téléassistance et la Conciergerie d'ici, Résidences autonomes de Neuvic et Saint Astier, Résidence séniors « Les Jardins d'Arcadie », Sécurité routière de la Préfecture de Dordogne, Service des Sports du Conseil Départemental de la Dordogne, SOLIHA et Tisseurs de lien de la CCIVS.
- **17** membres de l'organisation (CIAS, Pôle social CCIVS, Volontaires en service civique, Bénévoles et Elus référents « Tisseurs de lien social »).

Une tombola a été créée spécialement pour l'occasion par les volontaires en Services Civiques, les participants ont reçu des lots des entreprises locales : les Petits Plats de la Vallée à Saint-Germain-du-Salembre, l'institut « Voyage au creux des mains » à Saint-Germain-du-Salembre, les biscuiteries Billeau et la Chanteracoise à Saint-Léon-sur-l'Isle, Aprium la Grande Pharmacie à Neuvic, Ivantout à Neuvic, le Moulin de la Veyssière à Neuvic, Viva Coiff à Neuvic, l'Extra à Neuvic et le Caviar à Neuvic

Pôle politique sociale et jeunesse

La CCIVS a proposé un temps de convivialité à **122** seniors, organisateurs et partenaires autour d'une paëlla et d'une tarte aux pommes préparés par Mme ZUERAS et Le Fournil du Porche. Comme précédemment, les élus communautaires ont fait le choix de proposer un repas aux seniors à 5 € avec une prise en charge par la CCIVS à hauteur de 6.20 €.

La journée s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié préparé par le Pôle Alimentaire Territorial de la CCIVS.



→ La Semaine Bleue :

Le Vendredi 10 Octobre sur la commune de Montrem, la CCIVS a mis à l'honneur des aînés du territoire en proposant, dans le cadre de la Semaine Bleue, des ateliers et animations sur le thème « Prévention Santé et Secours »

- **50** seniors ont pu profiter d'un programme riche en animations,
- **20** structures partenaires se sont mobilisées : AASE-CICAT, AGIRC ARRCO, ASEPT, CARSAT, CASSIOPEA, Centre Hospitalier de Périgueux, Centre Hospitalier de Vauclaire, CIAS de la CCIVS, DAC-PTA 24, FNMNS 24, France Alzheimer, GEM de la Vallée de l'Isle, Le Fil art et grand âge, Maison de Protection des Familles (Gendarmerie), MSA, PEP'S 24, Présence Verte, Résidence autonomie Neuvic, SOLIHA et Tisseurs de lien de la CCIVS.
- **12** membres de l'organisation étaient présentes pour l'organisation de la semaine (Pôle social CCIVS, CIAS, stagiaires, bénévoles et élus référents « Tisseurs de lien social »).



Pôle politique sociale et jeunesse

Programme Local Coordonné :

La CARSAT et la CCIVS ont construit un partenariat durable en mobilisant les partenaires du territoire autour d'un Programme Local Coordonné. L'objectif est de permettre le développement d'initiatives en direction des seniors, en accompagnant techniquement et financièrement les porteurs de projets. La CARSAT met à disposition des actions « clefs en main » (ASEPT) ou finance des initiatives locales (association, mairie, collectivité).

Cette année, **8** structures ont pu bénéficier de subventions accordées par la CARSAT à hauteur d'un montant de **25 685 €**.

Dans ce cadre, la CCIVS a déployé des ateliers en direction des seniors :

→ « Découverte de l'équithérapie » en partenariat avec le Centre La Faye, 6 séances ont été mises en place pour un groupe de 6 personnes dont la dernière séance a eu lieu le Vendredi 28 Mars 2025. Les participantes de ce projet ont pu bénéficier d'une approche globale avec le cheval en passant par l'observation, le pansage et l'application d'exercices favorisant l'estime de soi, la confiance et la connexion avec l'animal. Le groupe a apprécié cette expérience réunissant enthousiasme, curiosité, bienveillance, confiance et échanges.



→ Une conférence « Initiation à la succession » s'est déroulée le Samedi 5 Avril à la salle Cantarius de Chantérac réunissant 30 personnes. Le Pôle Social de la CCIVS s'est associé avec Info Droit et CM Expertises afin de proposer un temps d'échange sur les différentes thématiques liées à la succession. Le public a apprécié de pouvoir bénéficier de conseils professionnels et partager ses interrogations. Les partenaires ont partagé leurs expériences avec des cas concrets rencontrés dans leur parcours professionnel.



→ Une conférence « Vivre en harmonie avec son voisin » s'est déroulée le Vendredi 19 Septembre à la salle des fêtes de Leguillac-de-l'Auche. Le Pôle Social de la CCIVS s'est associé avec un conciliateur de justice, Info droit, l'ADIL et la Gendarmerie afin de proposer un temps d'échange autour des relations de voisinage. Durant cette conférence, plusieurs thématiques ont été abordées : la nuisance et sa réglementation, les différents troubles causés ainsi que les démarches préalables jusqu'au recours du juge. Les participants ont apprécié la dynamique de cette conférence, les échanges avec les professionnels présents et d'avoir pu partager leurs expériences vécues ou actuelles.



Le budget consacré au projet s’élève pour l’année 2025 à 53 368,53 €. Au niveau des recettes, elles se répartissent ainsi : 15 000 € de subvention de la CARSAT, 511 € de participation des usagers et 37857,53€ de fonds propres de la CCIVS.

La gestion de l’Aire d’Accueil des Gens du Voyage

Compétence obligatoire de la CCIVS dès lors qu’une commune membre dépasse les 5 000 habitants, la CCIVS assure la gestion de l’aire d’accueil des Gens du Voyage « La Massoulie » située à Saint-Astier.

Cette aire propose 12 emplacements aux familles de voyageurs. 75 familles ont été accueillies en 2025, dont la moitié avec enfants (53%).

33 permanences d’accompagnement social des voyageurs ont été mises en place par le CIAS avec la présence d’une Conseillère en Economie Sociale Familiale.

La CCIVS bénéficie de subventions de l’Etat et du Conseil départemental, à hauteur de 43 238 €, afin d’assurer une partie du fonctionnement de l’aire, financer certains travaux, et contribuer à l’accompagnement social des familles.

La mobilité solidaire

Afin de proposer une solution de mobilité aux personnes en difficulté pour se déplacer sur le territoire intercommunal, deux dispositifs de transport solidaire ont été déployés

→ Le transport à la demande solidaire à destination des bénéficiaires du service du CIAS et du Pôle Social.

Suite à une expérimentation de deux ans, la commission du « Pôle Social » a souhaité pouvoir formaliser la mise en place d’un service à destination des habitants de la CCIVS, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR) pour lequel une tarification ainsi qu’un règlement de fonctionnement ont été mis en place.

Le transport est assuré par un agent de mobilité de la CCIVS, formé pour le transport de personnes y compris PMR. Le service est ouvert du Lundi au Vendredi pour des trajets entre 9h et 17h (horaires de départ et de retour) sur réservation auprès du CIAS de la CCIVS. L’usager du service doit réaliser son inscription auprès du service (dossier) pour vérifier qu’aucune autre solution de mobilité n’existe sur le territoire. En effet, le service intervient en dernier recours et sur une offre de déplacement permettant aux personnes d’accéder aux soins.

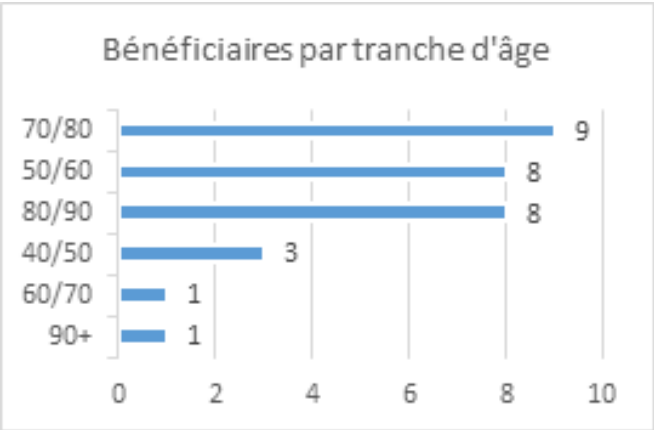
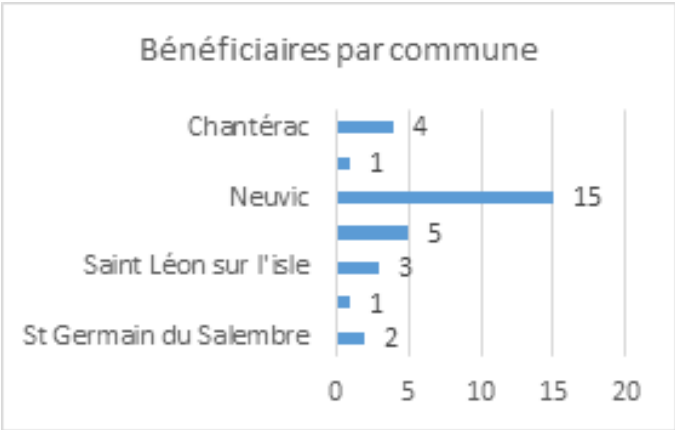
Le transport peut être collectif et mutualisé en fonction des demandes. Les déplacements sont limités à 150 kms aller/retour. Ce dispositif a nécessité la mise en place d’un règlement de fonctionnement qui fixe le cadre d’intervention, l’organisation, les moyens et les conditions d’utilisation du service de la mobilité solidaire.

Ce projet de transport solidaire faisait partie des missions inscrites au PCAET pour lesquelles une subvention a été sollicitée. Ce sont 16 281.49€ qui ont ainsi été obtenus.

Une tarification, votée par délibération le 18 Septembre 2025 N°2025-09-16, s’applique aux usagers:

- Déplacement au sein de la CCIVS : 4 €, tarif unique
- Déplacement hors CCIVS : tarif selon la distance
 - de 40 kms aller/retour : 6 €
 - De 41 à 60 kms aller/retour : 8 €
 - De 61 à 80 kms aller/retour : 10 €
 - De 81 à 150 kms aller/retour : 12 €

101 déplacements réalisés, pour 31 personnes (19 femmes et 12 hommes)



26 demandes n’ont pas pu être honorées compte tenu de l’indisponibilité de l’agent de mobilité et 13 demandes ont été annulées par les bénéficiaires du service.

La mise en place de la tarification a eu un effet significatif sur l’usage du service, avec des demandes de trajets moins nombreuses de la part des usagers, en novembre et décembre (8 déplacements réalisés représentant une facturation de 52 €).



→ Le transport solidaire avec l'association Atchoum ouvert à tous les habitants de la CCIVS

La CCIVS et l'association Atchoum ont conventionné pour proposer une solution supplémentaire de déplacement aux habitants de la CCIVS : une plateforme de transport solidaire facilite la mise en relation entre des passagers sans solution de déplacement et des conducteurs volontaires pour réaliser des transports.

Ce partenariat permet de réaliser deux types de transport :

- Le trajet de covoiturage permet de réaliser un aller simple d'un point A à un point B. Le passager profite d'un trajet occasionnel ou régulier d'un conducteur.
- Le trajet de transport solidaire comporte obligatoirement un aller/retour. Le conducteur récupère son passager à domicile et se rend disponible pour l'emmener à sa destination (ex : course, rendez-vous médical, coiffeur...) puis le ramener à son domicile.

L'indemnisation des conducteurs est différente selon le type de transport :

- Dans le cadre du trajet de covoiturage : les conducteurs sont indemnisés pour le déplacement réalisé, à raison de 3.75 € (forfait pour un trajet de < 34 kms) puis 0.11 € par kms.
- Dans le cadre du trajet du transport solidaire : les conducteurs sont indemnisés pour le déplacement réalisé, à raison de 3.75€ (forfait pour un trajet de < 11 kms) puis 0.32 € par kms.

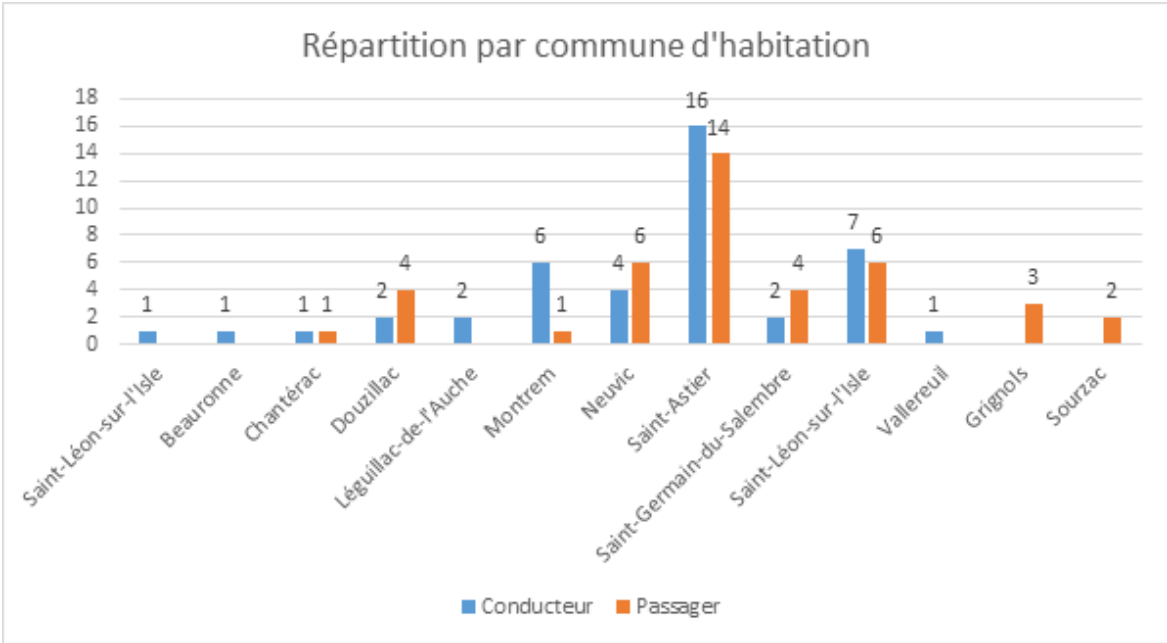
Dans tous les cas, le passager règle directement la plateforme, soit en ligne, soit par téléphone avec sa carte bancaire ou peut acheter des tickets mobilité auprès de la CCIVS (ticket d'une valeur faciale d'1.25 € en vente au siège de la CCIVS et au CIAS). Une fois le trajet effectué, le conducteur perçoit son indemnisation par virement bancaire réalisé par ATCHOUM dans les 48h. Chaque conducteur règle une cotisation annuelle de 5 € à l'association comprenant une assurance tout risque pour la réalisation de transport.

L'association assure le déploiement du dispositif, sa mise en œuvre et accompagne la CCIVS dans l'information et la communication à la population et aux partenaires.

Dans le cadre du PCAET, la CCIVS a sollicité une subvention de l'état à hauteur de 80% des dépenses éligibles. Sur les 129 648.42€ de subvention obtenue dans le cadre du PCAET, 26 229,48 € sont consacrées à ce dispositif de mobilité sociale.

La mise en place du dispositif ATCHOUM sur le territoire de la CCIVS a été lancé le 21 Octobre 2025, votée par délibération le 18 Septembre 2025 n°2025-09-17.

Au 31 décembre 2025, ce sont **43** conducteurs et **41** passagers qui sont inscrits sur la plateforme. 8/10 trajets ont été réalisés.



L'inclusion numérique, un enjeu pour les habitants

La CCIVS a bénéficié d'un accompagnement pour engager sa feuille de route sur l'inclusion numérique. Cet accompagnement a fait l'objet d'un soutien financier de la part de l'Etat (ANCT) sur proposition de la Préfecture de la Dordogne. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour réaliser la feuille de route a été financée à hauteur de 80% de financement (enveloppe globale de 22 320 € ; reste à charge CCIVS 4 464 €). Le cabinet Amnyos & Public Impact Management a réalisé cette mission de novembre 2024 à juillet 2025. En complément, une subvention de soutien à l'ingénierie à hauteur de 6 700 € correspondant aux frais de fonctionnement pour la réalisation de la feuille de route a été accordée à la CCIVS.

L'accompagnement a permis de :

- Caractériser des éléments statistiques précis reposant sur une analyse pertinente et prenant en compte les spécificités du territoire, à travers la réalisation d'un diagnostic des besoins comprenant l'analyse documentaire, la production de données statistiques, la réalisation de 10 entretiens avec les acteurs clés du territoire.
- Créer une dynamique sur le territoire, préfigurant un des axes de la feuille de route, qui est l'animation d'un réseau d'acteurs par l'animation d'ateliers de concertation (2) et d'ateliers co-construction (4) pour identifier les ressources disponibles et les actions à développer.
- Mettre en exergue les besoins du territoire et de relancer le débat quant aux offres disponibles ou à créer en matière d'inclusion numérique.

La démarche a nécessité la mise en place d'un comité technique, de dix réunions de travail et de deux comités de pilotage qui ont validé le contenu de la feuille de route.

Orientations de la feuille de route :

Axe 1 : Accompagner le développement d'une offre de services dimensionnée par rapport aux besoins

1. Développer l'accompagnement aux démarches dématérialisées
2. Former les professionnels pour structurer qualitativement les réponses apportées
3. Renforcer les actions de sensibilisation des publics à l'environnement numérique

Axe 2 : Développer l'information sur l'offre de services, en particulier entre les professionnels

1. Développer l'information des professionnels sur l'offre existante
2. Développer les partenariats et mettre en place des référents mobilisables au sein des différents services
3. Valoriser les actions menées et leur réponse aux besoins de la population

Une feuille de route en 6 actions :

1. Mettre en réseau les partenaires de l'inclusion numérique sur le territoire
2. Développer une offre de services itinérantes – aller vers les publics
 - a. Déployer des permanences en mairie sur les démarches dématérialisées
3. Mettre en place des ateliers sur les thématiques prioritaires de sensibilisation
 - a. Ateliers thématiques sur la sensibilisation (cybersécurité, réseaux sociaux, IA et fake news...)
4. Valoriser l'offre existante auprès des habitants
 - a. Outil de communication envers les habitants
 - b. Le mois/la semaine du numérique
 - c. Enquête sur les besoins des habitants
5. Diffuser et mettre à jour les informations auprès des professionnels
 - a. Sécurisation des données et information des professionnels sur leurs compétences/responsabilités en matière de RGPD
 - b. Formation Aidant Connect/Aidant Numérique
 - c. Outil de recensement de l'existant, Annuaire/Guide
 - d. Formation/sensibilisation des acteurs sur l'offre
6. Accompagner le développement des filières de reconditionnement et d'accès au matériel et à la connexion à tarif solidaire
 - a. Permettre le relais des offres existantes en matière d'accès au matériel et de connexion

Afin d'accompagner la CCIVS dans une première réponse aux habitants, la Préfecture a accordé une subvention supplémentaire (avenant à la convention initiale) à hauteur de 28 500€ pour le déploiement d'une action issue de la feuille de route.



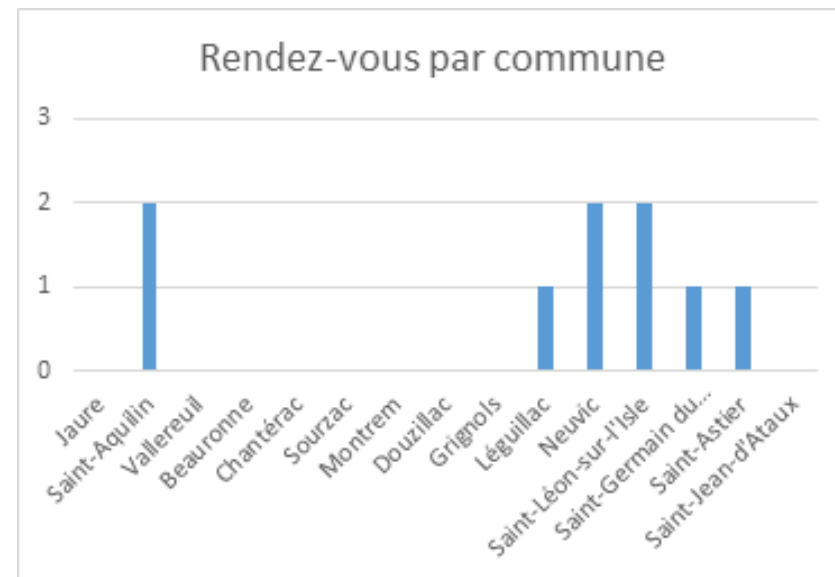
Dans ce cadre, la CCIVS développe un dispositif itinérant « Le numérique en 1 clic » proposant des permanences d'accompagnement aux démarches numériques en ligne. Ce dispositif est une extension des accompagnements déjà réalisés par le CIAS, qui vise à se déplacer au plus près des habitants.

Pôle politique sociale et jeunesse

Des permanences seront proposées dans les mairies ou lieux-ressources du territoire et animées par un aidant numérique (agent CCIVS) accompagné de jeunes volontaires en service civique par la suite. Ces permanences doivent permettre de pallier l'absence de certaines institutions et soulager les services communaux, intercommunaux et départementaux submergés par les sollicitations des habitants. D'autant que l'arrêt de l'activité de l'unique conseiller numérique sur le territoire impacte le besoin. Dans un premier temps, il sera proposé une permanence mensuelle dans chaque commune volontaire pour accueillir, informer, accompagner ou réorienter vers des accompagnements spécialisés les habitants qui ont des démarches en ligne à réaliser.

15 permanences ont été réalisées en décembre 2025 dans les 15 communes volontaires de la CCIVS.

9 rendez-vous ont été pris : 8 pour de l'accompagnement numérique et 1 pour une démarche en ligne. 6 rendez-vous honorés portant sur l'aide à l'utilisation d'un smartphone, l'installation d'application, les divers supports de stockage, le pack office (word, excel, outlook) et la messagerie. 4 d'entre eux ont souhaité reprendre rendez-vous pour le début d'année.



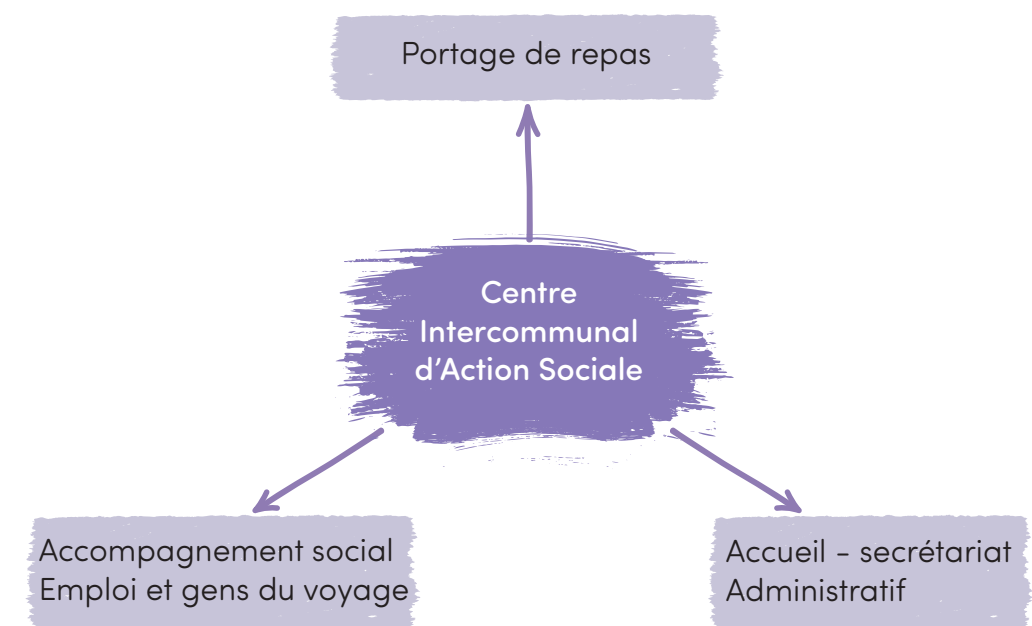
Pôle politique sociale et jeunesse

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le CIAS accompagne les habitants dans leurs démarches administratives, sociales ou de recherche d'emploi, ainsi que pour la mise en place d'actions favorisant le maintien à domicile des personnes dépendantes ou en perte de mobilité.



- Tarification différenciée et TVA
- Diminution du nombre de repas servis
- Une coordination efficace avec la restauration
- Poursuite des accompagnements
- Des sollicitations en augmentation en présentiel
- Des situations complexes



Le portage de repas

- Un service de livraison de repas à domicile assuré par 3 agents de portage dans les 16 communes de la CCIVS.
- Pour contribuer au maintien à domicile des personnes à mobilité réduite et/ou dépendantes
- Permet d'assurer un lien social avec les personnes isolées.
- A destination des plus de 60 ans, les personnes handicapées ou malades, ou toute personne ayant une perte d'autonomie momentanée, habitant la CCIVS.
- Des repas préparés par la cuisine centrale de Neuvic, en liaison froide pour 7 jours par semaine.
- Composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat garni, d'un fromage, d'un dessert, d'un fruit et de pain, les plateaux repas sont proposés pour des menus classique, diabétique et sans sel.

Une évolution de la tarification différenciée selon les ressources avec intégration de la TVA

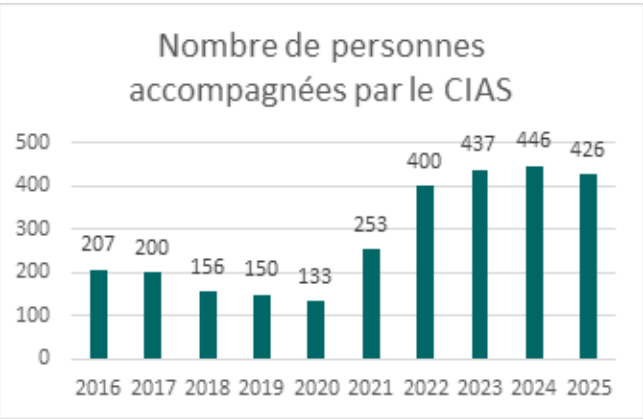
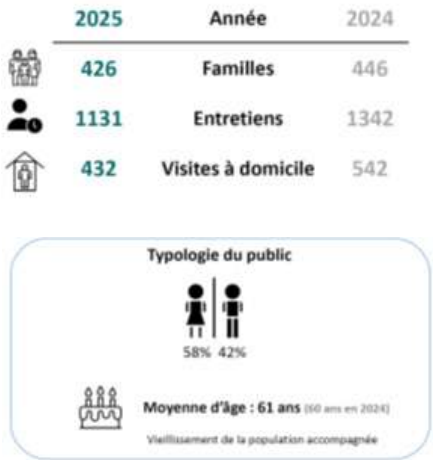
Tranche de tarif	Impôt sur les revenus soumis au barème (ligne 14)	Cout réel par repas TTC	Prise en charge par le CIAS de la CCIVS (participation à la fourniture du repas)	Tarif TTC par repas, facturé aux bénéficiaires à compter du 1er janvier 2025
1	0	16,31€	6,41 €	9,90 €
2	De 1 à 400		5,31 €	11,00 €
3	De 401 à 1000		4,21 €	12,10 €
4	> A 1000		3,11 €	13,20 €

33 174 repas servis en 2025 ; 207 bénéficiaires

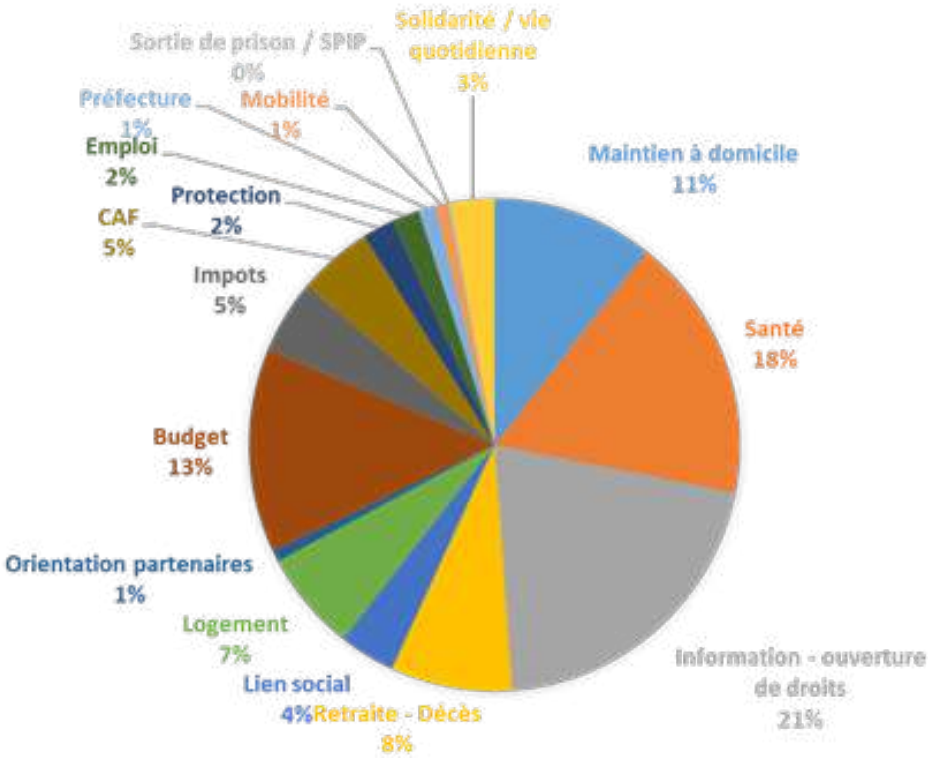


Les accompagnements proposés par le CIAS

→ L'accompagnement social
Les travailleurs sociaux du CIAS accueillent, informent, orientent et accompagnent les habitants de la CCIVS dans leurs démarches. Les sollicitations sont toujours nombreuses.



Des accompagnements essentiellement orientés vers l'information et l'ouverture de droits, la santé, la gestion du budget, le maintien à domicile, la retraite et les démarches liées au décès et aux impôts, logement et CAF.

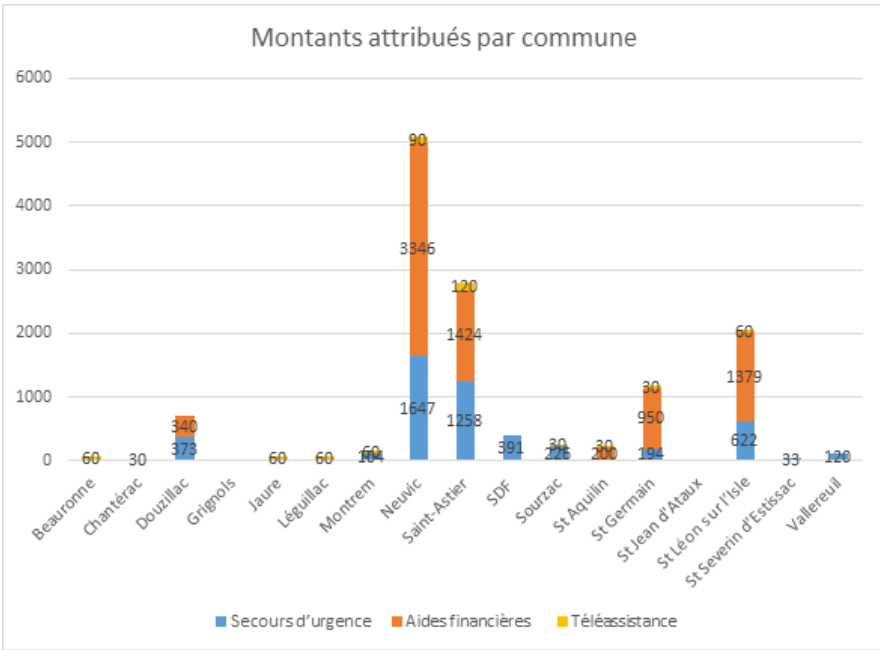


→ Les aides financières

Le CIAS peut attribuer, après évaluation :

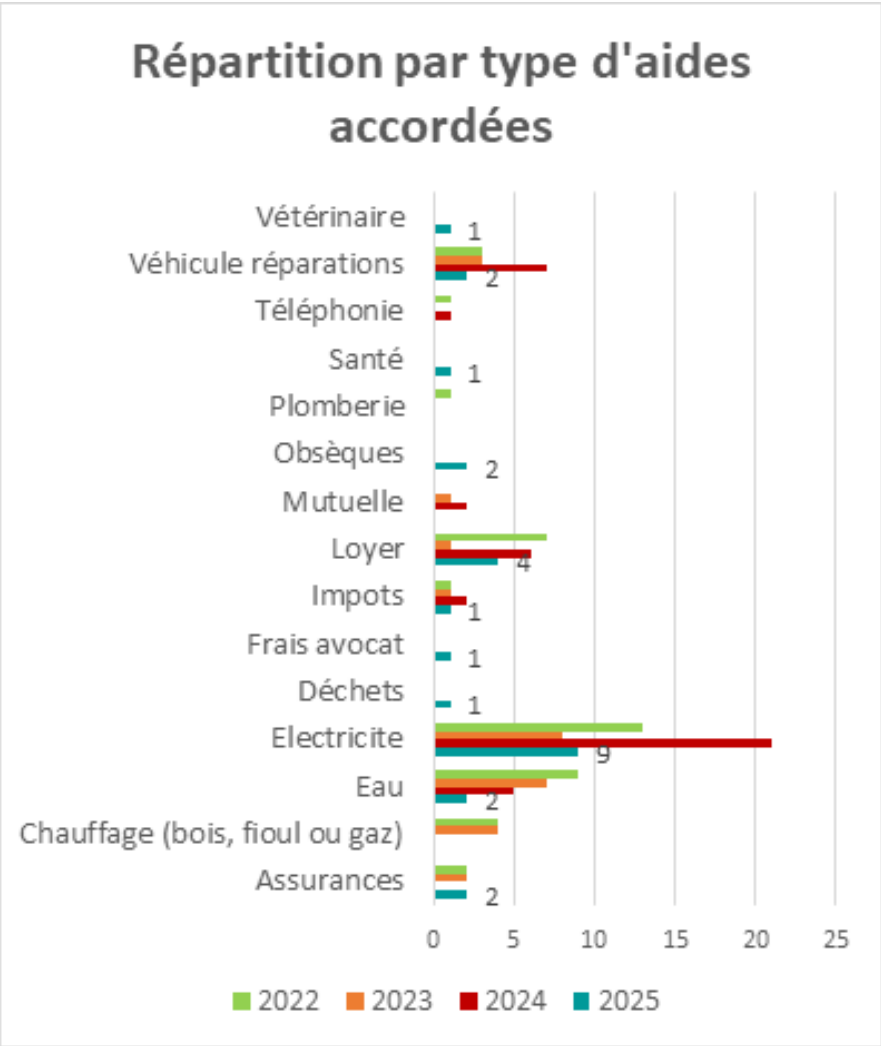
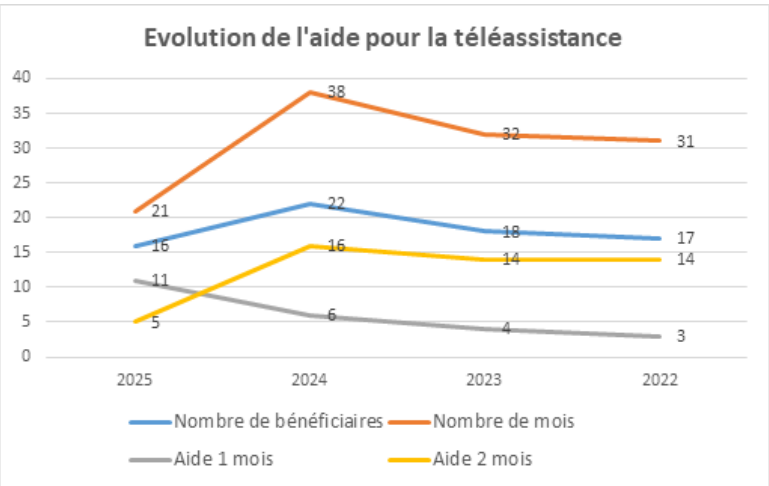
- Une aide pour l'installation de la téléassistance
- Une aide financière pour des factures impayées
- Des secours d'urgence sous forme de bons alimentaires, bons carburant et bons bouteille de gaz

Année	2025	2024	2023	2022	2021
Nombre de familles	117	150	146	178	164
Secours d'urgence (104)	7 638,84 €	6 139,53 €	6 685,10 €	5 783,46 €	6 096,90 €
Aides financières (28)	4 910,82 €	13 948,07 €	6 855,39 €	10 999,07€*	13 768,15 €
Aides téléassistance (16)	630,00 €	1 119,00 €	734,00 €	873 €	328,51 €



Une aide à l'installation de la téléassistance en partenariat avec Cassiopea

La CCIVS et Cassiopea se sont associés pour permettre aux habitants de la CCIVS de bénéficier d'une aide du CIAS, sur critère de ressources, dès lors qu'une personne ne bénéficie pas d'une autre aide à l'installation de la téléassistance. Depuis le début du partenariat (2021), le financement de l'aide à la téléassistance a bénéficié à 81 bénéficiaires pour une enveloppe totale de 3 912,50 € ; en 2021, cette aide a été accordée à 16 bénéficiaires pour un montant de 630 €.



En 2025, le nombre des sollicitations a diminué.

→ 14 communes ont été concernées

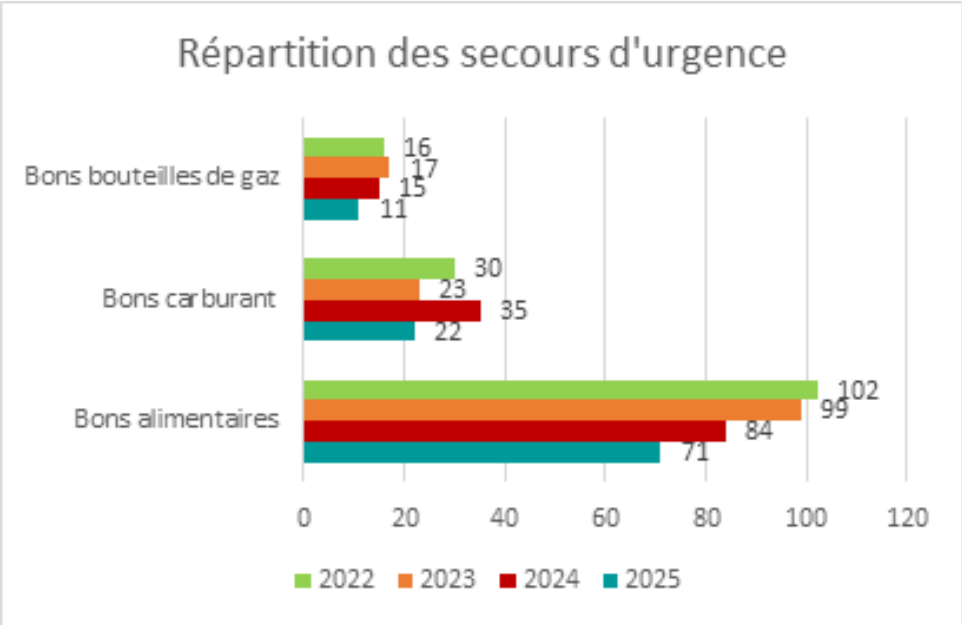
→ Instruction par le CIAS : 86 foyers ont formulé une demande d'aide: 76 bons d'urgence, 15 aides financières, 16 aides à la téléassistance

→ Instruction par le CCAS de Saint-Astier : 31 foyers ont formulé une demande d'aide : 28 bons d'urgence et 13 aides financières. Les sollicitations ont concerné en majorité des personnes seules (72%). L'âge moyen du demandeur est de 45 ans.

Les besoins d'urgence ont diminué en 2025.

La part des besoins en alimentaire reste majoritaire.

L'aide accordée intervient ponctuellement (une fois dans l'année par foyer) et permet de répondre à un besoin d'urgence, le temps de réorienter vers les structures concernées (restos du cœur, secours populaire).



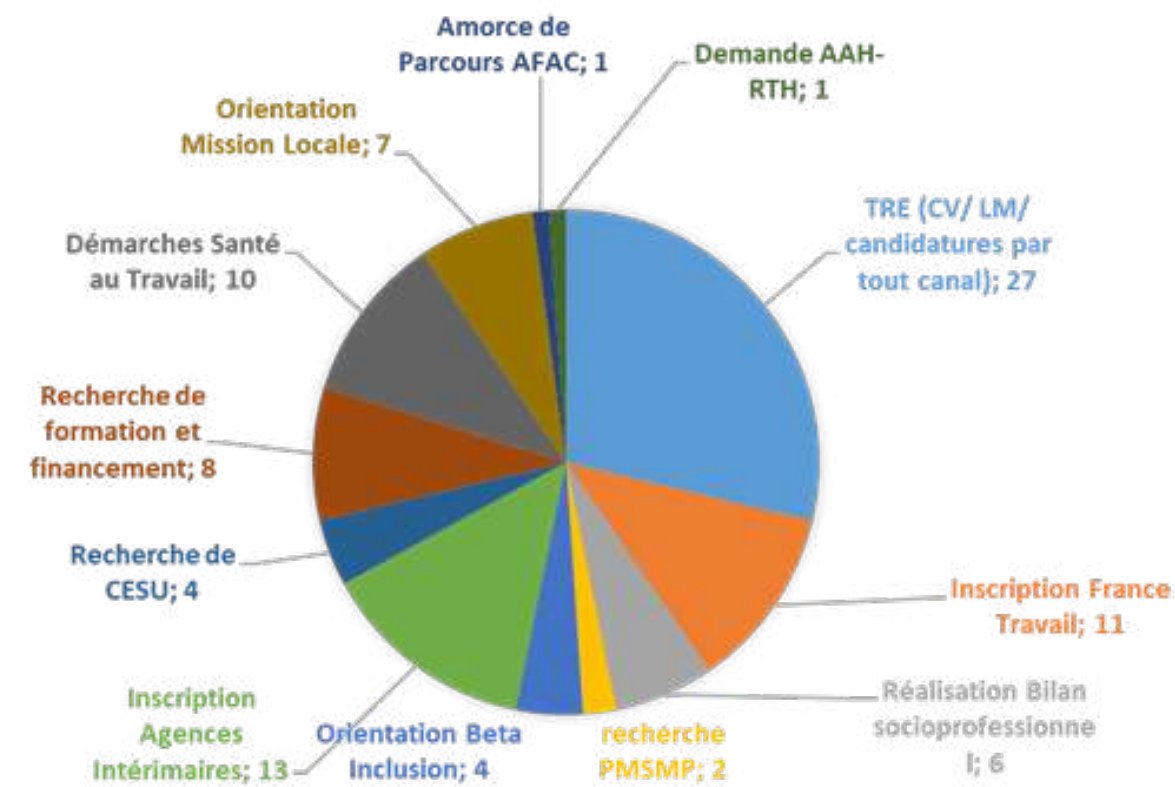
L'accompagnement vers l'emploi

Le CIAS :

- Accompagne dans les démarches d'inclusion socioprofessionnelle (projet, formation, candidature, recrutement, cohérence de parcours).
- Mobilise et oriente vers les partenaires de l'emploi et l'insertion

Public concerné : tous les habitants de plus de 26 ans.

	2025	2024	2023	2022	2021
Acompagnements	52	62	78	63	98
Entrées en emploi	13	18	28	34	36
Entrées en formation	4	2	0	12	3



Le CIAS met en place des ateliers collectifs dont les objectifs sont d'informer, de sensibiliser et créer une dynamique de groupe, complémentaire aux accompagnements individuels.

Les ateliers collectifs : Les ateliers « cuisinons à petits prix »

- 10 ateliers – 17 participants – 5 bénévoles – 3 stagiaires et 2 services civiques volontaires
- Des ateliers itinérants sur le territoire (mise à disposition de salles par 10 communes)
- Un repas complet à moins de 2 € par personne
- Mobilisation d'une volontaire en service civique, de stagiaires et des bénévoles des restos du cœur
- Le développement du lien social et la lutte contre l'isolement



- La « prévention du suicide – partenariat avec le CH Vauclaire » - 1 formatrice – 2 formations – 24 participants
- Participation au Comité stratégique de Prévention du suicide à l'ARS
- Formation à l'animation des journées de prévention du Suicide : 2 jours
- 2 formations Sentinelles sur le territoire : 24 participants de 13 structures différentes et 1 formation évaluateur : 11 participants de 6 structures différentes
- 4 Journées de rassemblement des formateurs en prévention du suicide
- 3 réunions pour la préparation des Petits déjeuners en prévention du suicide
- 1 petit déjeuner en prévention du suicide : 58 personnes présentes
- Présentation des formations en prévention du suicide au Conseil municipal de la mairie de St Léon sur l'Isle



- Le café santé mentale – partenariat avec la MSA Dordogne – 10 participants
- Une rencontre animée par des travailleurs sociaux de la MSA et du CIAS
- Ouvrir les yeux et le dialogue, mettre des mots sur les maux liés à la santé mentale
- « Faites le plein d'économies d'énergie » 2 Ateliers – jeunes de l'Espace Jeunes Communautaire
- Sensibilisation, échanges, conseils
- Distribution d'un kit d'économies d'énergies : livret, thermomètre, et ampoules à économies d'énergies



Pôle politique sociale et jeunesse

La lutte contre les violences intrafamiliales, une thématique prioritaire

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Isle Vern Salembre a signé, fin 2019, un contrat de mobilisation dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en Dordogne. En signant ce contrat, les élus ont fixé des orientations :

- Améliorer la connaissance des Violences Intrafamiliales
- Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des scolaires
- Faire connaître l'information, mobiliser le partenariat

En 2025, les actions développées ont porté sur :

→ La sensibilisation des professionnels et bénévoles du territoire pour améliorer leur connaissance sur le sujet et être mieux outillé.

Composé de travailleurs sociaux, de bénévoles associatifs, d'animateurs, de gendarmes, d'accompagnants sociaux... le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales se forme et se réunit tout au long de l'année.

Le 15 mai 2025 : le réseau de partenaires s'est réuni avec la présentation de l'aide aux victimes de violences conjugales par la CAF et la préparation de l'action de fin d'année

12 personnes ont bénéficié au dernier semestre de l'année de la sensibilisation par le CIDFF : elles rejoignent ainsi le réseau totalisant 70 personnes.

→ La sensibilisation des jeunes

L'exposition « Vivre ensemble dans le respect » inaugurée en 2024, est devenue itinérante en 2025. L'objectif étant de poursuivre la sensibilisation de tous et à l'échelle communautaire sur les thèmes de violences, consentement, relations amicales et amoureuses.

Les élèves des collèges de Neuvic et Saint-Astier ainsi que les enfants des classes de CM1/CM2 de différentes communes et leurs professeurs ont pu découvrir les panneaux de l'exposition, engager la discussion avec les animatrices et adolescents à l'initiative du projet à travers des jeux et vidéos adaptés au public.

Plus de 500 personnes (élus, habitants, enfants et adolescents) ont pu visiter l'exposition, visible à Beauronne, Chantérac, Douzillac, Léguillac de l'Auche, Montrem, Neuvic, Saint-Astier et Saint-Léon sur-l'Isle.



Pôle politique sociale et jeunesse

→ Une marche solidaire

Plus de 240 participants pour la marche « vivre ensemble dans le respect » : élus locaux, habitants, enfants des Accueils de Loisirs, adolescents de l'espace jeunes et partenaires se sont retrouvés pour partager les valeurs de respect, consentement et de vivre ensemble.

Le cortège a parcouru 4 km le long de la voie verte : plus d'1.5 millions de pas ont été réalisés lors de cette marche.



→ Une soirée dédiée à la lutte contre les violences

Le 25 novembre 2025, quatre ateliers ont été mis en place :

- « L'écoute et la communication bienveillante » animée par Amandine Ampilhac, médiatrice familiale, accompagnement à la parentalité et à la communication
- « Les droits et devoirs du couple parental » animés par Caroline Portel, juriste au CIDFF
- Initiation à la self défense, proposé par le club de judo de St Léon sur l'Isle
- Des jeux en famille avec Carole Mayan, ludothécaire de la CCIVS

Une quarantaine de personnes a participé à une conférence débat sur les conséquences des violences intrafamiliales sur les enfants, animée par Marion Guével, formatrice et consultante en parentalité et éducation.

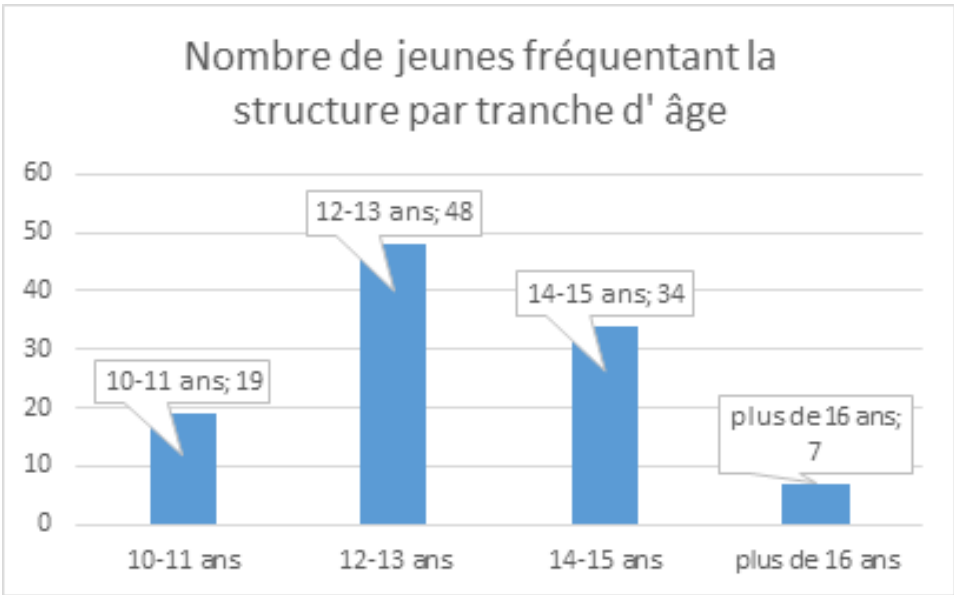


Pôle politique sociale et jeunesse

Le Pôle jeunesse

L'Espace jeunes communautaire, plébiscité par les adolescents

Nombre de jeunes inscrits 108 (50 filles/58 garçons)



Taux de fréquentation de la structure 89.44 % (mercredis, été et petites vacances)

- Vacances de février : 97.33 %
- Vacances d'avril : 94.16 %
- Vacances de Toussaint : 91.66 %
- Vacances de Noël : 73 %
- Mercredis : 83.37 %
- Été : 97.12 %

Toute l'année :

→ Des activités : du bricolage, des ateliers (créatifs, culinaires), des tournois (jeux vidéo, pétanque, ping pong...), du sport (foot, dutch, basket, flag, ultimate...), blind tests, quizz mais aussi du pixel art, du diamond painting, écritures chinoises, des repas à thème.

→ Des visites et sorties : à l'usine à chaux de Saint-Astier, à la patinoire d'Angoulême, au musée Voulgre de Mussidan et le parcours numérique autour du 11 juin 1944, du VTT, initiation à la motocross à Chantérac, des baignades dans les piscines intercommunales et à la base de loisirs de La Jemaye, des séances de cinéma au centre culturel La Fabrique, des balades sur le marché de Saint-Astier...

→ Des projets : un ciné débat sur le thème des incivilités dans le sport avec le Comité Olympique de la Dordogne, un parcours « équilibre du corps et de l'esprit » et des ateliers de capoeira dans le cadre du CoTEAC, la création d'une borne d'arcade, l'aménagement du potager, de la médiation animale, l'animation de l'exposition itinérante « vivre ensemble dans le respect » sur les violences intrafamiliales, de la sensibilisation et prévention aux questionnements des adolescents, des échanges intergénérationnels avec la Résidence autonomie de Neuvic, des ateliers « découverte du cinéma » et un escape game « citoyen », la conception d'une borne d'arcade.

Pôle politique sociale et jeunesse

→ Des intervenants : de la ludothécaire de la CCIVS, du CIAS autour des économies d'énergie, de l'association Senzala do Périgord, l'association au fil de l'Isle,...



Bilan été

Taux de fréquentation : **97.12 %**

68 jeunes accueillis dont 5 nouveaux inscrits
Autour de la thématique « un été en couleurs » et « mangas et animations japonaises » les journées des adolescents ont été bien remplies dans la bonne humeur et l'entraide : un cocktail d'ateliers variés et de projets concoctés par et pour les jeunes !



→ Séjour sportif à la base de loisirs départementale de Rouffiac

L'équipe pédagogique a proposé cet été un séjour au plus de 11 ans à la base de loisirs de Rouffiac avec un programme sportif !

24 jeunes du territoire ont pu découvrir des sports nautiques comme le ski nautique et le paddle tout comme des jeux, animations et l'incontournable boum...

Le dépassement de soi et le vivre ensemble ont été de mise durant le séjour !

La bonne cohésion de groupe, l'entraide et la solidarité ont fait de ce séjour des souvenirs plein la tête !



Pôle politique sociale et jeunesse

→ Intervention dans les collèges du territoire :

Depuis 2022, le personnel d'animation du pôle jeunesse propose des ateliers au sein des collèges du territoire (Neuvic et Saint-Astier). Ces interventions se déroulent sur le temps de pause méridienne et permettent aux jeunes de se retrouver et d'échanger avec l'équipe d'animateurs essentiellement autour de jeux. Ces ateliers permettent à l'équipe de l'Espace jeunes communautaire de tisser des liens, de renforcer la connaissance de l'offre à destination de la jeunesse, de créer un lien de confiance entre eux et les jeunes et d'aborder des sujets du quotidien sur les problématiques jeunesse.

Ces temps d'échanges ont permis de faire remonter les besoins et les envies des jeunes pour adapter ensuite les futures actions à conduire sur le territoire et libérer la parole des jeunes sur les sujets du harcèlement, du vivre ensemble, de la tolérance, de violences, de l'égalité fille/garçon, de la citoyenneté, et de la discrimination par exemple. Des ateliers ludothèque, débats et sport ont été mis en place auxquels jusqu'à 120 jeunes ont participé.

Au mois de juin, l'équipe de l'Espace jeunes communautaire a participé pour la 3^{ème} année au Forum Santé et Citoyenneté organisé par le collège de Saint-Astier et a proposé un kahoot sur les addictions et la santé mentale.

→ Un partenariat consolidé et varié sur le territoire en 2025 :

Le pôle jeunesse et la structure Espace jeunes communautaire travaille en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels tels que : la CAF, les collèges du territoire, la mission locale, la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, les Francas de Dordogne, le centre culturel La Fabrique de Saint-Astier...

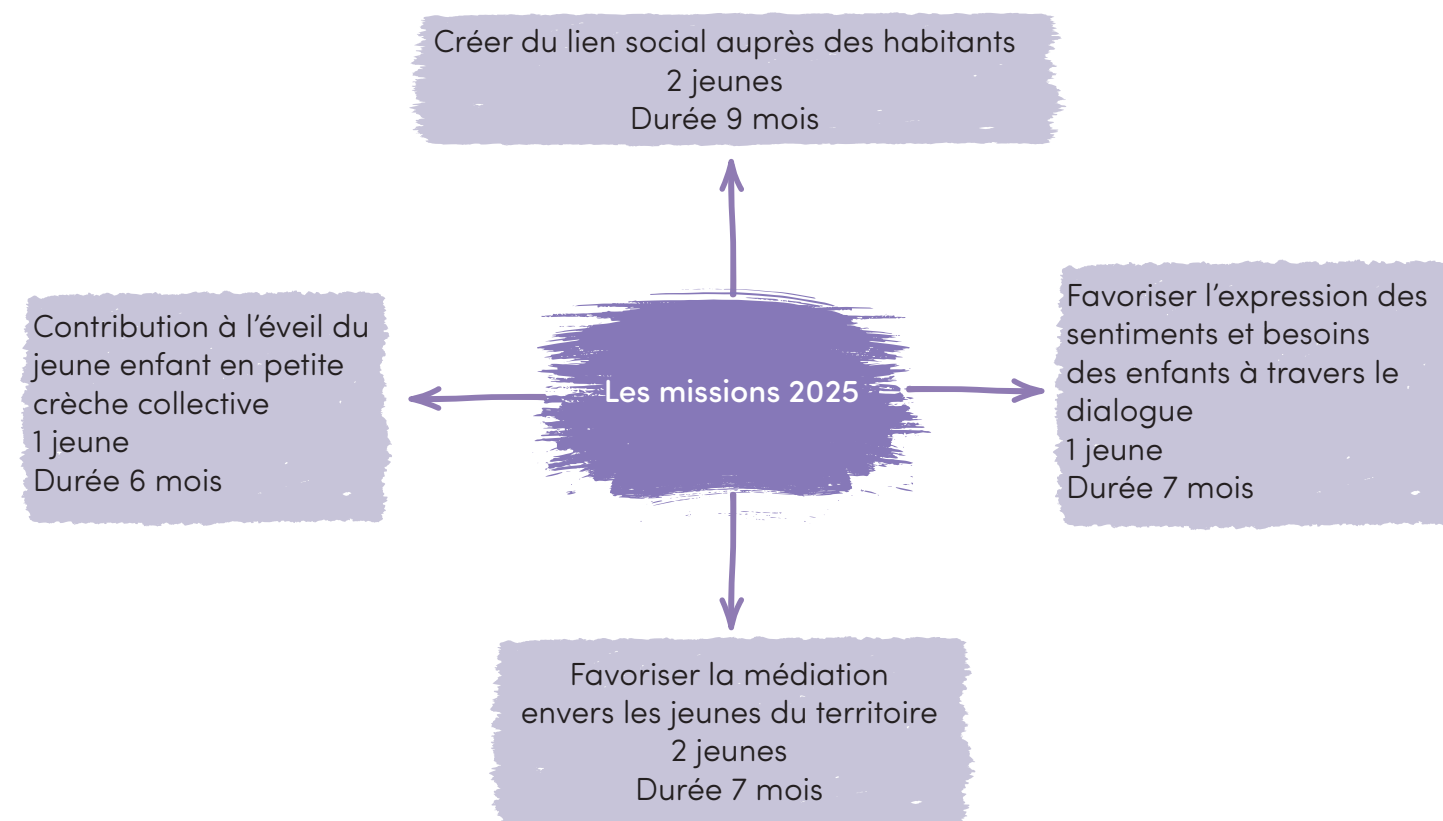
Cette volonté de collaborations tout au long de l'année permet de mettre en place des partenariats avec diverses associations locales de tous horizons et toutes disciplines : sportif, culturel, patrimoine, etc.

L'équipe du pôle jeunesse mobilise de nouveaux partenaires locaux pour mener à bien des projets répondant aux envies des jeunes et valorisant les ressources du territoire :

- L'association des Francas de la Dordogne
- Le CRAC dans le cadre du CoTEAC
- L'association Senzala do Périgord
- L'espace de vie social Isle Co à Douzillac
- L'association ADMA (médiation animale)
- L'Institut médico éducatif Fondation de l'Isle de Neuvic sur l'Isle
- La Résidence pour personnes âgées de Neuvic
- L'association au fil de l'Isle
- Le boxing club de Périgueux
- Wooden Retro gaming de Neuvic

Pôle politique sociale et jeunesse

Accueil de jeunes volontaires en service civique



Dans le cadre de la politique jeunesse engagée sur le territoire dont l'une des priorités est de permettre l'engagement citoyen, d'accompagner les jeunes dans leurs projets et d'encourager leur investissement au niveau local, le pôle social-jeunesse a accueilli 6 jeunes volontaires en service civique de 6 à 9 mois dans les missions suivantes :

- Créer du lien social auprès des habitants du territoire s'appuyant sur le projet du réseau de citoyens bénévoles « tisseurs de lien » avec pour mission l'animation et l'organisation d'ateliers en direction des seniors basés sur des jeux, de la création d'objets, participation à des ateliers cuisine en partenariat avec les Restos du Cœur de Neuvic, en développant des animations à destination du public du CIAS (profil de personnes ayant des revenus modestes et en situation de précarité vivant sur le territoire de la CCIVS), en proposant des actions en fonction des attentes et des besoins du public rencontré et en préparant un budget.

Les jeunes ont également participé aux 2 événements phares de l'année dédiés aux + de 55 ans ; à savoir le forum de printemps et la semaine bleue.

Enfin, des rencontres intergénérationnelles ont été organisées au sein de la résidence autonomie de Neuvic et à l'Espace jeunes communautaires avec des animations appréciées de tous (ateliers culinaires, partage de gouter, préparation d'octobre rose...).

Pôle politique sociale et jeunesse

- Favoriser la médiation envers les jeunes du territoire afin d'accompagner les jeunes au sein de la structure communautaire, échanger avec eux et encourager les 16 ans et plus dans la construction d'actions sur le territoire (événement, projet, découverte des institutions...). Les volontaires ont participé activement aux différents temps d'accueil des adolescents (mercredi après-midi et vacances scolaires) et ont su proposer des ateliers créatifs et sportifs non seulement en fonction de l'envie des jeunes mais aussi dans la découverte de nouvelles activités.

- Contribution à l'éveil du jeune enfant en petite crèche collective dans l'accompagnement des enfants sur les différents temps de la journée (aide à l'endormissement, prise de repas, participation aux jeux) et la préparation d'activités adaptées au développement du jeune enfant.

- Favoriser l'expression des sentiments et besoins des enfants de 3 à 10 ans à travers le dialogue en développant l'autonomie et la confiance en soi, en décodant les émotions, en accompagnant les enfants sur leur temps de vie au sein d'un accueil de loisirs (arrivée, restauration, sieste, jeux...), en mettant en place une boîte à maux, un bâton de parole.

Accompagnés au quotidien par des tuteurs-trices référent-es, les jeunes ont pu développer des compétences techniques dans l'animation, prendre confiance en eux, évoluer dans leurs projets professionnels et s'impliquer dans la vie locale.

Ces missions, de 6 à 9 mois, d'une durée de 24h par semaine se composent de temps d'intégration dans la collectivité, de préparation des animations ou ateliers, d'intervention auprès du public (jeunes enfants, enfants, jeunes, seniors). Ils bénéficient également d'une formation civique et citoyenne et des gestes aux premiers secours.



Pôle politique sociale et jeunesse

Les 15 ans du dispositif :

Au mois de juin, les volontaires accompagnés d'élus, responsable et tuteurs ont été invités à la Préfecture de la Dordogne à l'occasion du 15ème anniversaire du dispositif. Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Dordogne, la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne ainsi que les structures d'accueil de volontaires étaient au rendez-vous !

Au programme : discours de bienvenue de Mme la Préfète, des échanges interactifs, un goûter et une distribution de tee shirts aux jeunes.

Les jeunes engagées dans des missions d'intérêt général au sein de la Communauté de Communes ont apprécié ce moment convivial permettant de valoriser leur engagement.



BAFA de Territoire

Répondant à l'une des priorités du projet politique jeunesse du territoire visant à permettre l'engagement citoyen, la CCIVS a reconduit le dispositif en 2025.

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est proposé aux jeunes du territoire de plus de 16 ans pour suivre ce parcours de formation en partenariat avec l'association des Francas de la Dordogne.

Le BAFA est envisagé comme un outil au service d'une politique éducative en direction des jeunes d'un territoire par :

- la participation à l'éducation des enfants
- la transmission de valeurs citoyennes et solidaires

Le parcours complet se déroule sur 2 années :

- En 2025 :
- 1. Une session de formation générale de 8 jours permettant d’acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d’animation : 13 jeunes
 - 2. Un stage pratique de 14 jours permettant la mise en œuvre des acquis et l’expérimentation
- Tous les stagiaires ont signé une charte d’engagement avec la CCIVS afin de réaliser leur stage pratique dans une structure communautaire, stage rémunéré leur permettant de se financer la 3^{ème} session d’approfondissement.

- En 2026 :
- 3. La session d’approfondissement de 6 jours (prévue du 04 au 09 avril 2026) leur permettra d’approfondir, de compléter, et d’analyser les acquis et besoins de formation.
- Cette année, 13 jeunes ont validé leur 1^{ère} session et 2^{ème} session.



CAF et la Convention Territoriale Globale

En 2023, la CCIVS et la CAF ont signé une Convention Territoriale Globale (CTG), convention d’objectifs et de financements qui vient renforcer leur partenariat, notamment en accompagnant les orientations politiques du territoire en matière d’accompagnement des familles, et plus généralement des habitants.

D’une durée de 5 ans, cette convention a été travaillée en associant l’ensemble des acteurs du territoire (services de la CAF, communes, habitants et partenaires) sur les thématiques suivantes : la petite enfance et enfance, la jeunesse, la parentalité, la solidarité et l’animation de la vie sociale, l’habitat, le logement et le cadre de vie, l’accès aux droits et la fracture numérique, la mobilité et le handicap.

D’autres rencontres permettront de faire vivre ce partenariat au bénéfice des habitants du territoire intercommunal.

Cette signature a marqué le début d’un projet de territoire, pour lequel les élus de la CCIVS sont déjà engagés au quotidien. Ce fut l’occasion pour la Directrice de la CAF de saluer le dynamisme du territoire et la politique sociale menée. Les élus de la CCIVS ont pu remercier la CAF de leur avoir permis d’aller à nouveau vers les habitants et de nourrir leur projet politique du territoire.

La CTG s’appuie sur un diagnostic partagé (identifié l’ensemble des ressources et des besoins) avec les partenaires et facilite les priorités et moyens dans le cadre d’un plan d’actions adapté. Elle renforce les coopérations en mobilisant l’ensemble des ressources du territoire. Il s’agit de construire une vision commune du territoire et de ses priorités.

Un service de navette pour les jeunes

- Un service de navette gratuite est mis en place tous les mercredis à 12h15 depuis le collège de Neuvic et sur réservation ; en 2025 : 11 familles ont pu en bénéficier ce qui a permis d’acheminer 14 jeunes vers la structure jeunes
- Un pédibus depuis le collège de Saint-Astier est proposé aux jeunes à 12h30 et 13h30.

Utilisation service gratuit	Navette mercredis collège Neuvic	Pédibus mercredis collège Saint-Astier	Navette vacances scolaires
Nombre de familles	11	12	37
Nombre de jeunes	14	13	47

Piscine intercommunale de Saint-Astier

Les caractéristiques physiques :

Un bassin de 25m – 4 couloirs profondeur de 0.80m (petit bassin) à 2m (grand bassin) (250m²)
Une coupole amovible s’ouvrant sur 1/3
Extérieur avec pelouse

Les activités sur l’année :

2900 heures d’ouverture

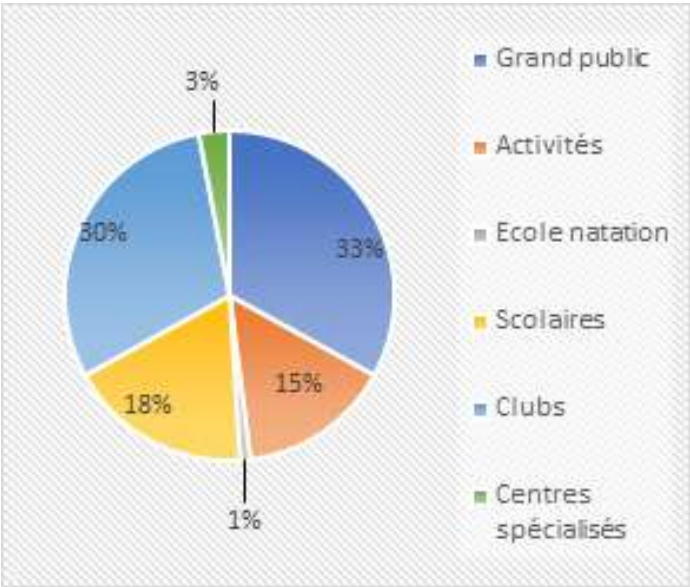
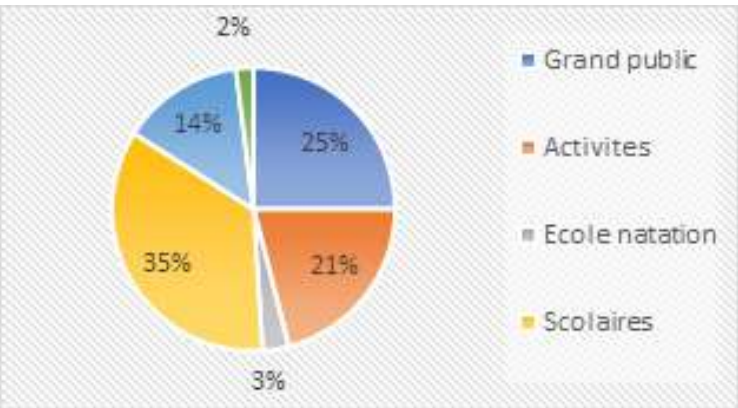
- Fermée 4 jours pour des problèmes techniques et juillet et août (maintenance annuelle nécessaire du fait de l’ancienneté du bâtiment).
- 953 heures d’ouverture au grand public

37280 entrées

- 28 % Grand public : 9224 entrées
- 13 % Activités : 7922 entrées
- 5 % Ecole natation : 1209 entrées
- 43 % Scolaires : 13186 entrées
- 10 % Clubs : 5189 entrées
- 1 % Centres spécialisés : 550 entrées

2900 heures d’ouverture

- 33 % Grand public : 953 heures 10
- 15 % Activités : 435 heures
- 1 % Ecole natation : 34 heures
- 18 % Scolaires : 534 heures
- 30 % Clubs : 864 heures 40
- 3 % Centres spécialisés : 79 heures



Le personnel de la piscine :

Le bon fonctionnement de la piscine nécessite :

- 4 maîtres-nageurs tous titulaires du Brevet d’Etat d’Educateur Sportif aux Activités de la Natation (BEESAN).
- 3 agents qui effectuent l’entretien ainsi que l’accueil et la gestion de la caisse.
- 1 technicien pour effectuer les analyses, l’apport d’eau et les différentes réparations.

Du personnel titulaire du BEESAN ou du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) peut être recruté afin de remplacer les agents titulaires en cas d’absence pour être en conformité avec la réglementation concernant l’accueil des usagers.

L’effort constant de la Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre (CCIVS) dans l’entretien du bâtiment permet de continuer à exploiter la piscine intercommunale malgré son vieillissement.

Grâce à l’aide financière du Conseil Départemental de la Dordogne, les enfants des écoles maternelles et élémentaires de la CCIVS sont accueillis gratuitement à la piscine. Cette aide permet aussi aux collèges d’avoir un accès gratuit durant toute l’année. A la fin de leur cycle de natation, chaque enfant ayant fréquenté l’école a reçu son diplôme.

Au cours de l’année scolaire 2024/2025, la piscine de la CCIVS avait accueilli 21 écoles élémentaires, 4 collèges, l’hôpital de Saint-Astier, l’hôpital de jour de Mussidan et Montpon, la résidence Val de Dronne, le foyer la Prada et l’IME de Neuvic. Il y a aussi des créneaux réservés pour le Centre National d’Entraînement des Forces de Gendarmerie, le centre de secours de Saint-Astier, ainsi que les associations nautiques (Saint-Astier Triathlon, JSA Subaquatique et le Club Nautique Astérien). A cela s’ajoute l’école de natation, six créneaux aquagym (60 personnes inscrites sur chaque créneau), le créneau perfectionnement à la nage, les cours de natation et les ouvertures au public.

Les différentes activités proposées à la piscine et la répartition des créneaux ont permis de répondre aux attentes et aux besoins du plus grand nombre.

Remerciements et encouragements aux différents responsables politiques qui investissent pour la pratique, dès le plus jeune âge, des activités physiques et sportives qui contribuent au développement et à la structuration de l’être humain. Le sport est un vecteur de valeurs essentielles pour la cohésion de la communauté, l’égalité, l’intégration et l’épanouissement de chacun.



Piscine intercommunale de Neuvic

Les caractéristiques physiques :

Un bassin sportif attenant avec le ludique et la pataugeoire : 25m X 10m (250m²)

Un bassin ludique : 15m x 8m (120m²)

Une pataugeoire : 10m x 8m (80m²)

Trois toboggans

Extérieur avec pelouse

Les activités sur juin, juillet et août 2025 :

782.15 heures d'ouverture

- Fermée le lundi
- Dont 526 heures d'ouverture au grand public

13956 entrées

- 84 % Grand public : 11716 entrées
- 9 % Camping Neuvic : 1281 entrées
- 6 % Aquagym : 779 entrées
- 1 % Leçons : 180 entrées

782.15 heures d'ouverture

Les leçons et les campeurs sont compris dans le public

- 72 % Grand public : 526 heures
- 12 % Aquagym : 96 heures 45
- 9 % Scolaires : 67 heures
- 12 % Clubs : 92 heures 30

Le personnel de la piscine :

La fermeture de la piscine de Saint-Astier pendant les deux mois d'été permet de transférer le personnel permanent à celle de Neuvic à savoir :

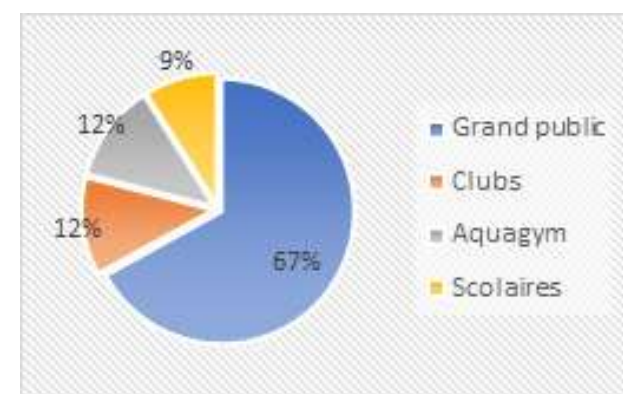
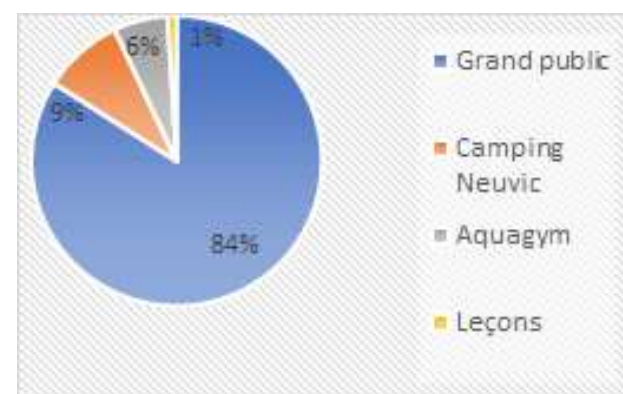
- **4 maîtres-nageurs** tous titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif aux Activités de la Natation (BEESAN) en rotation par rapport à leurs congés.

- **3 agents** qui effectuent l'entretien ainsi que l'accueil et la gestion de la caisse en rotation par rapport à leurs congés.

- **1 technicien** pour effectuer les analyses, l'apport d'eau et les différentes réparations.

- recrutement de **2 personnes titulaires du BNSSA** (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) par mois, saisonniers pour assurer la sécurité des usagers sur le complexe.

- **1 agent supplémentaire** pour l'entretien et la gestion de la caisse.



Au cours de l'année 2025, plusieurs commissions de travail se sont réunies :

- **2** commissions Voirie
- **1** commission Bâtiments
- **1** commission Assainissement Non Collectif
- **1** commission Assainissement Collectif

Ces temps d'échange ont permis de définir les priorités d'intervention, d'orienter les investissements et d'assurer le suivi des opérations en cours.

Bâtiments :

Piscine Tournesol – Saint-Astier

Travaux réalisés :

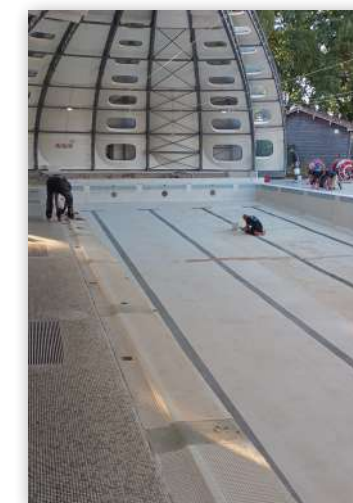
- Étanchéité du bassin et des parois
- Réfection des goulottes et des joints de carrelage
- Remplacement des hublots d'éclairage du bassin
- Réparation des zones endommagées sur les plages

Objectifs :

- Limiter la consommation d'eau
- Garantir la sécurité des usagers

Montant des travaux de cette 1^{ère} tranche : **près de 67 000 €**

19 demandes d'intervention ont été enregistrées pour la piscine.



Écoles

Travaux d'investissement :

→ École de Gimel :

Réfection complète des sols, plafonds, éclairage de 2 salles de classe et de la mezzanine de la bibliothèque.

Montant : **environ 58 000 €**

→ École maternelle de Neuvic :

Construction d'un préau : **36 000 €**

→ Groupe scolaire de Saint-Léon et ALSH primaire

(1^{ère} tranche rénovation énergétique):

- Isolation extérieure façade nord
- Isolation intérieure ALSH
- Remplacement des menuiseries
- Installation de brise-soleil façade sud

Coût sur l'année 2025 : **343 601.84 €**



→ École maternelle de Saint-Astier (1^{ère} tranche rénovation énergétique) :

- Isolation intérieure
- Rabaissement des plafonds
- Mise aux normes électricité et plomberie
- Remplacement portes et fenêtres
- Réfection d'un sol de classe
- Installation de volets (inspection académique)

Coût sur l'année 2025 : **211 963.62 €**



→ Marquage au sol de jeux dans les cours d'écoles.

Travaux de fonctionnement :

Plus de **1 430** demandes d'intervention ont été réalisées toutes structures confondues.

Les écoles représentent 48 % des demandes globales (changement luminaires, fuites, fixations, réglages portes, montage mobilier...).

Les agents MAD et les agents CCIVS assurent conjointement ces interventions.

Les agents CCIVS ont traité **671** demandes, soit 47 % du total.

Restaurants scolaires

184 demandes d'intervention
(maintenance, équipements, réparations diverses)



Crèches

Investissements réalisés :

- Rehaussement des clôtures des deux crèches
- Mise en place d'un contrôle d'accès à la crèche de Neuvic
- Pose de films de protection (accueil et bureau) à la crèche de Saint-Astier

Ces travaux répondent aux exigences de la PMI et aux nouvelles réglementations.

125 demandes d'intervention ont été enregistrées (dépannages, entretien, espaces verts, équipements).

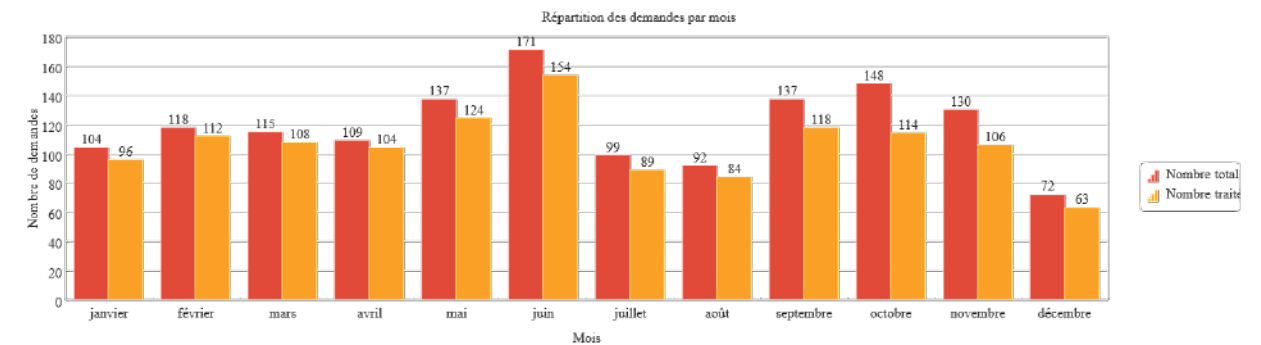
ALSH

Aucun investissement en 2025

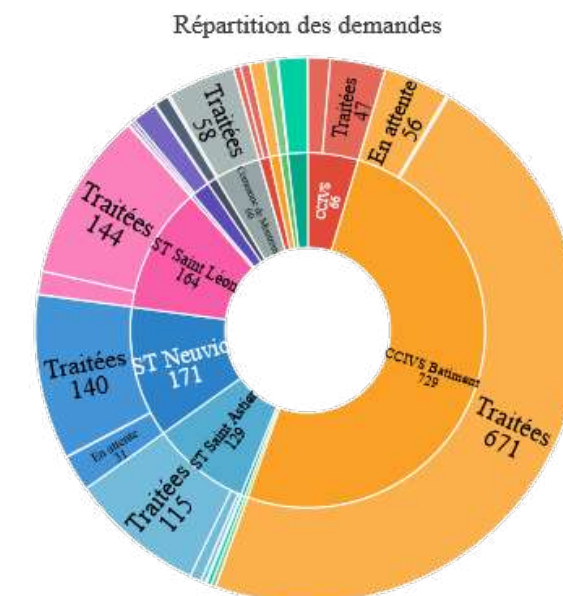
181 demandes d'intervention (réparations, entretien, espaces verts)

Autres structures

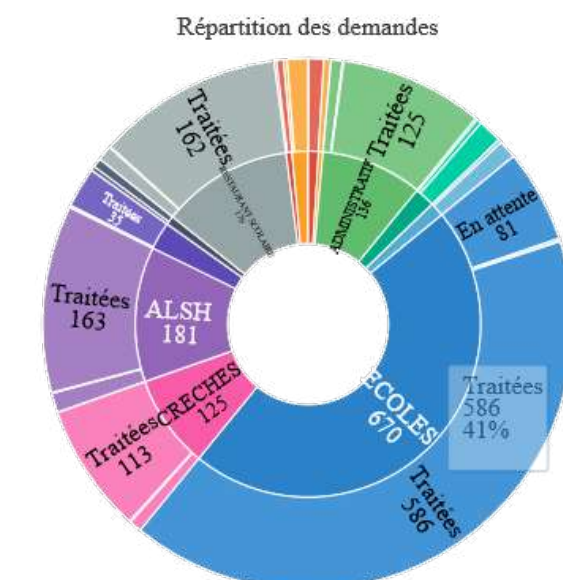
- CIAS : mise en place d'un système d'alarme – 21 interventions
- AAGV : 81 interventions
- Office de Tourisme : 8 demandes
- Ludothèque : 12 demandes
- Pôle administratif : 50 demandes



Répartition des demandes par services techniques :



Répartition des demandes par mêmes établissements :



Maintenance réglementaire

Dans l'ensemble des bâtiments :

- Nettoyage des climatiseurs
- Entretien des chaudières
- Contrôles incendie
- Vérifications électriques et gaz

Selon les établissements :

- Dégraissage des hottes
- Dératisation
- Contrôle légionelle
- Diagnostics amiante



Bilan 2025...

- Piscine Saint-Astier : travaux d'étanchéité du bassin et de remise aux normes (1^{ère} tranche)
- École de Gimel : réfection totale des sols, plafonds, éclairages : 58 000 €
- École maternelle de Neuvic : construction du préau (classe UEMA)
- Groupe scolaire Saint-Léon : 1^{ère} tranche de la rénovation énergétique
- École maternelle Saint-Astier : 1^{ère} tranche de la rénovation énergétique
- Crèches : travaux, mise aux normes (demandés par la PMI)
- CIAS : système d'alarme
- Construction du centre de santé

Projets 2026...

- École maternelle Saint-Astier : solde de la 1^{ère} tranche des travaux de rénovation énergétique
- Extension de la cuisine centrale
- Travaux piscine Saint-Astier : 2^{ème} tranche
- Ecole primaire de Neuvic : préparation pour la 2^{ème} tranche rénovation énergétique
- Construction de l'école de Sourzac (sous réserve d'acceptation de la DETR 2026)
- Travaux de voirie

Parc matériel et véhicules

En 2025, la CCIVS a investi dans :

- Une banquetteuse
- Un camion plateau

Ces acquisitions de **près de 37 000.00 €** permettent de remplacer du matériel vieillissant et d'améliorer les conditions d'intervention.

Voirie

Interventions en interne

→ Campagne d'élagage

- Janvier à mars 2025 : Saint-Astier, Jaure, Vallereuil, Sourzac
- Novembre 2025 à mars 2026 : Saint-Astier, Saint-Germain, Saint-Aquilin, Léguillac

→ Campagne de curage de fossés

Avril à octobre 2025

Commune	Campagne curage fossé		
	Date début	Date fin	Ordre
Beauronne	02-juin	06-juin	3
Chantérac	23-juin	2-juil.	6
Douzillac	21-mai	28-mai	2
Grignols	8-sept.	15-sept.	10
Jaure	16-sept	19-sept	11
Leguillac	20-oct.	24-oct.	15
Montrem	04-août	14-août	8
Neuvic			
Sourzac	10-avr	17-avr	1
	05-mai	07-mai	
St Aquilin	3-juil.	15-juil.	7
St Astier	07-avr	09-avr	0
	06-oct	17-oct	14
St Germain	16-juin	20-juin	5
St Jean	10-juin	13-juin	4
St Léon	1-sept.	5-sept.	9
St Severin	29-sept	03-oct	13
Vallereuil	22-sept.	26-sept.	12

→ Campagne enrobeur-projecteur

- **15** tonnes d'émulsion
- **258** tonnes de diorite
- Environ **22 000 €** TTC

Commune	Quantité emulsion (en kg)	Quantité réelle diorites (en kg)
Montrem	803	13730
Léguillac	897	16480
Saint Aquilin	3259	51204
Chantérac	864	15181
Saint Germain	721	11221
Saint Astier	870	17962
Saint Jean	430	8305
Douzillac	1085	16975
Beauronne	1217	18063
Neuvic	969	15705
Sourzac	1223	19336
Vallereuil	551	10617
St Severin	0	0
Jaure	522	9816
Grignols	261	6116
St Léon	1589	27826
Total	15261	258537

Interventions en externe

Investissements 2025

Exercice	Objet	Commune	Imputation	Engagé	Reste engagé	Liquidé	Réalisé
				432 129,12 €	7 818,96 €	424 310,16 €	432 129,12 €
2025	2025-01	Douzillac - Chemin des Marty	2315_822_23	12 962,40 €	133,51 €	12 828,89 €	12 962,40 €
2025	2025-02	Léguillac - Route du stade	2315_822_23	46 237,20 €	786,04 €	45 451,16 €	46 237,20 €
2025	2025-03	Montrem - Route de la pinède	2315_822_23	53 868,00 €	915,76 €	52 952,24 €	53 868,00 €
2025	2025-04	Neuvic - Route des magnous	2315_822_23	4 258,80 €	87,73 €	4 171,07 €	4 258,80 €
2025	2025-05	Saint Aquilin - Route des colombers	2315_822_23	71 628,00 €	1 217,68 €	70 410,32 €	71 628,00 €
2025	2025-06	Saint Astier - Route des vertes collines	2315_822_23	151 191,60 €	3 114,55 €	148 077,05 €	151 191,60 €
2025	2025-07	Vallereuil - Route de Saint Jean d'estissac	2315_822_23	44 742,00 €	760,61 €	43 981,39 €	44 742,00 €
2025	2025-08	Grignols - Route de Polignac	2315_822_23	38 952,00 €	662,18 €	38 289,82 €	38 952,00 €
2025	2025-09	Saint Germain - Rue des jarrissades	2315_822_23	1 950,00 €	33,14 €	1 916,86 €	1 950,00 €
2025	2025-10	Montrem - Route Napoléon Bonaparte	2315_822_23	3 953,76 €	67,21 €	3 886,55 €	3 953,76 €
2025	2025-11	Saint Jean d'Ataux - Route de puy de Siorac	2315_822_23	2 385,36 €	40,55 €	2 344,81 €	2 385,36 €

Campagne PATA (10,5 jours) et de bouillette (2 jours)

Matériaux utilisés :

- 67,40 tonnes d’émulsion
- 549,70 tonnes de diorite
- Coût : 65 486,40 € TTC

Mise à disposition matériel + chauffeur : 15 270 € TTC

Fourniture bouille Saint-Léon :

4,94 tonnes d’émulsion – 3 405 € TTC

En 2025, les travaux de voirie ont concerné principalement les voies principales d’intérêt communautaire.

Investissements 2025

Exercice	Objet	Commune	Imputation	Engagé	Reste engagé	Liquidé	Réalisé
				432 129,12 €	7 818,96 €	424 310,16 €	432 129,12 €
2025	2025-01	Douzillac - Chemin des Marty	2315_822_23	12 962,40 €	133,51 €	12 828,89 €	12 962,40 €
2025	2025-02	Léguillac - Route du stade	2315_822_23	46 237,20 €	786,04 €	45 451,16 €	46 237,20 €
2025	2025-03	Montrem - Route de la pinède	2315_822_23	53 868,00 €	915,76 €	52 952,24 €	53 868,00 €
2025	2025-04	Neuvic - Route des magnous	2315_822_23	4 258,80 €	87,73 €	4 171,07 €	4 258,80 €
2025	2025-05	Saint Aquilin - Route des colombers	2315_822_23	71 628,00 €	1 217,68 €	70 410,32 €	71 628,00 €
2025	2025-06	Saint Astier - Route des vertes collines	2315_822_23	151 191,60 €	3 114,55 €	148 077,05 €	151 191,60 €
2025	2025-07	Vallereuil - Route de Saint Jean d'estissac	2315_822_23	44 742,00 €	760,61 €	43 981,39 €	44 742,00 €
2025	2025-08	Grignols - Route de Polignac	2315_822_23	38 952,00 €	662,18 €	38 289,82 €	38 952,00 €
2025	2025-09	Saint Germain - Rue des jarrissades	2315_822_23	1 950,00 €	33,14 €	1 916,86 €	1 950,00 €
2025	2025-10	Montrem - Route Napoléon Bonaparte	2315_822_23	3 953,76 €	67,21 €	3 886,55 €	3 953,76 €
2025	2025-11	Saint Jean d'Ataux - Route de puy de Siorac	2315_822_23	2 385,36 €	40,55 €	2 344,81 €	2 385,36 €

Campagne PATA (10,5 jours) et Bouillette (2 jours) :

- 67,40 tonnes d’émulsion et 549,70 tonnes de diorite soit env. 65 486,40 € TTC
- Mise à disposition Matériel + chauffeur env. 15 270 € TTC
- Fourniture pour bouille St Léon: 4,94 tonnes d’émulsion soit 3 405 € **ttc**

Pour 2025, les travaux de voiries sont principalement sur des voies principales d’intérêt communautaire

Les résultats 2025

Budgets annexes

RESULTATS CUMULES	2022	2023	2024	2025
ZAE LA JAUBERTIE	- 135 931,86 €	103 431,48 €	-€	- €
ZAE LE ROUDIER	- 969 245,96 €	- 983 779,25 €	- 1 042 092,03 €	-1 001 660,27 €
ZAE SOURZAC	477 356,04 €	133 067,64 €	- 63 538,43 €	-240 677,35 €
ACTIVITE COMMERCIALE	-€	-€	-€	56,00 €
ADS	20 909,35 €	-€	5 649,93 €	692,86 €
RESULTATS CUMULES M57	- 604 890,43 €	- 745 257,13 €	- 1 109 256,39 €	-1 239 563,76 €
SPANC	472 386,62 €	219 109,70 €	206 657,90 €	90 766,45 €
DECHETS MENAGERS	289 141,60 €	288 926,46 €	376 437,54 €	478 804,35 €
RESULTATS CUMULES M4 et 49	761 528,22 €	508 036,16 €	583 095,44 €	569 570,80 €
TOTAL CUMULÉ	156 637,79 €	- 237 220,97 €	- 526 160,95 €	-669 992,96 €

Le budget de la ZAE La Jaubertie a été clôturé au 31/12/2024 ; le remboursement restant de l’emprunt, soit 83.000€ a été intégré à la dette du budget principal.

Le budget ADS s’est équilibré sans dotation du principal. Le service instruit aujourd’hui 50 communes, avec l’arrivée de St Aulaye-Puymangou.

Budget principal

			DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Résultat de l'exercice 2025	Fonctionnement	A	15 206 401,38	16 277 920,00	1 071 518,62
	Investissement	B	2 766 580,22	1 359 929,47	-1 406 650,75

Reports exercice N-1 avant affect.	Fonctionnement	C	0,00	2 325 638,35
	Investissement	D	-	115 569,16

Résultat cumulé	Fonctionnement	E = A+C	15 206 401,38	18 603 558,35	3 397 156,97
	Investissement	F = B+D	2 766 580,22	1 475 498,63	-1 291 081,59
	TOTAL CUMULE	G = E+F	17 972 981,60	20 079 056,98	2 106 075,38

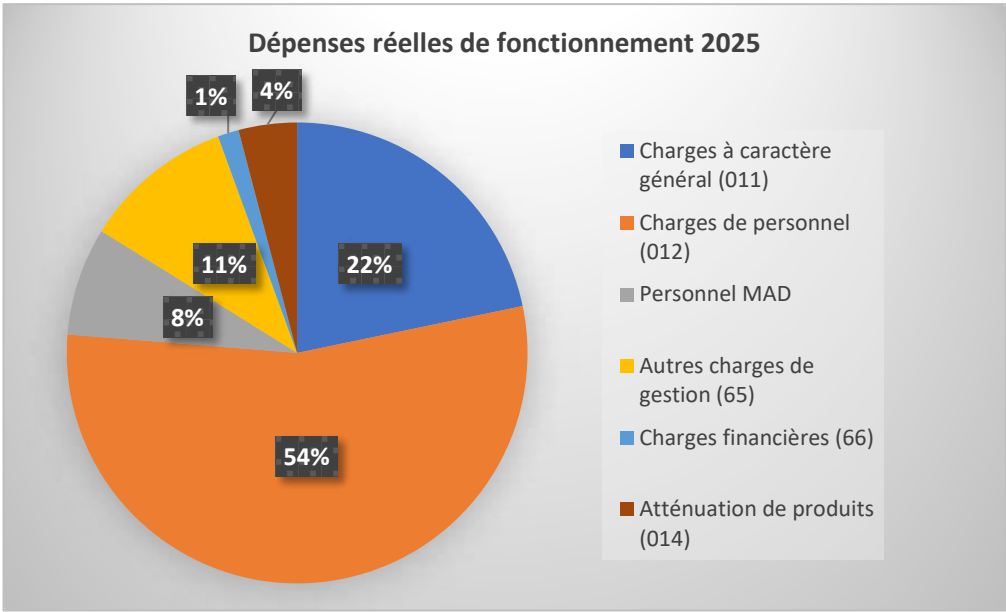
RAR en N	Investissement	H	538 199,44	1 115 623,44	577 424,00
----------	----------------	---	------------	--------------	------------

RESULTAT NET	TOTAL	I = G+H	18 511 181,04	21 194 680,42	2 683 499,38
--------------	-------	---------	---------------	---------------	--------------

Section de fonctionnement du budget principal

Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES	CA 2025
Charges à caractère général (011)	3 152 871,79 €
Charges de personnel (012)	7 909 243,84 €
Personnel MAD	1 099 211,58 €
Autres charges de gestion (65)	1 533 026,28 €
Charges financières (66)	213 439,30 €
Charges exceptionnelles (67)	469,80 €
Provisions (68)	11,40 €
Atténuation de produits (014)	594 538,55 €
TOTAL DEPENSES REELLES	14 502 812,54 €
AMORTISSEMENT	703 588,84 €
TOTAL GENERAL	15 206 401,38 €

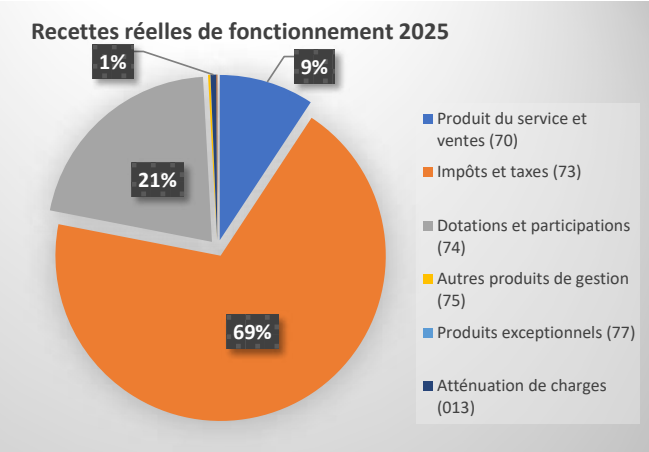


Les dépenses ont été maîtrisées malgré l’inflation et la fluctuation des tarifs des fluides. La masse salariale a été contenue grâce à une révision à la baisse de certaines conventions MAD (agents mis à disposition).

Le Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) reste stable. Il s’agit essentiellement des participations obligatoires versées aux syndicats (pour 298 550€), au SDIS (730 507€) ainsi que la subvention de fonctionnement au CIAS (310 000) et les indemnités aux élus (104 952€). Pour information, la cotisation au SDIS a augmenté de 44% entre 2019 et 2025 ; les attributions de compensation des communes pour cette compétence transférées sont, elles, bloquées au montant 2019.

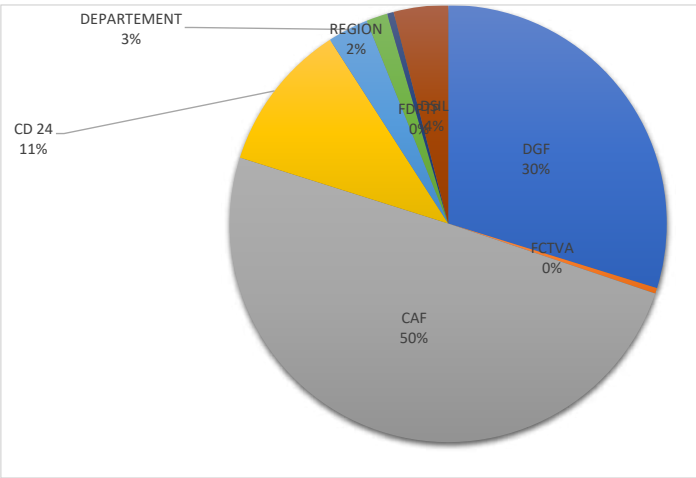
Les recettes

RECETTES REELLES	CA 2025
Produit du service et ventes (70)	1 582 315,63
Impôts et taxes (73)	10 880 734,94
Dotations et participations (74)	3 210 234,88
Autres produits de gestion (75)	81 942,76
Produits exceptionnels (77)	8 160,00
Reprise sur provision (78)	94 667,00
Atténuation de charges (013)	62 095,66
042-777 Amortissts sub reçues	15 193,34 €
TOTAL	15 920 150,87

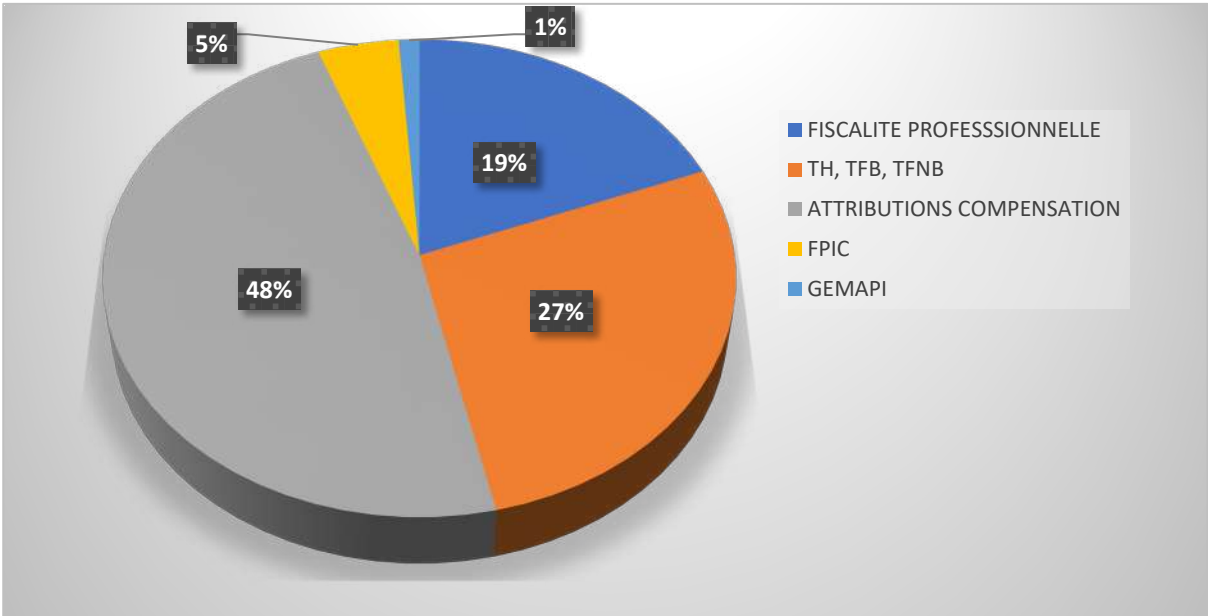


Les principales recettes du budget principal sont celles issues de la fiscalité, loin devant les dotations et participations (dont la Dotation globale de fonctionnement) et les produits des services (facturations diverses).

Les principales dotations de fonctionnement



Les ressources fiscales



Les attributions de compensation (AC) demeurent inchangées depuis 2020.

RECETTES	1 AC FPU 2015 inchangées	2 AC INVESTISSEMENT 2015 inchangées	3 AC FONCTIONNEMENT après révision 2020	4 TOTAL AC 2020 Solde à la charge des communes 4 = 2+3-1
BEAURONNE	9 704,00	13 783,30	84 877,41	88 956,71
CHANTERAC	16 542,00	22 944,90	135 098,12	141 501,02
DOUZILLAC	9 267,00	33 456,20	200 867,07	225 056,27
GRIGNOLS	10 032,00	23 313,00	164 310,99	177 591,99
JAURE	1 361,00	6 094,10	23 021,65	27 754,75
LEGUILLAC-DE-L'AUCHE	13 467,00	38 977,70	191 588,32	217 099,02
MONTREM	198 223,00	51 861,20	345 340,93	198 979,13
NEUVIC	360 123,00	151 861,70	970 725,73	762 464,43
SAINT-AQUILIN	5 519,00	20 940,80	134 677,37	150 099,17
SAINT-ASTIER	867 456,00	229 817,10	2 004 051,88	1 366 412,98
SAINT-GERMAIN-DU-SALEMBRE	69 997,00	37 464,40	175 909,41	143 376,81
SAINT-JEAN-D'ATAUX	4 670,00	5 071,60	12 762,66	13 164,26
SAINT-LEON-SUR-L'ISLE	148 410,00	84 090,40	561 290,12	496 970,52
SAINT-SEVERIN-D'ESTISSAC	1 480,00	3 517,40	14 836,69	16 874,09
SOURZAC	109 595,00	46 053,40	230 968,22	167 426,62
VALLEREUIL	11 971,00	11 452,00	42 809,57	42 290,57
TOTAL RECETTES	1 837 817,00	780 699,20	5 293 136,14	4 236 018,34

La capacite d'autofinancement (CAF) du Budget Principal

En 2025, l'épargne nette s'élève à près de 1 070 000€ (+154% par rapport à 2024), contribuant ainsi à améliorer la capacité d'autofinancement de la collectivité, et donc sa capacité à investir.

	2023		2024		2025
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 901 541,23		15 920 150,87		16 262 726,70
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 308 579,52		15 560 822,17		15 206 401,38
DOTATIONS ET PROVISIONS	587 879,00		711 172,96		703 588,84
EPARGNE BRUTE (C.A.F.)	1 180 840,71	7,43%	1 070 501,66	6,72%	1 775 667,46
CAPITAL DE LA DETTE	673 250,41		663 093,64		705 734,01
EPARGNE NETTE	507 590,30		407 408,02		1 069 933,45

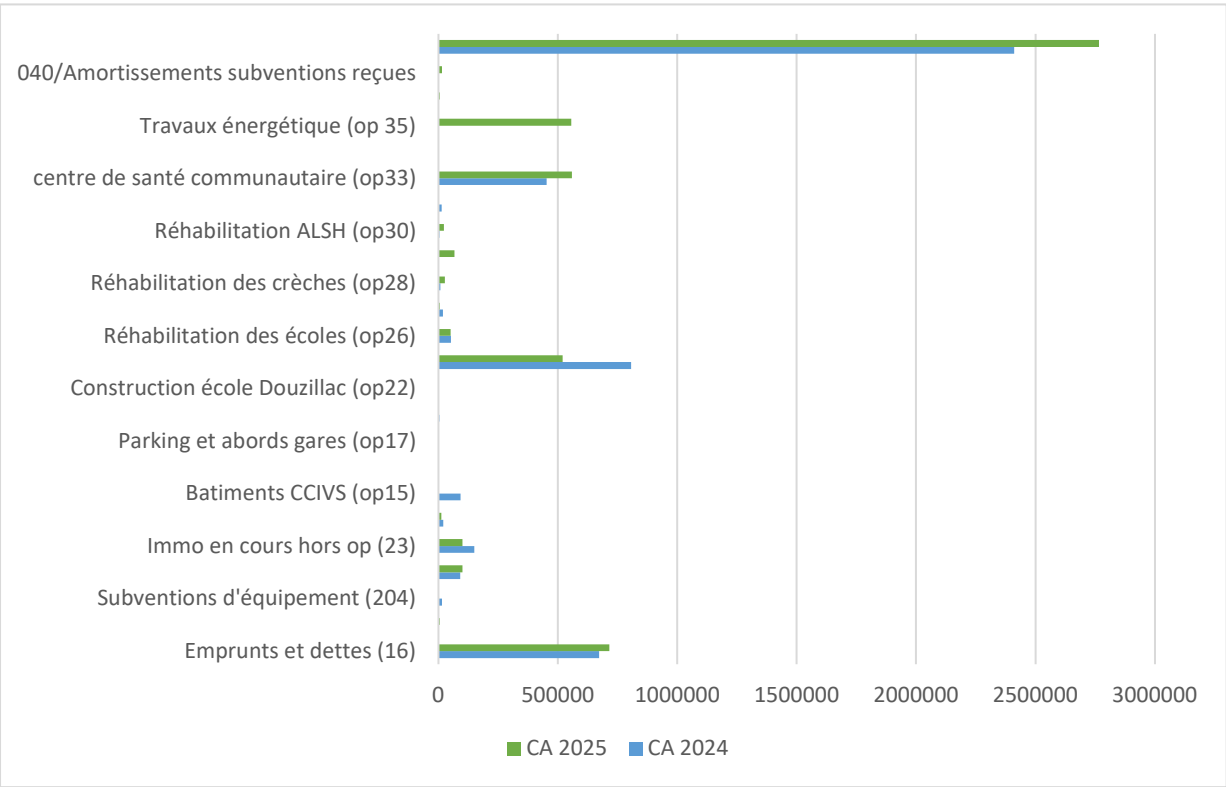
Section d'investissement du budget principal

Les dépenses d'investissement

DEPENSES	CA 2024	CA 2025
Emprunts et dettes (16)	673 143,66	715 784,01
Immo incorporelles hors op (20)	1 134,46	5 833,99
Subventions d'équipement (204)	15 188,74	0,00
Immo corporelles hors op (21)	91 520,67	100 846,47
Immo en cours hors op (23)	149 696,01	100 534,38
Vélo route voie verte op (13)	20 878,45	12 201,46
Batiments CCIVS (op15)	93 062,85	0
Cuisine satellite St Astier (op16)	0,00	0
Parking et abords gares (op17)	960,00	0
Signalétique touristique (op18)	4 836,84	494,60
Construction école Douzillac (op22)	0,00	0,00
Travaux et matériels de voirie (op23)	806 847,59	519 680,66
Réhabilitation des écoles (op26)	53 050,67	51 325,53
Réhabilitation restau scolaires (op27)	19 383,48	6 218,40
Réhabilitation des crèches (op28)	8 178,72	27 319,95
Piscines (op29)	1 853,70	67 681,12
Réhabilitation ALSH (op30)	4 055,78	22 738,61
Groupe scolaire de Sourzac(op31)	13 399,92	0
centre de santé communautaire (op33)	453 607,19	558 483,64
construction piscine st astier (op34)	0,00	0,00
Travaux énergétique (op 35)		556 033,46
Extension cuisine centrale Gimel		6 210,60
040/Amortissements subventions reçues		15 193,34
TOTAL DEPENSES	2 410 798,73	2 766 580,22

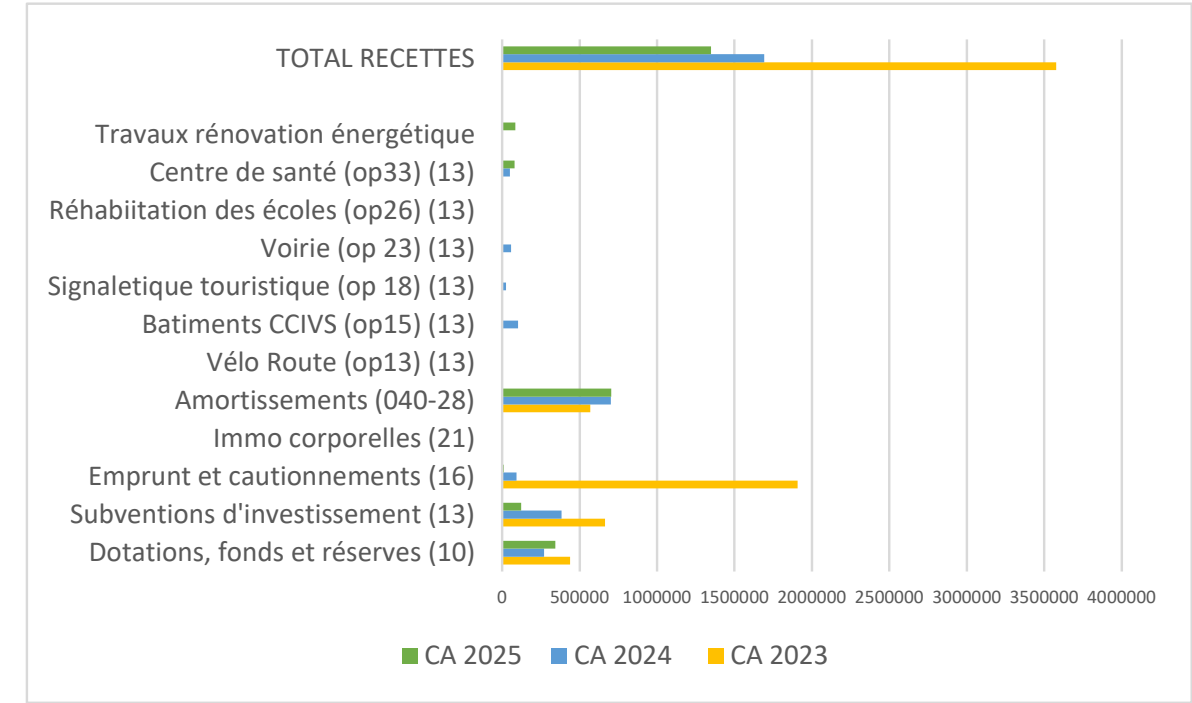
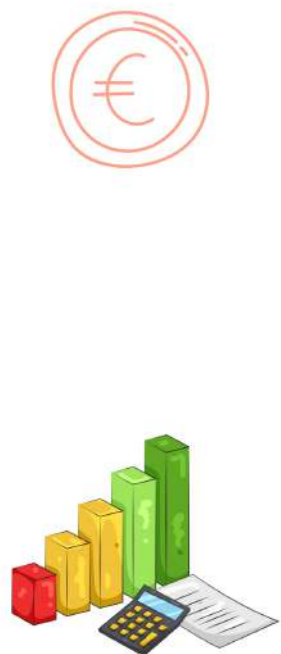


Les principaux travaux d'investissement 2025 ont concerné la voirie communautaire, la construction du centre de santé et les travaux de rénovation énergétique.
Les dépenses engagées en 2025 restant à réaliser sur 2026 s'élèvent à 538 199.44€



Les recettes d'investissement

RECETTES	CA 2024	CA 2025
Dotations, fonds et réserves (10)	270 222,76	343 420,50
Subventions d'investissement (13)	384 059,73	123 016,80
Emprunt et cautionnements (16)	93 026,32	8 850,00
Immo corporelles (21)	0,00	
Amortissements (040-28)	701 992,96	703 588,84
Vélo Route (op13) (13)	5 670,00	
Batiments CCIVS (op15) (13)	103 413,27	
Signalétique touristique (op 18) (13)	25 000,00	
Voirie (op 23) (13)	57 402,14	
Réhabilitation des écoles (op26) (13)	712,15	3439,18
Centre de santé (op33) (13)	50 306,25	79973,88
Travaux rénovation énergétique		84893,27
TOTAL RECETTES	1 691 805,58	1 347 182,47



Les principales recettes d'investissement correspondent à des fonds et réserve, de l'amortissement et des subventions.

Les recettes engagées en 2025 restant à réaliser sur 2026 s'élèvent à 1 115 623.44€ de subventions à venir.

La dette

La dette du budget principal

- L'annuité de la dette du budget principal s'est élevée, pour 2025, à 897 309.84€ (capital + intérêts)
- Le capital restant dû, au 31/12/2025, s'élève à 7 920 343.27€ (en ce compris la reprise de la dette du budget annexe La Jaubertie clôturé)

La capacité de désendettement de la collectivité, en considérant le seul budget principal, est passée de près de 8 ans en 2024 à 4.46 années en 2025.

La dette consolidée

- La dette consolidée comprend les emprunts contractés sur le budget principal et sur les budgets annexes « Activités commerciales St Astier », « ZAC Le Roudier » et « ZAE Sourzac ».
- L'annuité de la dette consolidée s'est élevée (tous budgets confondus), pour 2025, à 1 228 355.28€ (capital + intérêts)
 - Le capital restant dû, au 31/12/2025, tous budgets confondus, s'élève à 10 120 630.74€

La capacité de désendettement de la collectivité, en considérant la dette consolidée, est passée de plus de 10 ans en 2024 à 5.70 années en 2025.



→ Le travail de la CLECT

Durant plus de 6 mois, la CLECT s’est réunie afin d’entamer un travail de réévaluation des attributions de compensation (AC). Ce travail a débuté par l’examen approfondi de la compétence « voirie ».

Il en est ressorti :

- Un coût moyen de fonctionnement de la compétence voirie pour la CCIVS augmenté de plus de 440 000€ (c’est le montant moyen annuel du reste à charge supporté par la CC depuis sa création en 2014)
- Une détermination du % d’agents communaux mis à disposition (MAD) dédiés actuellement à la voirie
- Un coût moyen d’investissement en travaux et matériels de voirie faisant apparaître un reste à charge de la communauté de communes de plus d’1.6 M€ uniquement pour cette compétence
- Un endettement propre à cette prise en charge

→ La diminution du recours aux agents mis à disposition (MAD)

Plusieurs conventions conclues avec certaines communes ont été revues afin de les mettre en conformité avec, d’une part le nombre d’agents et d’heures de mises à disposition réellement consenties à la CCIVS par ces communes, et d’autre part en fonction des besoins réels de l’intercommunalité.

→ La révision de la base minimum de la cotisation foncière des entreprises (CFE)

Le groupe de travail sur les finances s’est réuni plusieurs fois pour analyser la situation actuelle des bases minimales de CFE sur la CCIVS et étudier plusieurs scénarii, avant de se positionner sur une proposition équilibrée présentée en réunion.

Les anomalies des bases actuelles avaient déjà été relevées à trois reprises par le cabinet KLOPFER. Ainsi :

- Les entreprises concernées ayant un chiffre d’affaires supérieur à 250 000 € payent moins de CFE que les entreprises ayant un chiffre d’affaires inférieur
- Une entreprise ayant un chiffre d’affaires annuel supérieur à 500 000 € paye 256 € de CFE contre 259€ pour une entreprise faisant 10 000 € de chiffre d’affaires
- Les montants appliqués pour les entreprises faisant les plus gros chiffres d’affaires sont très éloignés de ceux pratiqués par les EPCI voisins.

Comme souligné par la Chambre régionale des comptes, cela représentait un manque à gagner important pour les finances de la CCIVS.

Par délibération du 26/09/2024, le conseil communautaire, à la majorité des membres présents et représentés, a décidé d’harmoniser la base minimum de la cotisation foncière des entreprises, avec application dès 2025 (environ 125 000€ supplémentaires perçus).

→ L’instauration de la taxe GEMAPI

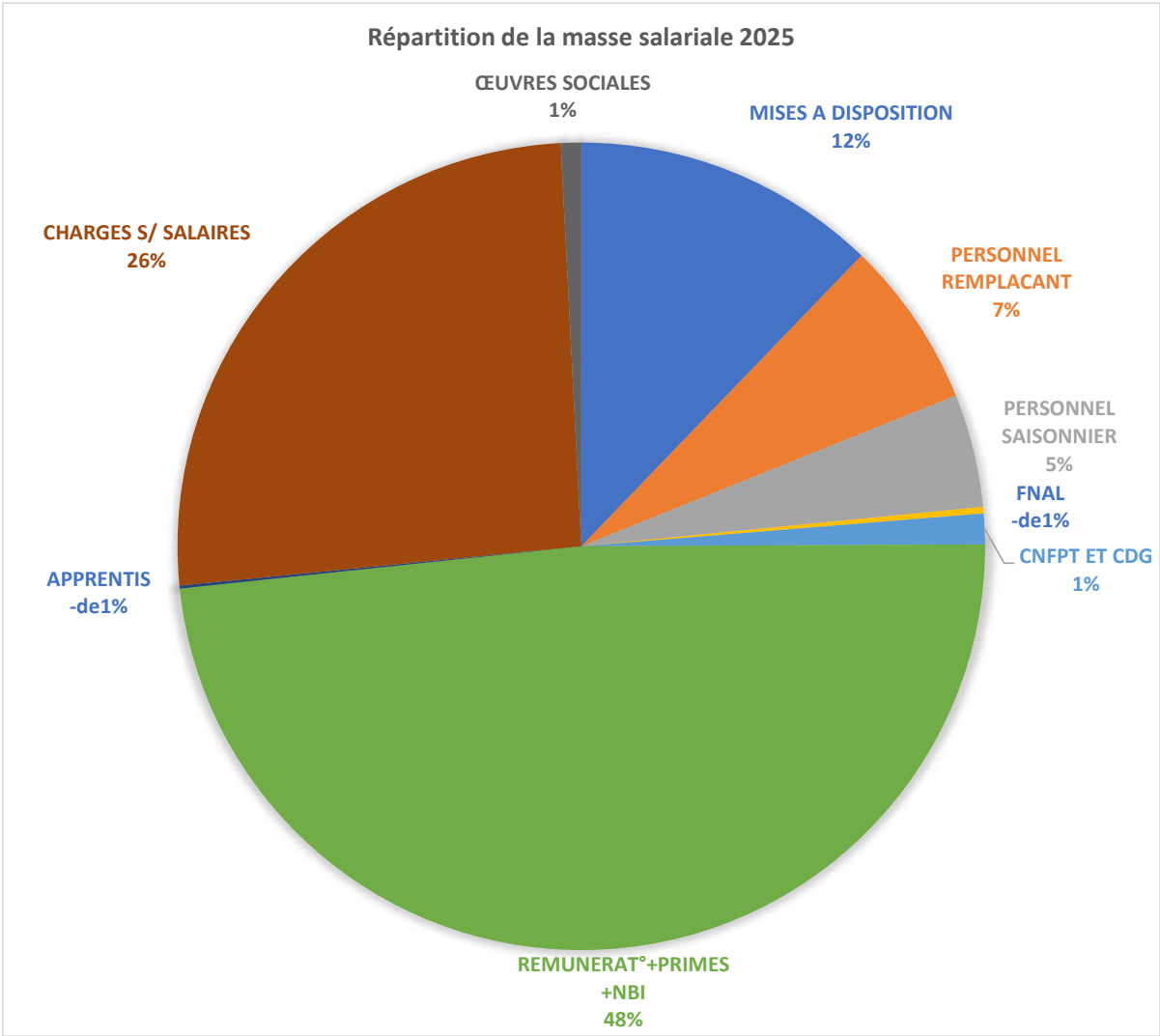
Une des compétences obligatoires de la Communauté de communes consiste en la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Pour ce faire, délégation a été donnée au Syndicat mixte du Bassin de l’Isle, à qui une participation aux frais de fonctionnement et d’investissement est versée tous les ans par la CCIVS.

Aussi, une taxe dite « GEMAPI » a été instaurée par délibération du conseil communautaire et s’applique à tous les contribuables (102 000€ en 2025).

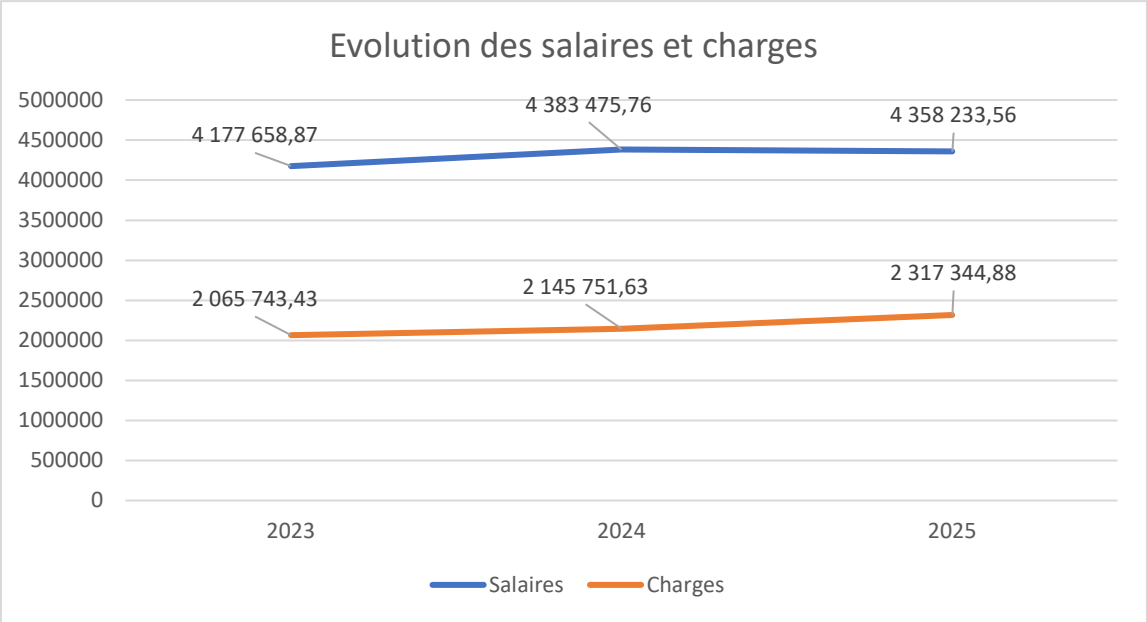
L’application de ces diverses décisions communautaires a contribué à l’amélioration des finances de la collectivité sur l’exercice 2025. Ainsi, et comme précisé par les services de la DGFIP, la CCIVS devrait cette année quitter le réseau d’alerte auquel elle était inscrite depuis 3 ans.

La masse salariale

CHAPITRE 012	2023	2024	2025
ARTICLES 62	2 366 275,48	2 253 084,18	2 110 611,86 €
MISES A DISPOSITION	1 380 472,89	1 309 448,82	1 099 211,58 €
PERSONNEL REMPLACANT	680 288,51	622 700,57	603 319,08 €
PERSONNEL SAISONNIER	305 514,08	320 934,79	408 081,20 €
ARTICLES 63	128 068,56	130 853,94	133 586,35 €
FNAL	22 696,8	23 103,00	23 657,47 €
CNFPT ET CDG	105 371,75	107 750,94	109 928,88 €
ARTICLES 64	6 298 574,04	6 600 845,0	6 764 257,21 €
REMUNERAT°+PRIMES+NBI	4 173 885,11	4 371 670,47	4 358 233,56 €
EMPLOIS D'INSERTION			0,00 €
APPRENTIS	3 773,76	11 805,29	11 029,14 €
CHARGES S/ SALAIRES	2 065 743,43	2 145 751,63	2 321 757,88 €
ŒUVRES SOCIALES	55 171,74	71 617,62	73 236,63 €
TOTAL	8 792 918,08	8 984 783,13	9 008 455,42 €



Ressources Humaines



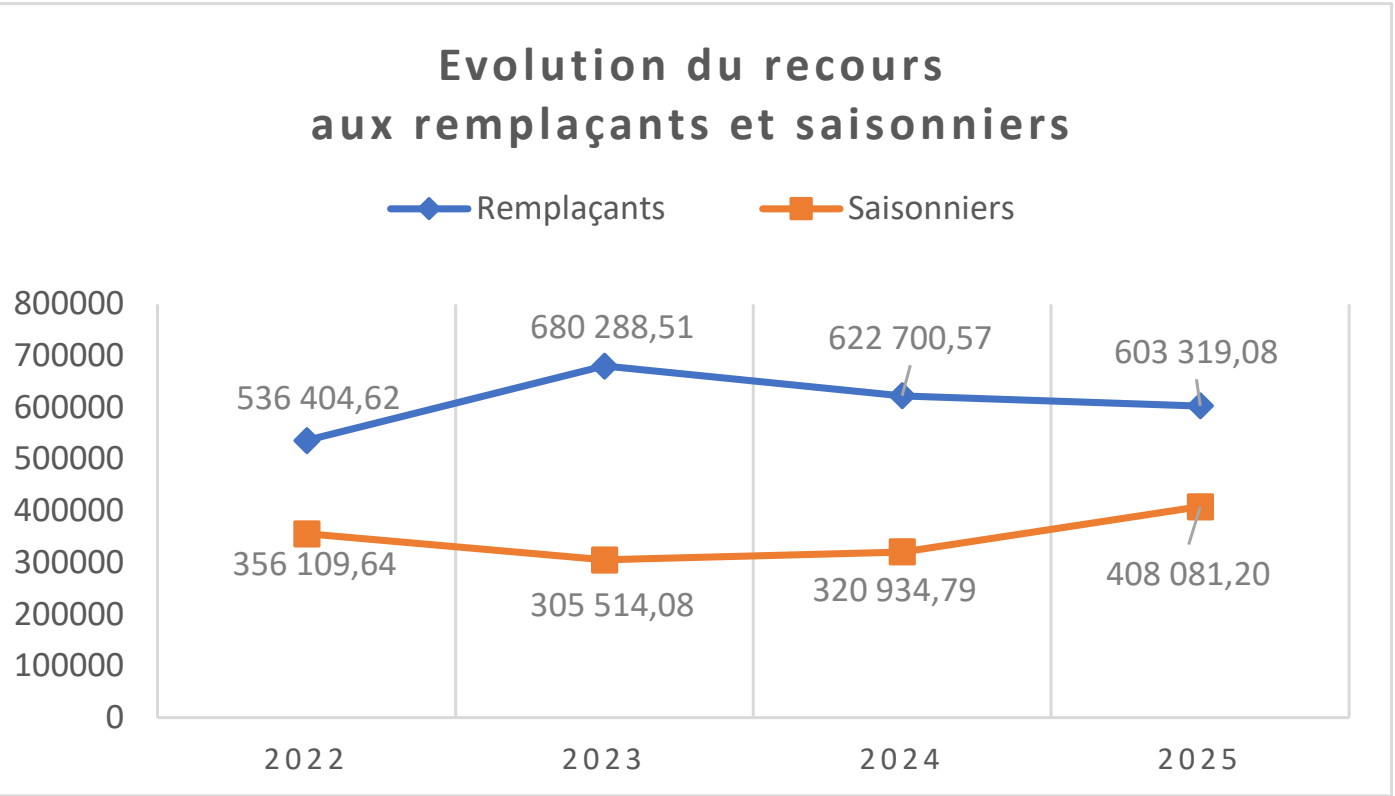
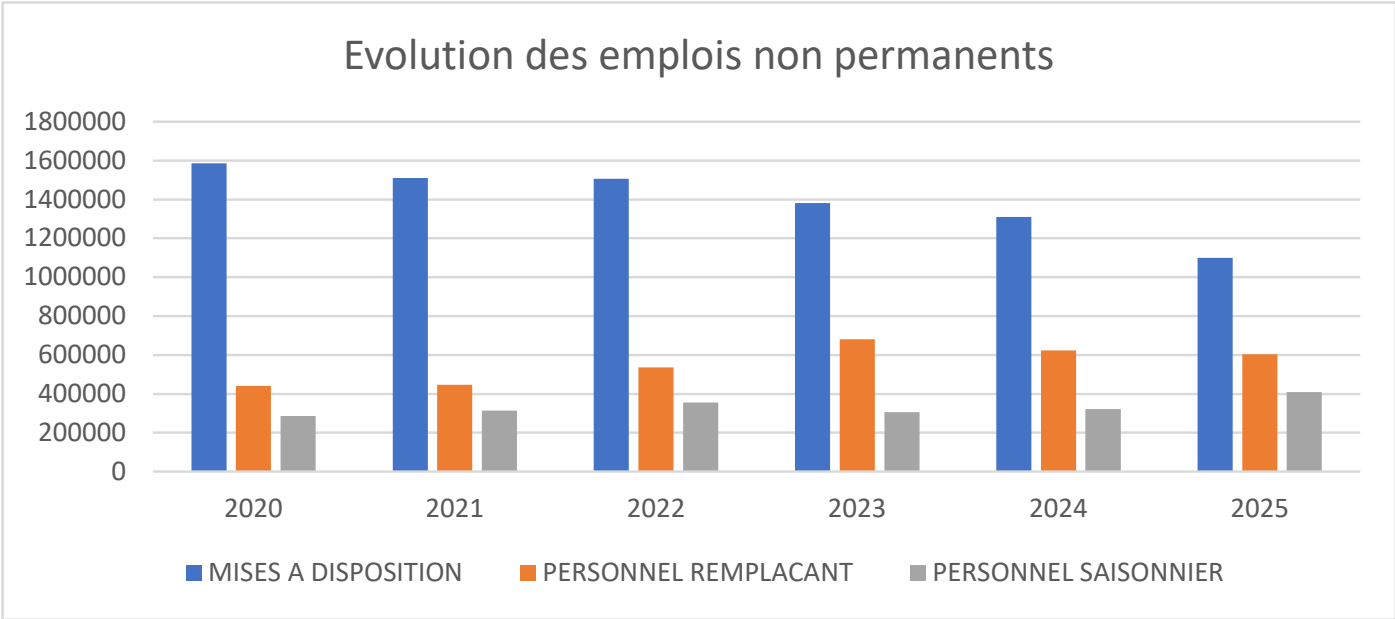
Les avantages/primes

Dénomination avantages sociaux/primes	Coût brut annuel pour la collectivité	Nombre d'agents concernés par l'avantage/prime	Montant moyen annuel brut alloué par agent	Montant moyen mensuel brut alloué par agent	nombres d'heures supp./comp. Payées en 2025	Cout brut horaire des heures supp. /comp. 2025
CNAS par mandat au compte 6474	73 236,63 €	201	364,36 €	30,36 €		
AIDES MUTUELLES SANTE LAB. (Salaire)	8 260,00 €	81	101,98 €	8,50 €		
Aide prévoyance maintien de salaire (Salaire)	30 099,60 €	164	183,53 €	15,29 €		
N.B.I. (Salaire)	32 941,46 €	52	633,49 €	52,79 €		
C.I.A. (Salaire)	63 259,00 €	151	418,93 €	34,91 €		
I.F.S.E. (Salaire)	430 811,87 €	164	2 626,90 €	218,91 €		
Heures supplémentaires (Salaire)	1 485,38 €	4	371,35 €	30,95 €	67,58	21,98 €
Heures complémentaires (Salaire)	86 865,91 €	49	1 772,77 €	147,73 €	7158,05	12,14 €
Astreintes (Salaire)	9 231,90 €	4	2 307,98 €	192,33 €		
TOTAL	736 191,75 €		8 781,29 €	731,77 €	7 225,63 €	

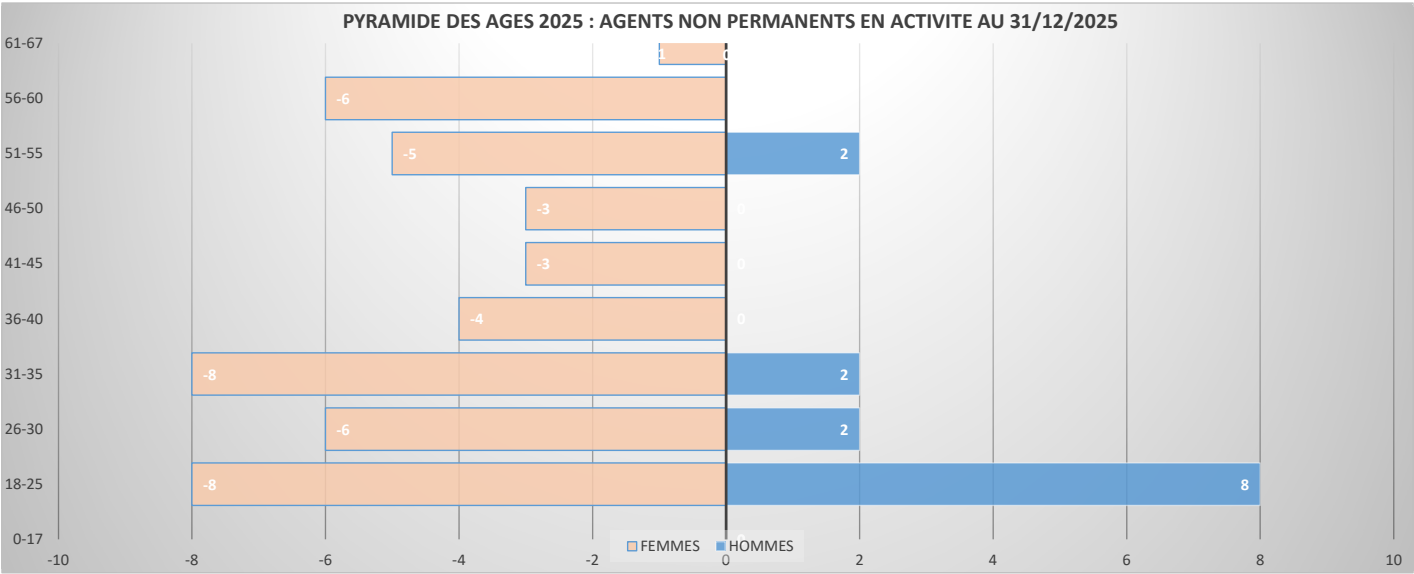
Les effectifs

Tableau de suivi des effectifs en nombre d'agents au :	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Emplois permanents			
Statutaires CNRACL	130	134	135
Statutaires IRCANTEC	19	17	17
Contractuels CDI	9	7	7
Assistantes Maternelles	5	5	4
Total emplois permanents	163	163	163
Emplois non permanents			
Saisonniers/Remplaçants	55	54	57
Apprentis	2	1	1
A.R.E.	1	1	1
Total emplois non permanents	58	56	59
TOTAL EFFECTIFS CCIVS	221	219	222
MAD	69	69	63
TOTAL EFFECTIFS CCIVS+MAD	290	288	285

Tableau de suivi des effectifs CCIVS par pole au :	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
ADMINISTRATIF (siège+ADS+tourisme)	26	27	27
PISCINES	7	8	8
EDUCATIF	162	159	161
SOCIAL ET JEUNESSE	8	8	8
TECHNIQUES	18	17	18
TOTAL EFFECTIFS CCIVS	221	219	222

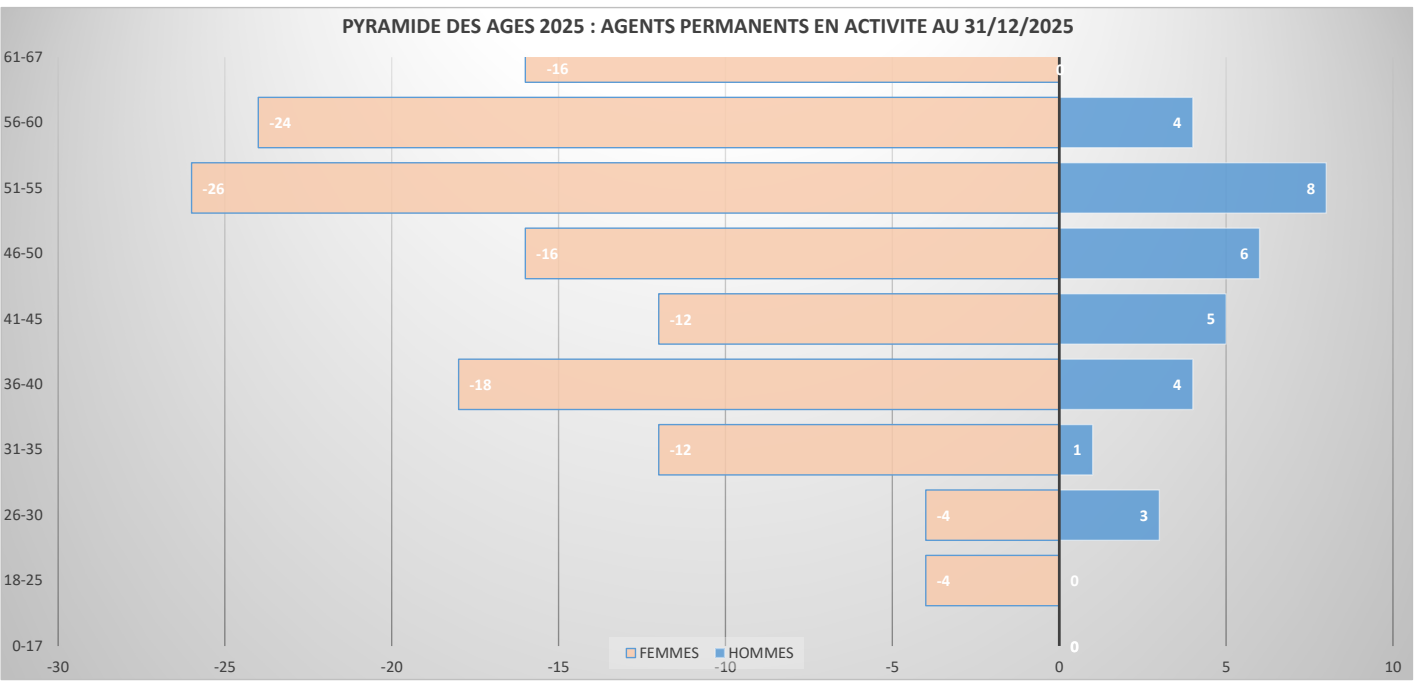


La pyramide des âges – agents non permanents



Age moyen des agents non permanents : 36 ans

La pyramide des âges – agents permanents



Age moyen des agents permanents : 48 ans

Sinistralité et absences

TYPES D'ABSENCES LIEES A LA MALADIE	NOMBRE AGENTS	DUREE ABSENCES (JOURS)	TX ABS MALADIE
ACCIDENT DE TRAVAIL	14,00	247,00	0,48%
MALADIES PRO.	3,00	596,00	1,16%
CLM	11,00	2750,00	5,35%
CLD	4,00	1263,00	2,46%
MAINTIEN 1/2 TRAITEMENT	5,00	540,00	1,05%
CMO	107,00	2964,00	5,77%
MATERNITE/PATERNITE	4,00	309,00	0,60%
TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE (*1646 1/2 journées attribuées)	10,00	1074,00	2,09%
TOTAL ABSENCES LIEES A LA MALADIE	158,00	9743,00	18,96%

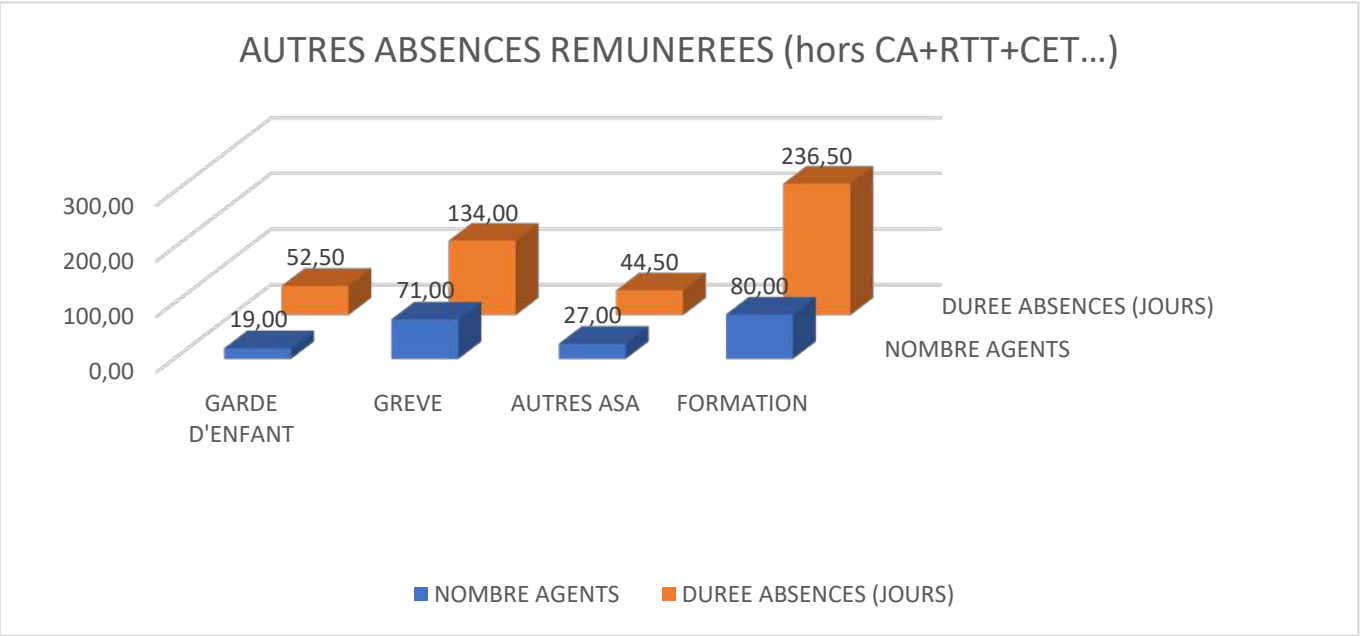
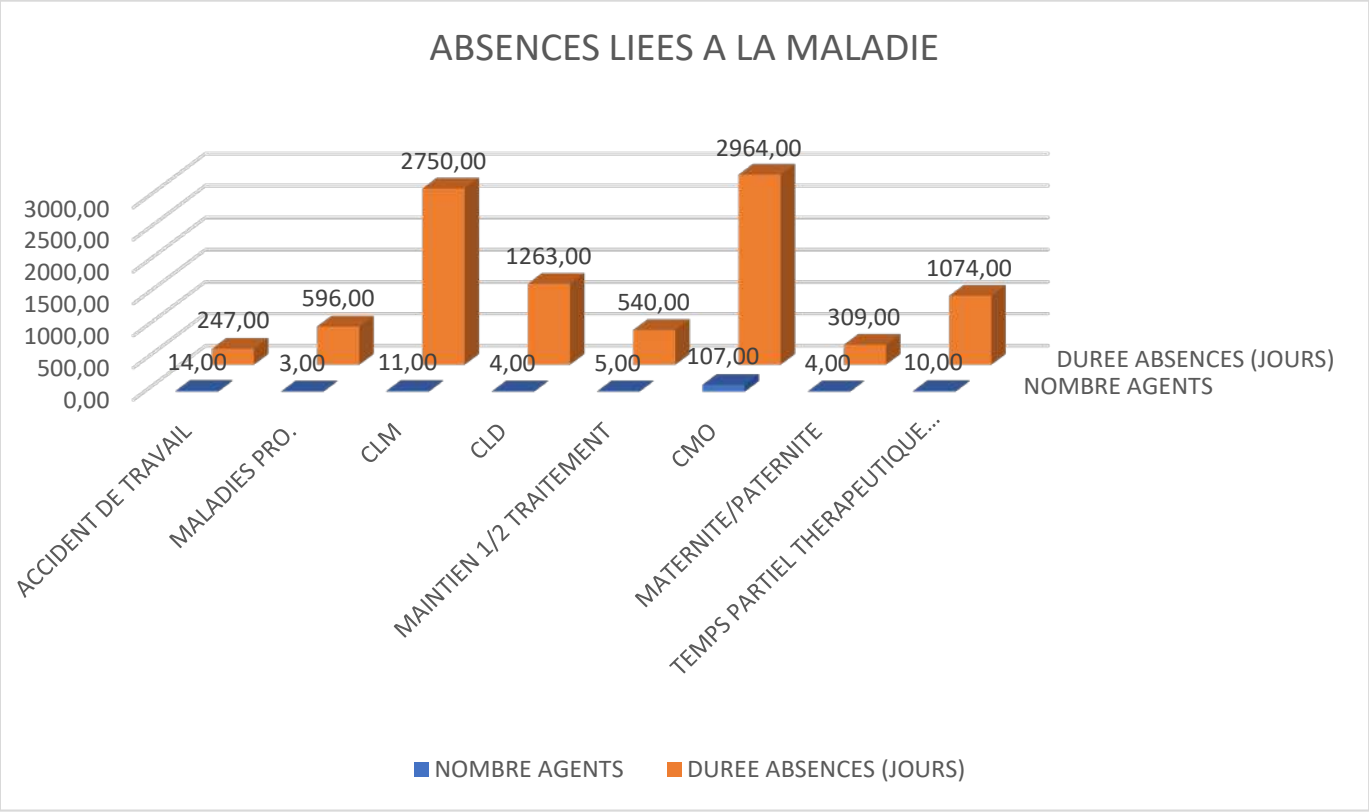
Pour 198 agents ETP rémunérés en 2025, la moyenne d’absence par agent pour maladie est de : 49 jours par an.

AUTRES ABSENCES REMUNEREES (hors CA+RTT+CET...)	NOMBRE AGENTS	DUREE ABSENCES (JOURS)	TX ABS AAR
GARDE D'ENFANT	19,00	52,50	0,10%
GREVE	71,00	134,00	0,26%
AUTRES ASA	27,00	44,50	0,09%
FORMATION	80,00	236,50	0,46%
TOTAL AUTRES ABSENCES REMUNEREES	197,00	467,50	0,91%

Pour 198 agents ETP rémunérés en 2025, la moyenne d’autres absences rémunérées par agent est de : 2 jours par an.

	NOMBRE AGENTS	DUREE ABSENCES (JOURS)	TX ABS AAR
DISPONIBILITE SANS SALAIRE	4,00	1064,00	2,07%

Les absences



Ecran interactif

Mise en service et gestion quotidienne d'un écran tactile. Cet équipement permet la consultation et l'envoi par mail depuis celui-ci de nombreux documents et notamment de l'affichage légal (délibérations, arrêtés, comptes-rendus, mais aussi les publications, les documents d'urbanisme...).

Retrouvez-le à l'entrée
du pôle administratif de la CCIVS
(Le Bateau, 43 rue Victor Hugo
à St-Astier)



Réseaux sociaux, application mobile illiwap, site internet

Gestion interne des outils numériques qui permettent de suivre les actualités de la CCIVS.

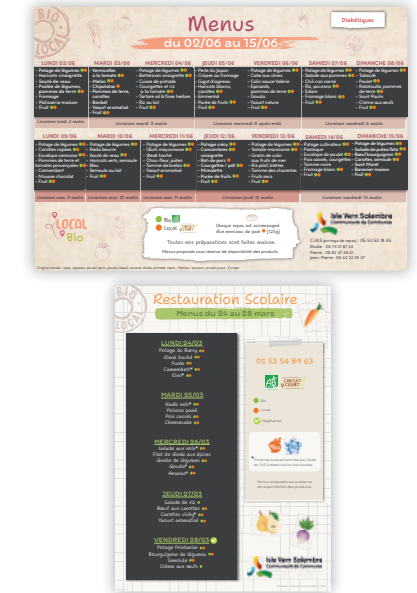


Quelques publications réalisées par la CCIVS en 2025

Enfance & Jeunesse :



Restauration :



Social :



Pôle technique :

Développement du territoire & Tourisme :



Piscines :



Communauté de Communes Isle Vern Salembre



Pôle Administratif :

BP 6 - 43, rue Victor Hugo - Le Bateau - 24110 SAINT-ASTIER

Tél. : 05 53 03 45 82

Pôle Technique :

BP 6 - Rue Henri Rebière - La Borie - 24110 SAINT-ASTIER

Tél. : 05 53 04 73 39

contact@ccivs.fr

www.ccivs.fr



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes